

Université de Montréal

Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique :
une perspective longitudinale

par
Karine Bégin

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.) en sociologie

Août 2004

©, Karine Bégin, 2004



HM

15

U54

2005

V.009

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique :
une perspective longitudinale

présenté par :
Karine Bégin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Paul Bernard
président-rapporteur

Jean Renaud
directeur de recherche

Gustave Goldmann
codirecteur

Victor Piché
membre du jury

Résumé en français

Durant les premières années d'établissement, la communauté ethnique peut soutenir le nouvel immigrant dans ses démarches d'insertion professionnelle en lui offrant un bassin d'emplois se situant à l'intérieur même de sa communauté. L'économie ethnique s'avère une alternative aux emplois de l'économie générale. Il faut toutefois se demander si ces emplois correspondent à une stratégie d'insertion rapide ou s'ils traduisent plutôt un repli sur la communauté ethnique. Étudier le rapport entre les nouveaux immigrants et l'économie ethnique implique également de comparer les conditions de travail dont bénéficient les immigrants dans l'économie ethnique à celles obtenues dans le marché général de l'emploi afin de déterminer si elles y sont équivalentes.

Des régressions de survie par morceaux réalisées sur les données de d'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) au Québec permettent de rendre compte du premier contact entre les immigrants et l'économie ethnique de même que des vitesses de sortie de ce type d'emploi.

Une proportion considérable d'immigrants se dirige vers l'économie ethnique, particulièrement en tout début d'établissement. Le rapport des immigrants à l'économie ethnique dépend de plusieurs facteurs démographiques, socioprofessionnels de même que de la composition de la communauté ethnique et des réseaux sociaux développés autour de celle-ci. Il a également été vu que les emplois dans l'économie ethnique ne constituent pas forcément un piège à la mobilité des immigrants. En effet, rien n'indique que ces emplois correspondent à une niche spécifique au sein du marché du travail où les travailleurs immigrants trouveraient refuge, ou encore que les immigrants subissent les contrecoups de conditions d'emplois moins avantageuses que leurs homologues oeuvrant dans le marché du travail général.

Mots clés : Immigration, établissement professionnel, économie ethnique, analyse longitudinale, régression de survie par morceaux.

Résumé en anglais

During the first years of their settlement, the ethnic community may play a role in supporting new immigrants in the steps they take towards professional insertion by giving them access to jobs within their ethnic community. The ethnic economy turns out to be an alternative to jobs within the mainstream economy. However, one has to ask whether these jobs represent a strategy of rapid insertion into the labor market or if they reveal a tendency to withdraw into the ethnic community. Studying the relationship between new immigrants and the ethnic economy also implies comparing working conditions of immigrants within the ethnic economy with those obtained within the mainstream economy, in order to determine if they are equivalent.

Piecewise constant exponential models with period specific effects are conducted on the data from the Establishment of New Immigrants (ÉNI) survey conducted in Quebec. These analyses allow the study of the first contact between immigrants and the ethnic economy, as well as the duration in this type of jobs.

A considerable proportion of immigrants experience a first contact with the ethnic economy. The relationship between immigrants and the ethnic economy depends on demographic and socioprofessional factors as well as on the composition of the ethnic community and the social networks developed around it. It has also been observed that jobs in the ethnic economy do not necessarily constitute a mobility trap for immigrants. The results of this analysis do not suggest that these jobs make up an ethnic specific niche within the labor market where immigrants would be sheltered, nor that immigrants suffer from more disadvantageous working conditions when employed in the ethnic labor market.

Key words: Immigration, professional settlement, ethnic economies, longitudinal analysis, piecewise constant exponential model with period specific effects.

Table des matières

Résumé en français.....	iii
Résumé en anglais	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Remerciements.....	ix
1. Introduction	1
2. Cadre conceptuel	4
2.1 Définition des économies ethniques.....	4
2.1.1 Ethnicité et économie ethnique	5
2.1.2 Middleman minorities	9
2.1.3 L'économie d'enclave ethnique	10
2.1.4 L'économie immigrante	11
2.1.5 L'économie informelle.....	12
2.1.6 L'économie ethnique et l'établissement professionnel	13
2.2 Facteurs influençant le rapport des immigrants à l'économie ethnique :	
l'accès, la sortie et les conditions de travail	16
2.2.1 Capital humain	16
2.2.2 Capital social et réseaux sociaux.....	23
2.2.3 La famille	32
2.2.4 Le contexte de la migration.....	34
2.2.5 La conjoncture économique	35
2.2.6 Salaire et conditions de travail dans l'économie ethnique	37
3. Méthodologie : données, méthode d'analyse et opérationnalisation	45
3.1 Les données	45
3.1.1 Représentativité de l'échantillon et attrition	46
3.1.2 Type d'information recueillie.....	47
3.2 Méthodes d'analyse.....	48
3.2.1 Régressions de survie par morceaux	49
3.2.2 Régressions multiples.....	59
3.3 Opérationnalisation des données.....	61
3.3.1 Les variables dépendantes.....	61
3.3.2 Les variables indépendantes et variables de contrôle retenues	70

4. Analyses : Qu'en est-il des facteurs influençant le rapport entre les immigrants et l'économie ethnique?.....	84
4.1 L'accès à l'économie ethnique	84
4.2 La sortie de l'économie ethnique	92
4.3 La comparaison des conditions de travail dans l'économie ethnique	98
5. Discussion	109
5.1 L'accès à l'économie ethnique	109
5.2 La sortie de l'économie ethnique	114
5.3 La comparaison des conditions de travail	116
6. Conclusion	118
Bibliographie.....	123
Annexe I : Description des variables	131
Annexe II : Régression de survie par morceaux pour la sortie de l'économie ethnique incluant l'origine ethnique du superviseur	140
Annexe III : Régression de Cox pour la sortie de l'économie ethnique	142

Liste des tableaux

Tableau I :	Description des variables dépendantes « salaire horaire » et « statut socioéconomique »	70
Tableau II :	Tableau descriptif des fréquences de la population à risque d'accéder aux emplois dans l'économie ethnique (variables nominales).....	76
Tableau III :	Tableau descriptif des fréquences de la population à risque d'accéder aux employés dans l'économie ethnique (variables métriques)	77
Tableau IV :	Tableau descriptif des fréquences de la population à risque de sortir de l'économie ethnique (variables nominales)	79
Tableau V :	Tableau descriptif des fréquences de la population à risque de sortir de l'économie ethnique (variables métriques).....	80
Tableau VI :	Tableau descriptif des fréquences des populations étudiées pour comparer les conditions de travail à chaque période (variables nominales)	82
Tableau VII :	Tableau descriptif des fréquences des populations étudiées pour comparer les conditions de travail à chaque période (variables métriques).....	83
Tableau VIII :	Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie par morceaux pour la probabilité d'accès à un emploi supervisé par un individu de son origine ethnique	85
Tableau IX :	Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie par morceaux pour la probabilité de sortie des emplois au sein de sa communauté pour occuper un emploi supervisé par un Canadien français ou un Canadien anglais.....	94
Tableau X :	Coefficients non standardisés (b) de régression linéaire pour le logarithme du salaire horaire.....	101
Tableau XI :	Coefficients non standardisés (b) de régression linéaire pour le statut socioéconomique	106

Liste des figures

Figure 1 :	Fonction de survie pour l'épisode d'accès à un premier emploi	52
Figure 2 :	Fonction de transition pour l'épisode d'accès à un premier emploi	52
Figure 3 :	Table de survie de la probabilité d'accès à un premier emploi supervisé par une personne de la même origine ethnique que le répondant	63
Figure 4 :	Table de survie de la probabilité d'accès à un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais à la suite de l'occupation d'emplois dans sa communauté ethnique	65
Figure 5 :	Cycle économique long	74
Figure 6 :	Cycle économique moyen	75
Figure 7 :	Cycle économique court	75

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, Jean Renaud, pour ses précieux conseils, ses encouragements, sa disponibilité, sa bonne humeur quotidienne et la confiance qu'il a eu en moi. Il a été un directeur exceptionnel!

Je remercie également mon co-directeur, Gustave Goldmann, ma source d'inspiration initiale dans l'amorce de mes études de maîtrise. Par sa vision extérieure sur mes travaux, il m'a permis de pousser plus loin ma réflexion.

Un grand merci à mon conjoint, Amine, pour sa présence continuelle et ses nombreuses attentions tout au long de mes études qui m'ont permis de garder le moral dans les temps difficiles. Son support qu'il a su m'apporter est incommensurable : il a été tellement grand qu'il m'est impossible de le décrire.

Je tiens à remercier mes parents pour leur support inconditionnel. Merci maman pour toutes les corrections et les petits plats en fin de session! Merci papa pour ton calme et ta philosophie de vie qui m'ont permis de dédramatiser de nombreuses situations!

Je remercie également ma belle famille pour leur compréhension et leur support aux derniers moments de ma rédaction.

Merci aussi à Hélène, Michelle, Jean-François et Christine pour les nombreux débats, tant sur les enjeux théoriques que méthodologiques. Hélène, je me souviendrai longtemps des heures incalculables passées au téléphone! Je remercie également Hind qui a été une fidèle compagne tout au long de mes études de sociologie et avec qui j'ai pu partager les joies et les peines des études supérieures.

Merci à ma grande amie, Pinson, pour ses encouragements continuels, ses téléphones et ses visites surprises. Elle a su me garder les deux pieds sur terre et à me rendre le sourire à tous coups!

Je ne peux passer sous silence les membres du CEETUM, à qui je désire dire merci pour tous les services rendus, mais aussi pour toutes les discussions qui ont permis de faire de mes études de maîtrise une expérience beaucoup plus agréable.

Enfin, je remercie les différents organismes subventionnaires (FQRSC, Département de sociologie, Immigration et Métropoles, Sun Life, CEETUM) qui, par leur financement, m'ont permis de me dédier complètement à mes études de maîtrise.

1. Introduction

De nombreux immigrants sont admis au Québec à chaque année. À leur arrivée, ces derniers se retrouvent dans un nouveau contexte où ils ne bénéficient plus de leurs repères habituels, mais auquel ils doivent néanmoins s'adapter. Cette adaptation se fait progressivement au fil de l'établissement. Une des dimensions clé de l'adaptation permettant au nouvel arrivant d'établir un contact avec la société d'accueil est l'emploi. L'insertion des nouveaux immigrants au marché du travail constitue une dimension d'autant plus cruciale pour le Québec. En effet, plusieurs immigrants sont sélectionnés en vertu d'un profil socio-économique prometteur, de manière à faire face à divers enjeux économiques engendrés par le vieillissement de la population (telles une baisse de la population active, et de possibles pénuries de main-d'oeuvre) et la demande accrue de travailleurs qualifiés (MRCI, 2003).

Au Québec, plusieurs instances peuvent venir en aide aux nouveaux immigrants dans leur établissement économique. Ces derniers peuvent bénéficier de différents services d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux d'aide aux immigrants. De plus, les nouveaux arrivants peuvent avoir des membres de leur famille et des connaissances résidant au Québec qui viendraient les aider à s'établir; ou encore, ils peuvent se joindre à diverses associations ethniques. La communauté ethnique de l'immigrant pourrait alors agir comme agent d'intégration, orientant le nouvel arrivant vers certains types d'emploi. Il semble que la communauté ethnique puisse contribuer à réduire le coût associé à la migration en prenant en charge les nouveaux immigrants (Nee et Sanders, 2001). Toutefois, il reste à démontrer quel rôle elle est réellement appelée à jouer dans l'insertion économique des nouveaux arrivants.

Afin de mieux comprendre le soutien économique que peut apporter la communauté pendant les premières années de l'établissement, la présente étude se penchera sur les emplois disponibles pour les nouveaux arrivants à l'intérieur de celle-ci. C'est par l'analyse de la place qu'occupent les emplois de l'économie ethnique dans l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants qu'on arrivera à mieux cerner le rapport les reliant.

Pour ce faire, il s'agira de voir, dans un premier temps, qui sont les immigrants les plus susceptibles de se diriger vers l'économie ethnique et à quel moment de l'établissement cette transition survient. De plus, la présente recherche tentera de savoir si les immigrants quittent les emplois de l'économie ethnique, qui sont les immigrants les plus susceptibles d'en sortir et quel est le temps passé par ces derniers dans ces emplois. En dernier lieu, cette recherche s'attardera à voir si les immigrants oeuvrant dans l'économie ethnique ont des conditions de travail différentes de celles des immigrants occupant des emplois dans l'économie générale. Plus précisément, s'il existe des différences, il s'agira de voir si ces dernières s'estompent au fil de l'établissement de l'immigrant ou au contraire s'amplifient. On obtiendra alors un portrait global du lien unissant les immigrants à l'économie ethnique et des répercussions possibles pour le travailleur.

En abordant ces questions, les facteurs d'attraction et de répulsion de l'économie ethnique seront relevés. Les analyses tiendront compte de l'établissement professionnel des immigrants de manière dynamique, de façon à identifier à quels moments dans le processus d'établissement professionnel surviennent les diverses transitions et quelle place elles y prennent.

Les résultats obtenus de l'étude des nouveaux immigrants au sein de l'économie ethnique sont lourds de répercussions. Si les immigrants se dirigent vers ces emplois en début d'établissement, on pourra s'imaginer qu'ils constituent une stratégie d'insertion rapide en emploi. Toutefois, si ces emplois surviennent plus tardivement et perdurent, ils pourraient davantage révéler un phénomène de repli sur la communauté ethnique face aux barrières d'insertion à l'économie générale. L'évolution au fil du temps des conditions de travail dans le secteur ethnique de l'économie révélera si les immigrants peuvent espérer connaître une certaine mobilité ascendante ou si ce secteur constitue plutôt un piège à la mobilité. Ce faisant, en regardant une cohorte de nouveaux immigrants, on sera également en mesure de dégager si certains groupes sont plus enclins que d'autres à se retourner vers les membres de leur groupe ethnique pour assurer leur insertion.

Dans la suite de ce mémoire, une recension des écrits sera effectuée au deuxième chapitre. Il s'agira tout d'abord de définir ce qu'est une économie ethnique, tant dans sa forme la plus générale que dans ses modalités plus spécifiques. Ce n'est qu'une fois cette définition faite que l'on pourra entrevoir comment l'économie ethnique se manifeste dans l'établissement des nouveaux immigrants. Par la suite, les facteurs susceptibles d'influencer l'insertion professionnelle des nouveaux immigrants et leur rapport plus particulier à l'économie ethnique seront relevés. On verra alors si des mécanismes spécifiques conduisent et contribuent au maintien des immigrants dans l'économie ethnique. Tout au long de la recension des écrits des hypothèses de recherche seront émises à partir des constats relevés.

Comme cette recherche vise à étudier l'économie ethnique de manière dynamique, en voyant le rôle que cette dernière est appelée à jouer tout au long des premières années d'établissement des immigrants, elle se doit d'adopter une vision longitudinale. C'est seulement en s'attardant à la temporalité des événements vécus par les immigrants que l'on réussira à rendre compte de l'ampleur que prend l'économie ethnique et de ses retombées sur la vie des immigrants. Pour ce faire, les données de l'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) portant sur les dix premières années de résidence au Québec d'une cohorte d'immigrants admis au Québec en 1989 seront utilisées. C'est dans le chapitre trois que les questions d'ordre méthodologiques seront abordées. Les données, les méthodes d'analyse et les variables utilisées y seront décrites.

Une fois cela fait, les résultats seront exposés au chapitre quatre, après quoi suivra, au chapitre cinq, une discussion où les résultats obtenus seront confrontés aux hypothèses préalablement émises et finalement une conclusion.

2. Cadre conceptuel

Afin de comprendre dans quelle mesure et à quelles conditions l'insertion économique des immigrants passe par leur groupe d'origine, une définition des économies ethniques s'impose. Les économies ethniques risquent d'être confondues avec d'autres concepts tels que les « middleman minorities », l'économie d'enclave ethnique, l'économie immigrante et l'économie informelle, dont les définitions comportent des éléments communs. On s'attardera donc, dans un premier temps, à définir ce qu'est l'économie ethnique.

Par la suite, la recension des écrits permettra de relever les facteurs susceptibles d'influencer le rapport entretenu par les immigrants avec ce secteur de l'économie, tant pour ce qui est de l'accès et la sortie des emplois ethniques que pour leurs conditions de travail.

2.1 Définition des économies ethniques

L'étude des économies ethniques a débuté au cours des années 1980. Les premières définitions du concept des économies ethniques reviennent à Bonacich et Modell en 1980. Ils posent comme postulat général qu'une économie est ethnique lorsque les employés et les employeurs sont des co-ethniques. Les immigrants oeuvrant à leur propre compte sont également compris dans l'économie ethnique. Les bases de l'économie ethnique reposent principalement sur une ethnicité commune, partagée par le personnel de l'entreprise.

Reitz (1980) a élargi la définition des emplois ethniques aux individus s'exprimant dans leur langue d'origine au travail (cette langue devait être autre que l'anglais). Cette seconde définition est toutefois plus floue que la définition initiale de Bonacich et Modell du fait qu'elle inclut tous les individus ne parlant pas anglais au travail, et ce, même s'ils ne sont pas employés par un co-ethnique (Light et al., 1994).

Plus récemment, Light et Gold ont repris la définition de Bonachich et Modell et affirment que l'économie ethnique : « ... consists of the coethnic self-employed and employers and their coethnic employees. » (Light et Gold, 2000, p. 4).

La théorie développée sur les économies ethniques ne pose aucune prémisse en ce qui a trait à la localisation géographique des entreprises développées parallèlement au marché du travail général, ni ne fait de supposés sur la concentration des entreprises dans certaines industries. L'origine ethnique des clients et fournisseurs et le maintien d'une ambiance ethnique sur le lieu de travail ne sont également pas des critères de définition. Les économies ethniques peuvent être de différentes tailles selon les communautés dont il est question. Aucun nombre minimum d'entreprises n'est fixé pour affirmer la présence d'économies ethniques; certaines économies ethniques sont petites alors que d'autres sont plus développées (Light et Gold, 2000).

Pour les besoins de cette étude, l'économie ethnique sera définie selon le critère d'ethnicité commune entre les employés et les employeurs, tel qu'énoncé par Light et Gold (2000). On se concentrera sur les travailleurs de l'économie ethnique, plutôt que sur les entrepreneurs immigrants.

2.1.1 Ethnicité et économie ethnique

La théorie élaborée sur l'économie ethnique se retrouve aux prises avec un problème conceptuel : comment définir l'ethnicité pour en arriver à l'étudier empiriquement. L'ethnicité englobe plusieurs dimensions se retrouvant tant sur le plan individuel que collectif. Le groupe ethnique correspond à la manifestation de l'ethnicité sur le plan collectif, alors que l'identité ethnique renvoie à sa manifestation en tant que phénomène individuel (Isajiw, 1993). La présence d'indicateurs se retrouvant dans ces deux dimensions étant nécessaire pour rendre compte de l'ethnicité dans son ensemble, on s'attardera à ces deux composantes dans la présente étude.

Selon Frederick Barth (1995), les groupes ethniques se construisent dans l'interaction. Les groupes ethniques s'articulent autour de frontières. Ces dernières servent à déterminer les limites internes et externes du groupe. D'une part, les individus, de même que le groupe dans son ensemble, s'attribuent une identité. Ceci relève d'un processus d'auto-identification par lequel les frontières internes du groupe ethnique se définissent. D'autre part, les individus et le groupe déterminent

les frontières externes. Ces frontières externes serviront à définir « l'Autre » et à l'exclure du groupe. Les individus se définissant comme membre d'un groupe se voient confirmer cette identité par les partis avec lesquels ils entrent en interaction. Pour se différencier les uns des autres, les groupes définissent certains symboles ou caractéristiques particulières qui serviront à identifier les membres de l'endo-groupe et de l'exo-groupe. Ces critères significatifs servant à distinguer le « Eux » du « Nous » peuvent toutefois varier en fonction des époques et des situations.

Sur le plan individuel, l'identité peut également être définie dans le jeu des frontières. En présence de certains individus et dans certains contextes, l'accent sera mis sur certaines caractéristiques particulières, alors qu'avec d'autres personnes et dans des circonstances différentes, d'autres caractéristiques seront mises de l'avant. Un individu peut donc intégrer des identités multiples et chacune se manifesterà dans des situations particulières.

Isajiw (1993) pousse plus loin la définition de l'identité ethnique. Il identifie des aspects externes et internes à l'identité. Les aspects externes sont les manifestations sociales d'une identité. Ils renvoient aux comportements observables, par lesquels l'individu exprime son identité. Ils peuvent revêtir plusieurs formes. Le simple fait de parler une langue donnée ou de participer aux activités d'organisations ethniques traduit l'aspect externe de l'ethnicité.

L'aspect interne de l'identité défini par Isajiw se divise en trois dimensions distinctes : cognitive, morale et affective. La dimension cognitive correspond aux images que l'individu se fait de lui-même et de son groupe. Elle comprend la connaissance de l'histoire, du patrimoine et des valeurs du groupe. Des symboles particuliers (personnages illustres de l'histoire, événements) peuvent être retenus par l'individu pour traduire les composantes de cette dimension. La deuxième dimension, soit la dimension morale, relève du sentiment d'obligation qu'une personne ressent envers le groupe. Ces sentiments traduisent l'importance du groupe pour l'individu et son engagement envers ce dernier. Selon Isajiw, ces sentiments d'obligation peuvent se traduire notamment par le désir de transmettre la langue du groupe à ses enfants ou d'aider des co-ethniques à se trouver un emploi. La dernière dimension est d'ordre affectif. Elle correspond aux sentiments d'attachement au

groupe. Deux types de sentiments prédominants s'y retrouvent : un sentiment de sécurité et de solidarité accrue en présence des membres du groupe comparativement aux membres d'autres groupe et un plus grand sentiment de sécurité et de confort face aux comportements de son groupe qu'à ceux des autres groupes.

Lorsque l'on combine l'approche de l'identité ethnique de Isajiw à celle développée par Barth sur les frontières ethnique, on obtient une définition plus complète de l'ethnicité et de la façon dont se conjuguent les aspects individuels et collectifs. L'ethnicité y est alors vue à la fois comme un phénomène psychologique, mais également social. L'individu, à travers ses relations, prend position et en arrive à se définir. On comprend alors que l'ethnicité, tant du point de vue individuel que collectif, est en perpétuelle reconstruction. Les frontières se définissant dans les relations entre individus, elles sont perméables et malléables. De par cette caractéristique, il peut arriver que les individus redéfinissent leur appartenance ethnique au fil du temps et en arrivent à intégrer une nouvelle appartenance. On assisterait alors à une redéfinition du contenu des dimensions internes de l'identité ethnique amenant un individu à changer son groupe de référence. Ce changement d'identification d'un groupe ethnique à un autre est connu sous le nom de mobilité ethnique (Goldmann, 1998). On peut penser que ce phénomène se manifeste particulièrement dans un contexte de migration.

Certains groupes ethniques peuvent se définir en fonction de leurs origines nationales. Cependant, nation n'est pas synonyme d'unité; plusieurs groupes ethniques peuvent co-exister au sein d'une même nation. Souvent les nouveaux immigrants se définissent sous l'angle d'une appartenance régionale ou encore religieuse plutôt que nationale. Définir les économies ethniques en fonction des pays de provenance des immigrants consisterait en une approximation du phénomène et non en la réalité. De plus, l'identité ethnique est appelée dans bien des cas à se redéfinir en contexte de migration. Ce n'est qu'au cours du processus d'établissement que certains immigrants redéfinissent leur identité en fonction de l'origine nationale (Light et al., 1993). Étudier les économies ethniques implique donc des distinctions fines dans la définition des frontières ethniques.

Il demeure néanmoins que plusieurs études traitant des économies ethniques ont basé leur définition de l'ethnicité sur l'origine nationale des individus (Zhou et Logan, 1989; Sanders et Nee, 1987; Wilson et Portes, 1985; Bonacich et Modell, 1980; Reitz, 1980). Or, définir les groupes ethniques en termes d'origine nationale comporte des limites, sachant que les frontières ethniques ne se définissent pas nécessairement sur cette base, mais à partir de facteurs qui varient selon les circonstances et qui peuvent changer d'un groupe à l'autre.

L'étude de Light et al. (1993) sur les Iraniens de Los Angeles oeuvrant dans l'économie ethnique montre qu'il existe des sous-groupes à l'intérieur de la population iranienne. L'embauche à l'intérieur de l'économie ethnique se fait en fonction de ces sous-groupes, les employeurs iraniens favorisant l'embauche de membres de leur famille et de personnes partageant la même religion. Les auteurs concluent à l'existence de quatre économies ethniques iraniennes distinctes à Los Angeles.

La perception qu'ont les immigrants des individus composant leur groupe ethnique est plus susceptible de refléter les frontières et l'identité ethnique de chacun qu'une distinction faite à partir des pays d'origine des immigrants. Se baser uniquement sur des marqueurs géographiques ne permet pas de rendre compte des différents groupes ethniques co-existant au sein d'une même nation ou encore de saisir les identités transcendant ses frontières. De plus, il a été relevé que les nouveaux immigrants peuvent redéfinir leur affiliation ethnique en cours d'établissement, tel que le suppose le concept de mobilité ethnique.

L'étude de l'économie ethnique demande dès lors qu'une attention soit portée à la définition que les immigrants se donnent de leur groupe ethnique. Lorsque l'information sera disponible pour faire de telles distinctions, la perception qu'ont les immigrants d'une identité ethnique commune avec les individus qui les entourent sera privilégiée dans la présente étude. De cette manière, on parviendra à mieux rendre compte de l'ethnicité en tant que phénomène individuel et collectif. Ceci permettra d'autant plus de comprendre le lien entretenu par les immigrants avec l'économie ethnique tout au long de leur établissement.

2.1.2 Middleman minorities

Une perspective ayant eu une grande influence sur la théorie des économies ethniques est celle des « middleman minorities ». Les travaux sur les « middleman minorities » réalisés par Bonacich au début des années 1970 sont à l'origine de la théorie des économies ethniques (Light et Gold, 2000). Toutefois, ces deux théories sont conceptuellement distinctes. La théorie des économies ethniques est plus générale et les « middleman minorities » ne sont en réalité qu'un cas particulier d'économies ethniques.

La théorie des « middleman minorities » implique que certains groupes ethniques développent une économie fondée sur la base d'une origine ethnique commune. Ils occupent également une position intermédiaire au sein de la société, ces derniers ne faisant pas partie de l'élite du pays d'accueil ou encore des défavorisés (Bonacich, 1973). Par exemple, les Juifs d'Europe, les Chinois dans la région sud-asiatique, et les Japonais et Grecs aux États-Unis ont occupé ce genre de position.

Les groupes occupant cette place dans la société étaient traditionnellement vus comme des individus de passage dans la société. Ces derniers n'étaient pas venus pour y rester, mais pour accumuler du capital et chérissaient toujours l'idée du retour au pays d'origine. Ils occupaient des emplois qu'ils pouvaient quitter rapidement ou encore transporter dans leur pays d'origine. Ainsi, ils exerçaient bien souvent des fonctions de commerçant. Ce désir de retour au pays favorisait le développement de solidarité au sein de leur groupe ethnique et cette solidarité permettait d'autant plus le développement d'une économie ethnique au sein de la société d'accueil. Leurs entreprises se retrouvaient donc fortement composées de membres de leur groupe ethnique ou de membres de leur famille. Bonacich ajoute à ces conditions que, pour qu'un groupe se retrouve dans une position médiatrice, une certaine hostilité de la part de la société d'accueil envers le groupe en question doit exister. Cette hostilité prendrait racine au sein de conflits économiques entre les parties. Cela aurait comme effet de solidifier davantage les liens unissant les membres du groupe ethnique et de les isoler au sein de la société.

Somme toute, le contexte particulier dans lequel les « middleman minorities » se sont développées va au-delà de la définition initiale des économies ethniques qui suppose uniquement la co-ethnicité des employés et des employeurs.

2.1.3 L'économie d'enclave ethnique

Une autre approche qui a souvent été confondue avec les économies ethniques est celle de l'économie d'enclave ethnique qui ne constitue qu'une modalité particulière de l'économie ethnique. Toutes les économies d'enclave ethnique sont des économies ethniques, mais ce ne sont pas toutes les économies ethniques qui impliquent la présence d'une enclave.

À ses débuts dans les années 1980, la théorie de l'économie d'enclave ethnique a été développée par Portes et ses collègues (Wilson et Portes, 1980; Portes et Bach, 1985). Cette théorie fait état d'un nouveau mode d'insertion au marché du travail, également basé autour d'une ethnicité commune entre les employés et employeurs. Selon la vision développée par Portes, une caractéristique supplémentaire doit être observée pour pouvoir affirmer la présence d'une économie d'enclave. Non seulement, il doit y avoir un nombre considérable d'entreprises ethniques, mais ces entreprises doivent également être regroupées géographiquement.

D'autres auteurs définissent non pas l'économie d'enclave ethnique par le regroupement géographique d'entreprises, mais par une forte concentration d'entreprises où les employés et les employeurs sont des co-ethniques dans certains secteurs d'activité particuliers (Model, 1997; Logan, Alba et McNulty, 1994; Zhou et Logan, 1989).

Dans tous les cas, l'économie d'enclave ethnique suppose une certaine concentration, que celle-ci soit géographique ou relative à la densité des entreprises dans une industrie particulière. Par l'introduction de cette condition supplémentaire dans la définition des économies d'enclave, on remarque que la définition de l'économie ethnique est plus générale.

2.1.4 L'économie immigrante

Light, Bernard et Kim (1999) mettent en évidence un autre rapport entre immigrants et ethnicité en milieu de travail. Les auteurs rapportent que certaines communautés ethniques comportent un large éventail d'immigrants entrepreneurs. Il peut arriver, lorsque le nombre d'entrepreneurs est élevé au sein d'un groupe, que les employeurs ne réussissent pas à trouver la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise à l'intérieur de la communauté ethnique. Dans ces cas, certains entrepreneurs transcendent les frontières du groupe et embauchent des travailleurs d'autres groupes immigrants. Light, Kim et Bernard réfèrent à ce phénomène sous le nom d'économie immigrante. Au contraire de l'économie ethnique où employeurs et employés co-ethniques se côtoient, l'économie immigrante relève de situations où des employeurs et employés immigrants d'origines différentes sont réunis sur un même lieu de travail. (Light, Bernard et Kim, 1999). Les auteurs ont trouvé que près de la moitié des travailleurs de l'industrie du vêtement à Los Angeles se retrouve dans l'économie immigrante, contre 30% qui oeuvreraient dans l'économie ethnique et 20% dans l'économie générale.

D'autres manifestations de ce phénomène ont notamment été observées au sein de la communauté coréenne aux États-Unis où les entrepreneurs avaient recours à de la main-d'œuvre d'origine mexicaine et équatorienne (Kim, 1999).

Un tel type d'alliance offre des bénéfices économiques pour les deux partis. D'une part, il offre l'avantage de permettre aux groupes ayant de forts taux d'entrepreneuriat d'accéder à de la main-d'œuvre. D'autre part, les groupes ayant peu d'entrepreneurs jouissent d'un bassin d'emplois qui ne serait autrement pas disponible. Comme pour les économies ethniques, deux réseaux sont ici liés, soit un réseau d'entrepreneurs et un réseau de travailleurs immigrants, à la distinction près que ces derniers diffèrent sur le plan de l'origine ethnique.

Malgré que ces deux concepts partagent certaines similarités, la présente étude restreindra son propos à l'économie ethnique pour laquelle les relations de travail entre co-ethniques seront considérées.

2.1.5 L'économie informelle

Une dernière distinction s'impose entre l'économie ethnique et l'économie informelle. L'économie informelle comprend des entreprises dont ses activités se situent en dehors du cadre législatif régissant les activités commerciales et qui, par le fait même, ne peuvent bénéficier de la protection du cadre institutionnel mis en place (Feige, 1990 : cité dans Portes, 1994). L'économie informelle co-existe avec un secteur dit formel et se définit en opposition à celui-ci.

L'économie ethnique ne peut être réduite au secteur informel de l'économie. C'est là la principale différence entre ces deux types d'économies. En effet, bien que certaines entreprises de l'économie ethnique se retrouvent dans le secteur informel, bon nombre d'entreprises ethniques font plutôt partie du secteur formel de l'économie (Light et Karageorgis, 1994). De plus, les liens unissant les travailleurs de l'économie ethnique reposent sur un critère d'ethnicité commune. Au sein de l'économie informelle, les travailleurs du secteur informel et les choix économiques découlant de ce type d'économie ne sont pas nécessairement motivés par le partage d'une origine commune.

En somme, l'économie ethnique consiste en la forme la plus simple de la manifestation de la co-ethnicité en milieu de travail. Elle comporte plusieurs modalités spécifiques : les « middleman minorities », l'enclave ethnique et l'économie informelle. Cependant, afin de voir l'influence de la communauté ethnique sur l'emploi chez les immigrants, seul le critère de co-ethnicité du personnel de l'entreprise permettra d'appréhender ce phénomène dans son ensemble. Le défi que pose l'étude de l'économie ethnique est certainement la définition des groupes ethniques. La prise en compte de la perception des individus du groupe ethnique auquel ils appartiennent est davantage susceptible de rendre compte de la mouvance et de la redéfinition des frontières ethniques.

2.1.6 L'économie ethnique et l'établissement professionnel

Afin de comprendre la place que prend l'économie ethnique dans l'établissement professionnel des nouveaux immigrants, on doit, d'une part, s'attarder au moment où les immigrants obtiennent un emploi de ce type et d'autre part, à voir, une fois le lien entre l'immigrant et l'économie ethnique créé, combien de temps il perdure. Le meilleur indicateur de lien avec ce segment du marché consiste en l'étude des vitesses d'accès et de sortie de l'économie ethnique. La compréhension du processus de base sous-jacent aux transitions¹ dans et hors de l'économie ethnique, permettra de relever l'importance relative de ce phénomène chez les nouveaux arrivants. On verra alors si l'emploi dans l'économie ethnique correspond à un état passager ou au contraire implique un lien à long terme et quels sont les profils d'immigrants les plus à risque de connaître différentes transitions. Une fois les transitions en emploi étudiées, des recherches sur les conditions de travail dans l'économie ethnique permettront de raffiner la compréhension de ce rapport en y apportant une dimension supplémentaire : la qualité de l'emploi. Une comparaison des possibilités qu'offrent l'économie ethnique et le marché du travail général sera effectuée. Par celle-ci, on verra si les emplois de l'économie ethnique peuvent constituer une alternative viable pour les nouveaux arrivants au fil du temps.

La seule étude recensée ayant abordé l'économie ethnique sous une perspective longitudinale est celle de Nee, Sanders et Sernau (1994). Leur étude porte sur les transitions en emploi d'immigrants asiatiques de Los Angeles dans et hors de l'économie ethnique. Des entretiens auprès d'immigrants chinois, philippins et coréens ont été conduits et ont permis de reconstituer le parcours en emploi de 171 individus. En plus de procéder à une analyse du discours des répondants, les données recueillies ont été codées de manière à permettre des analyses quantitatives. Une régression de survie à risques proportionnels a été réalisée pour étudier le début d'emplois dans l'économie ethnique entre 1989 et 1990. Les résultats obtenus

¹ Pour les fins de la présente étude, une transition sera définie comme étant le passage d'un état à un autre. Deux types de transition y sont abordés. Le premier renvoie à un passage d'un état où l'individu n'a jamais été à l'emploi de l'économie ethnique à celui où il obtient un emploi dans sa communauté. Le deuxième type de transition renvoie au passage d'un état où le dernier emploi occupé par l'individu se situe dans l'économie ethnique à celui où l'individu en vient à occuper un emploi dans l'économie générale.

indiquent que les chances de débiter un emploi dans l'économie ethnique diminuent au fil du temps d'établissement dans la société d'accueil. C'est donc dire que l'emploi au sein des communautés ethniques permet une insertion économique rapide lors de l'arrivée de l'immigrant. Une classification des changements d'emploi des immigrants a également démontré que, lorsqu'ils passent d'un emploi à l'autre, les immigrants quittant un emploi de l'économie ethnique retrouvent, dans la majorité des cas, un autre emploi dans le secteur ethnique. Toutefois, Nee, Sanders et Sernau (1994) remarquent qu'un nombre élevé de changements d'emploi conduit peu à peu les immigrants hors de l'économie ethnique.

Bien que cette étude contribue à la compréhension de la place de l'économie ethnique dans l'établissement professionnel des immigrants, elle comporte quelques lacunes. Nee, Sanders et Sernau étudient les débuts et changements d'emploi dans l'économie ethnique sans prendre en compte le moment dans l'établissement auxquels ils surviennent. Dans leur étude du début d'emploi dans l'économie ethnique, ils étudient l'obtention d'un emploi de ce type, quel qu'il soit. Cet emploi peut alors être le premier emploi occupé dans l'économie ethnique ou non. Un immigrant sera considéré dans la même analyse de début d'un emploi dans l'économie ethnique autant de fois qu'il aura connu un tel emploi. Ce faisant, on perd de vue l'étude du premier emploi obtenu dans l'économie ethnique et le moment où cette transition survient. Or, le premier emploi dans l'économie ethnique peut être vu comme un acte d'établissement précis. L'étude de cet événement spécifique permet de comprendre l'ampleur que revêt l'économie ethnique dans l'insertion économique des immigrants. De plus, en se concentrant uniquement à voir vers quel type d'emploi les immigrants se dirigent après avoir occupé un emploi dans l'économie ethnique (de quelque rang qu'il soit), les auteurs omettent une dimension cruciale de l'étude de la sortie de l'économie ethnique : sa temporalité. À souligner également que les propos de Nee, Sanders et Sernau se sont concentrés sur la réalité vécue par les immigrants asiatiques. On peut se demander si des résultats semblables auraient pu être trouvés pour l'ensemble des communautés immigrantes.

Pour étudier la place que prend l'économie ethnique dans l'établissement professionnel des immigrants, il faut d'abord s'attarder au premier contact entre l'immigrant et l'économie ethnique. La présente étude se penchera sur l'accès au premier emploi obtenu par les immigrants dans l'économie ethnique. Le moment où les immigrants franchiront les frontières de l'économie ethnique pour regagner le marché du travail général est également un indicateur de premier plan du lien entre les immigrants et ce segment du marché de l'emploi. Il permettra de voir si les immigrants se dirigeant vers l'économie ethnique quittent ce type d'emploi et pendant combien de temps le lien entre les nouveaux arrivant et le secteur ethnique de l'économie est maintenu.

Comprendre comment l'économie ethnique peut contribuer à l'établissement des nouveaux immigrants ne peut se faire qu'en étudiant le parcours en emplois des immigrants depuis leur arrivée et en situant chronologiquement les divers événements vécus par les immigrants. Pour étudier l'établissement professionnel de manière dynamique, soit en y considérant les débuts et les fins d'emploi dans l'économie ethnique, des données longitudinales sont requises. Ces données étant datées, elles seules permettront de comprendre l'impact que peuvent avoir les événements vécus au cours de l'établissement des immigrants sur les vitesses d'accès et de sortie des emplois dans l'économie ethnique. C'est ce que cette étude se propose de faire.

On peut également se demander ce qu'il en est de l'expérience vécue par l'ensemble des immigrants dans l'économie ethnique. La présente recherche ne se limitera pas à l'étude d'une seule communauté tel que le firent Nee, Sanders et Sernau. Elle étendra plutôt son propos à l'ensemble d'une cohorte d'immigrants québécois. On verra alors si les réalités vécues par les immigrants dans l'économie ethnique diffèrent en fonction des communautés d'origine des immigrants. De plus, les résultats que l'on obtiendra suite à l'étude de la participation d'immigrants québécois à l'économie ethnique permettront de relever des différences ou similitudes quant aux constats trouvés dans la littérature sur les immigrants américains oeuvrant dans ce secteur de l'économie.

2.2 Facteurs influençant le rapport des immigrants à l'économie ethnique : l'accès, la sortie et les conditions de travail

La présence en emploi des immigrants dans l'économie ethnique peut être affectée par divers facteurs. Les vitesses d'accès et de sortie d'emploi peuvent être tributaires de facteurs se rapportant aux individus, de même qu'au contexte socio-économique prévalant dans la société d'accueil. Les approches sur la capacité des immigrants à obtenir et à conserver des emplois se rapportant au capital humain, au capital social, aux caractéristiques socio-démographiques et à la conjoncture économique seront abordées. Les caractéristiques des emplois ethniques feront également l'objet de discussions afin de relever dans quelle mesure ces dernières peuvent influencer la sortie d'emploi des immigrants et si elles diffèrent de celles obtenues par les immigrants dans l'économie générale.

2.2.1 Capital humain

Selon la théorie du capital humain, les individus investissent rationnellement en vue d'acquérir un savoir susceptible d'influencer leurs cheminements professionnels (Becker, 1993). Ce type de capital peut revêtir différentes formes telles que l'éducation, la formation, l'expérience de travail et la compétence linguistique. Il a la particularité d'être indissociable de son détenteur (Jarousse, 1991). Cette caractéristique prémunit l'individu contre toute appropriation du capital acquis par une autre partie.

Le choix qu'un individu fait d'acquérir certaines compétences et savoir-faire, à travers l'éducation ou des formations (générales ou spécifiques), comporte néanmoins certains coûts. L'individu doit notamment acquitter les frais relatifs à la formation encourue et consacrer du temps à cette dernière (temps qui ne pourra être alloué à d'autres activités, tel le travail rémunéré ou les loisirs). En retour, au terme de sa formation l'individu devrait retirer des bénéfices durables des connaissances acquises. Sur le marché du travail, cette forme de capital peut influencer la position occupée de même que le revenu d'emploi.

2.2.1.1 La formation

La scolarité des immigrants, comme pour l'ensemble de la population, peut influencer leur rapport au marché du travail. De manière générale, plus les immigrants sont scolarisés, plus ils ont de chances de se trouver un emploi et de bénéficier de bonnes conditions salariales (Piché et Bélanger, 1995). Les plus scolarisés sont ceux qui s'adaptent le mieux économiquement (Borjas, 2000). L'étude de la vitesse d'accès à un premier emploi auprès des répondants de l'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) permet de remarquer cet écart entre les différents niveaux de scolarité. Les immigrants les moins scolarisés, soit ceux possédant une scolarité de niveau primaire, sont ceux qui accèdent le moins rapidement à l'emploi, lorsque comparés à leurs compatriotes ayant une scolarité secondaire, post-secondaire et universitaire (Renaud et al., 2001).

Malgré l'avantage conféré par une scolarité élevée, Gozalie (2002) constate que, chez les immigrants, la scolarité faite à l'étranger avant la migration confère des avantages moindres sur le marché du travail que celle faite suite à la migration en sol canadien. À cette difficulté de faire valoir la scolarité acquise avant la migration vient s'ajouter, pour certains immigrants, le problème de la reconnaissance des diplômes étrangers. Selon les données recueillies par l'Étude Longitudinale auprès des Immigrants du Canada (ÉLIC), 76% des immigrants rejoints dans l'enquête possédaient lors de leur arrivée au moins un titre de compétence étranger. De ce nombre, 26% ont évoqué avoir rencontré des problèmes de reconnaissance de leurs acquis scolaires (Statistique Canada, 2003). Ce problème a également été relevé auprès des immigrants québécois interrogés dans le cadre d'une enquête sur les travailleurs sélectionnés. Ils étaient 31% à avoir évoqué la non-reconnaissance des études complétées à l'extérieur du Québec (Godin, 2004).

Pour pallier ce problème et augmenter leur capital humain, les nouveaux immigrants peuvent décider d'entreprendre une formation dans leur société d'accueil. Selon l'enquête ÉNI, 53% des immigrants auront débuté une formation au cours de leur première année de résidence et ce sera environ 70% qui l'auront fait au terme des dix premières années d'établissement (Renaud et al., 2001).

Néanmoins, Tolley (2003) affirme que, même si la non-reconnaissance des acquis scolaires étrangers constitue un frein à la pleine utilisation du potentiel des nouveaux arrivants, les immigrants scolarisés sont plus susceptibles de performer sur le marché du travail canadien que ceux qui ne possèdent pas ces atouts.

Face aux difficultés d'insertion au marché du travail que peuvent rencontrer les moins scolarisés et ceux qui sont scolarisés, mais qui ne peuvent faire valoir leur capital, l'économie ethnique constitue une alternative permettant aux immigrants de se trouver un emploi. En effet, l'économie ethnique semble davantage accueillir des immigrants peu scolarisés (Reitz, 1980). Plus particulièrement, Nee, Sanders et Sernau (1994) se sont attardés à l'étude des transitions en emploi des immigrants dans et hors de l'économie ethnique de Los Angeles. Ils rapportent que les immigrants peu scolarisés, ou qui sont scolarisés mais éprouvent des problèmes à faire reconnaître leurs diplômes antérieurs à la migration, sont plus susceptibles de se retrouver dans l'économie ethnique. Par leur participation à l'économie ethnique, ces immigrants pourraient ainsi contourner les obstacles à l'insertion dans l'économie générale.

Harris (2003) arrive à des conclusions similaires dans une étude portant sur les immigrants coréens en Chine travaillant dans l'enclave ethnique. Les résultats obtenus pour les déterminants de la participation des immigrants coréens dans l'enclave ethnique de Chine démontrent que l'enclave attire les immigrants manquant les acquis scolaires nécessaires à l'insertion dans le marché du travail général.

Wilson et Portes (1980) ont effectué une étude sur les conditions salariales dont bénéficient les immigrants cubains dans l'enclave ethnique. Ils montrent que les immigrants cubains peuvent faire valoir leurs études effectuées dans leur pays d'origine dans l'enclave ethnique. Ils concluent que l'enclave ethnique permet l'utilisation du capital humain pré-migratoire.

Nee, Sanders et Sernau (1994) trouvent également que, lorsque les nouveaux arrivants possèdent une formation dans le pays d'accueil, ils sont moins susceptibles de se diriger vers des emplois de la communauté ethnique et obtiennent plutôt des emplois dans l'économie générale. Une fois dans l'économie ethnique, ce sont les

immigrants ayant suivi une formation en cours d'établissement et qui ont un haut niveau d'éducation, qui sortent de l'économie ethnique.

Une autre étude sur les systèmes de formation dans l'économie ethnique montre que les employeurs de ce secteur recrutent une main-d'œuvre non qualifiée qu'ils forment eux-mêmes (Bailey et Waldinger, 1991). La formation acquise en cours d'emploi permet au travailleur de connaître de la mobilité. Il peut soit en arriver à intégrer des fonctions hiérarchiques supérieures (par exemple des postes de supervision) dans l'entreprise, à s'établir à son propre compte ou, bien que plus rarement, à s'insérer à l'économie générale. Cet effet n'a toutefois pas été démontré pour les vitesses de sortie de l'économie ethnique.

En bref, la scolarité des immigrants contribue à la compréhension du rapport entre ces derniers et le marché du travail, tant général qu'ethnique. Une formation élevée et locale semble favoriser l'insertion au marché général, alors qu'une formation scolaire faible ou élevée mais non reconnue est susceptible de conduire l'immigrant vers l'économie ethnique.

2.2.1.2 L'expérience de travail

Les immigrants peuvent, lors de leur arrivée, avoir déjà acquis de l'expérience sur le marché du travail dans leur pays d'origine. Toutefois, cette expérience n'est pas toujours reconnue par les employeurs, ou du moins pas au même titre que l'expérience acquise dans le pays d'accueil (Tolley, 2003). L'expérience canadienne rapporte davantage que l'expérience étrangère (Gozalie, 2002). Tout comme pour la scolarité, les immigrants de l'Étude Longitudinale auprès des Immigrants du Canada (ÉLIC) et de l'étude sur les travailleurs québécois sélectionnés ont été confrontés au problème du manque de valorisation de leur expérience de travail étrangère au cours de leur recherche d'emploi dans les proportions respectives de 26% et de 38% (Statistique Canada, 2003; Godin, 2004).

Or, les employeurs ethniques peuvent plus facilement reconnaître les diplômes de même que l'expérience étrangère (Hou et Picot, 2003). Wilson et Portes (1980) démontrent que les immigrants cubains peuvent tirer profit de leur expérience de travail antérieure à la migration dans l'enclave ethnique.

Nee, Sanders et Sernau (1994) notent que plusieurs nouveaux arrivants vont d'abord dans l'économie ethnique. Ce n'est qu'après avoir accumulé de l'expérience de travail dans le pays d'accueil et augmenté leur capital humain qu'ils tendent à retourner vers l'économie générale. Toutefois, la transition de l'économie ethnique vers l'économie générale peut prendre plus ou moins de temps selon les individus. Les résultats de l'étude indiquent également que plus les immigrants ont occupé d'emplois aux États-Unis et plus ils ont résidé longtemps dans le pays d'accueil, moins leurs chances de débiter un emploi dans l'économie ethnique sont grandes.

2.2.1.3 La langue

La compétence linguistique des immigrants est également un attribut exerçant une influence sur l'emploi. D'une part, la connaissance des langues officielles exerce un effet positif sur les revenus d'emploi des immigrants (Chiswick et Miller, 2000). Chiswick et Miller (2000) démontrent même que le fait de connaître la langue du pays d'accueil vient augmenter les bénéfices monétaires retirés par les immigrants de leurs années de scolarité et de leur expérience de travail pré-migratoire.

Au-delà de son effet sur les gains des immigrants, la maîtrise des langues peut également avoir des effets favorables sur les perspectives d'emploi. Elle est susceptible d'augmenter les possibilités de mobilité professionnelle ascendante (Manègre, 1993). La méconnaissance de l'anglais ou du français limite l'accès aux emplois nécessitant des compétences dans une de ces langues (MRCI, 1996). On peut donc croire que les immigrants connaissant soit le français ou l'anglais réussiront à intégrer le marché du travail québécois plus rapidement que ceux ne possédant pas de telles compétences. De plus, la maîtrise des langues leur conférera soit la possibilité de connaître une certaine mobilité entre les emplois pour atteindre les emplois auxquels ils aspirent, ou encore la possibilité de conserver plus longtemps leurs emplois.

Au Québec, Lebeau et Renaud (2002) ont réalisé une étude sur le rôle des compétences linguistiques sur la mobilité en emploi d'une cohorte de 1000 immigrants arrivée au Québec en 1989. Ils ont considéré le temps mis pour accéder aux trois premiers épisodes d'emploi et la durée de ces derniers. Ils ont trouvé que la

connaissance de l'anglais n'a pas d'influence sur les temps d'accès et de durée des emplois. La connaissance du français, elle, diminue le temps d'accès au deuxième emploi. De plus, le français a un effet sur la durée d'emploi : il diminue la durée des deux premiers épisodes d'emploi et augmente la durée du troisième. Ceci revient à dire que le début d'établissement serait caractérisé par une mobilité en emploi, après quoi cette compétence permettrait plutôt de conserver un emploi et par le fait même de se stabiliser sur le marché du travail. Toutefois, la langue n'a pas un effet homogène au cours du processus d'établissement. Si en début d'établissement c'est la connaissance des langues qui joue, cet effet s'estompe au fil du temps pour faire place à un effet des réseaux sociaux linguistiques.

Bien qu'il n'y ait pas d'effet homogène de la langue tout au long de l'établissement, on peut tout de même se demander quelles sont les avenues possibles pour les immigrants qui ne jouissent pas des compétences linguistiques dans la langue du pays d'accueil. Des chercheurs affirment que les compétences linguistiques des immigrants influencent le rapport qu'ils ont avec l'économie ethnique (Fong et Ooka, 2002; Li, 1996; Nee, Sanders et Sernau, 1994; Wilson et Portes, 1980). Wilson et Portes (1980) trouvent que lorsque les immigrants ne connaissent pas la langue du pays, ils se tournent vers l'économie ethnique afin de contourner les barrières linguistiques à leur insertion dans le reste du marché du travail. L'emploi dans l'économie ethnique permet de transposer dans un contexte de migration les compétences linguistiques et culturelles de leur pays d'origine (Sanders et Nee, 2001). Toutefois, les compétences linguistiques des immigrants peuvent évoluer au cours de l'établissement, suite à un apprentissage. Les compétences linguistiques des immigrants déterminent les habiletés à entrer en interaction avec les natifs et d'obtenir de l'information sur les opportunités d'emploi au-delà du groupe ethnique. Selon Nee Sanders et Sernau (1994), les immigrants asiatiques de Los Angeles connaissant l'anglais à leur arrivée, de même que les immigrants ayant travaillé dans l'économie ethnique, mais ayant amélioré leurs compétences langagières, sont plus susceptibles de se trouver un emploi dans l'économie générale. D'un autre côté, la même étude démontre que la non-connaissance de l'anglais augmente les vitesses d'accès aux emplois des économies ethniques (Nee, Sanders et Sernau, 1994).

Il ressort que le rapport entre les immigrants et le marché du travail est en partie déterminé par le capital humain de ces derniers, que ce soit en termes de formation, d'expérience de travail ou de compétence langagière. L'économie ethnique semble présenter une voie supplémentaire d'insertion, tant pour les nouveaux immigrants démontrant un profil en capital humain peu favorable à l'insertion en emploi, que pour les immigrants ayant un capital humain élevé mais non reconnu sur le marché du travail général. On peut effectivement penser que les employeurs de l'économie ethnique recherchent tout autant que les employeurs du marché général à embaucher les individus les plus aptes à bien exécuter le travail. Seulement, comme l'employé et l'employeur de l'économie ethnique partagent des références communes, il se peut que le capital humain pré-migratoire y soit davantage valorisé et reconnu. À mesure que l'immigrant acquerra des compétences linguistiques, suivra des formations et accumulera de l'expérience de travail dans la société d'accueil, il deviendra moins susceptible d'accéder aux emplois de sa communauté. De manière similaire, l'acquisition de capital humain augmentera les chances de sortie des immigrants ayant au préalable accédé à l'économie ethnique. L'investissement en capital humain fait dans la société d'accueil diminuera la durée des emplois dans l'économie ethnique et augmentera les vitesses de transition. Il reste néanmoins à voir si ces hypothèses se concrétisent en ce qui concerne les vitesses d'accès au premier emploi dans l'économie ethnique et de sortie de cette dernière.

Seule l'étude de Nee, Sanders et Sernau (1994) s'est directement attardée aux vitesses d'accès aux emplois de l'économie ethnique. Elle n'a toutefois pas effectué de distinctions entre le premier emploi obtenu dans ce secteur et les emplois subséquents. Aucune étude n'a directement abordé la vitesse de sortie de l'économie ethnique. Les études recensées permettent de voir uniquement le profil des immigrants se retrouvant dans l'économie ethnique sans les comparer à la population immigrante en général, si bien qu'on ne peut savoir si cette population est réellement distincte du point de vue de sa composition en capital humain. Il faut donc faire l'étude sur une population d'immigrants en les considérant dès leur arrivée pour voir

quel profil d'immigrants se dirigent et restent davantage dans ce type d'emploi. Seulement à ce moment on pourra dire s'il y a des immigrants plus susceptibles que d'autres de se retrouver dans l'économie ethnique et d'y demeurer.

Les études les plus concluantes s'attardent à l'expérience vécue dans l'économie ethnique de groupes particuliers d'immigrants, tel les immigrants asiatiques ou cubains des États-Unis, ou encore les Coréens en Chine. On ne peut généraliser d'emblée les résultats obtenus auprès de ces groupes qui sont arrivés bien souvent dans des conditions particulières (tels que pour les cubains qui ont fuit massivement le régime castriste) aux immigrants québécois. L'immigration québécoise étant en grande partie sélectionnée en fonction de ses attributs en capital humain, on peut se demander si les immigrants québécois entretiendront le même rapport avec l'économie ethnique que ce qu'indique les études recensées. Il est donc nécessaire de reproduire des études sur l'économie ethnique sur un plus large éventail d'immigrants et dans d'autres contextes socio-politiques.

2.2.2 Capital social et réseaux sociaux

2.2.2.1 L'accès à l'économie ethnique

Bien que les ressources en capital humain soient importantes dans l'insertion économique, un autre type de ressource peut contribuer à expliquer le rapport des immigrants au marché du travail : le capital social.

Le concept de capital social a été développé par plusieurs auteurs, dont Bourdieu et Coleman. Il renvoie à la capacité des individus de retirer des bénéfices de l'appartenance à des réseaux sociaux ou à des structures sociales (Portes, 1998). À ce titre, Granovetter fait remarquer que les individus s'insèrent dans un système de relation plus vaste (« embeddedness ») (Granovetter, 2001). L'accès aux ressources découlerait des liens sociaux que les acteurs entretiennent.

Diffusion de l'information

Granovetter (1973) affirme l'existence de différents types de lien venant déterminer l'information à laquelle les individus ont accès. Selon ce dernier, les réseaux se composent de liens forts et de liens faibles. La force des liens est

déterminée par le temps investi, l'intensité émotionnelle, l'intimité et la réciprocité de la relation (Granovetter, 1973). On retrouve généralement la présence de liens forts entre des individus de milieux socio-culturels et de statuts similaires, alors que les liens faibles mettent en relation des individus de milieux et statuts divers (Lin, 1999). Les liens forts peuvent notamment se trouver à l'intérieur des relations de parenté et d'amitié. Les individus avec lesquels des liens forts sont entretenus sont les plus susceptibles d'être motivés à fournir des informations. Cependant, les réseaux de liens forts sont souvent de haute densité, c'est-à-dire qu'un nombre élevé d'acteurs composant ce réseau se connaissent entre eux. Ainsi, l'information obtenue par les liens forts risque d'être possédée par tous les individus faisant partie de ce même réseau de liens forts, ce qui peut conduire à une certaine redondance.

Les liens faibles, de leur côté, réfèrent le plus souvent à des collègues de travail ou à des connaissances, avec qui des contacts occasionnels sont maintenus. Les contacts caractérisés par des liens faibles ont la particularité de conduire l'individu vers de l'information nouvelle qu'il n'aurait pu obtenir autrement. Ce sont alors les liens faibles qui permettraient d'accéder à des informations et des ressources plus rares, les opportunités augmentant avec l'hétérogénéité du réseau. Il s'agirait alors de faire le pont entre des réseaux différents pour avoir accès au plus d'informations possible (Granovetter, 1973). À ce titre, Burt (1992) affirme que ce n'est pas tant la force des liens qui importe, mais plutôt le fait qu'un pont ait été établi entre deux réseaux (qu'un trou ait été comblé) qui sera bénéfique pour l'individu. De plus, Lin (1999) développe une théorie des ressources sociales selon laquelle les liens faibles seraient les plus susceptibles d'aider les individus à connaître un meilleur statut à travers une mobilité verticale.

Les réseaux sociaux jouent un rôle dans l'obtention d'informations sur les emplois disponibles et sur l'embauche dans les lieux de travail, tant pour les immigrants (Nee, Sanders et Sernau, 2002; Light et Gold, 2000; Portes, 1995; Waldinger, 1994; Bailey et Waldinger, 1991; Kim, Kim et Hurh, 1981) que pour l'ensemble de la population. Si les méthodes de recherche d'informations formelles (telles que les journaux et les agences d'emploi) sont utiles au recrutement de travailleurs notamment dans l'économie ethnique (Nee, Sanders et Sernau, 2002), les

méthodes informelles où l'information sur les emplois disponibles est obtenue à travers les contacts interpersonnels sont les méthodes les plus souvent utilisées (Kim, Kim et Hurh, 1981).

Bien que les liens sociaux faibles puissent conduire les individus à accéder à des opportunités lorsque l'occasion se présente, les individus se fient davantage aux liens sociaux forts pour se trouver rapidement un emploi (Greenwell, Valdez et DaVanzo, 1997; Waldinger, 1995). Lors de leur établissement dans le pays d'accueil, les immigrants se tournent vers la famille et la communauté ethnique afin de réduire le coût associé à la migration (Nee et Sanders, 2001). Ces derniers aident les nouveaux arrivants dans leur insertion économique. Ils leur donnent de l'information sur le fonctionnement du marché du travail et peuvent même aller jusqu'à les présenter à leurs superviseurs. Les emplois de l'économie ethnique sont en grande partie déterminés par les réseaux sociaux (Portes, 1998). Les entrepreneurs de l'économie ethnique cherchent leurs nouvelles recrues à travers les contacts familiaux et co-ethniques de leurs employés (Waldinger, 1995). Nee et Sanders (2001) affirment que les emplois vers lesquels les immigrants sont dirigés par leur famille et leur groupe d'origine sont souvent dans l'économie ethnique. Il arrive fréquemment que les immigrants débutent par des emplois dans l'économie ethnique, particulièrement si leurs compétences linguistiques dans la langue du pays d'accueil sont faibles et leur capital humain non reconnu (Nee, Sanders et Sernau, 1994). Ces derniers peuvent éprouver des difficultés à obtenir des emplois dans l'économie ouverte où les réseaux sociaux seraient dominés par des natifs.

La prédominance de liens forts maintenus entre individus de profils semblables comme facteur d'accès aux emplois de l'économie ethnique correspond à l'idée avancée par Tilly (1998) que l'accès aux ressources et opportunités est déterminé sur la base de l'appartenance à des catégories sociales. Dans le cas des économies ethniques, la reconnaissance entre les partis impliqués dans l'interaction d'une origine ethnique commune permettrait d'ériger les frontières du groupe et d'en identifier les membres et les non membres. La mobilisation sur la base d'une ethnicité commune est d'autant plus forte qu'elle émane de différences biologiques, et que ces mêmes différences se retrouvent souvent dans les divers aspects de la vie

sociale et de la stratification sociale (Light et Gold, 2000). Le maintien de frontières entraînerait un rapport d'inclusion et d'exclusion où certains individus seraient privilégiés en vertu des caractéristiques qu'ils partagent avec les autres partis impliqués dans l'interaction, alors que d'autres s'en verraient systématiquement exclus du fait qu'ils ne partagent pas ces traits (Kay et Bernard, 2002; Portes, 1998). De telles pratiques peuvent mener un groupe (dans ce cas-ci une communauté ethnique) à exercer un contrôle sur un type particulier de ressources (« opportunity hoarding »), du fait que les opportunités de ce champ d'activité ne sont offertes qu'aux individus appartenant au réseau (Tilly, 1998).

Les études de Waldinger montrent comment la circulation de l'information à l'intérieur de la communauté ethnique peut conduire à la création d'une niche d'emploi où les membres de la communauté ont un accès privilégié aux emplois dont sont exclus les étrangers (Waldinger, 1995, 1994; Bailey et Waldinger, 1991). Aux États-Unis, Waldinger (1995) montre comment les communautés polonaises, italiennes et irlandaises ont contrôlé le secteur de la construction et comment les Afro-Américains, les Caribéens et les Coréens ont fait face à des barrières à l'insertion dans ce type d'emploi. Les Coréens ont réussi à développer leurs propres opportunités dans le domaine de la construction en parallèle au marché dominé par les Blancs. C'est à travers des liens denses de la communauté coréenne que ces derniers ont su se tailler une place dans la construction en répondant aux demandes émanant de co-ethniques. Les Afro-Américains n'ont pu s'assurer les mêmes bénéfices, d'une part parce qu'ils ont particulièrement fait face aux barrières à l'entrée que leur imposaient des contracteurs blancs. D'autre part, leur désavantage émane d'une solidarité ethnique moins présente dans ce groupe due à la diversité de l'immigration africaine (Waldinger, 1995). Ainsi, le manque de liens avec les natifs ou les membres des autres communautés peut créer une entrave à l'insertion économique des immigrants dans certains secteurs d'activité.

Toutefois, au fur et à mesure de l'établissement, les réseaux sociaux sont appelés à se diversifier au gré des contacts des immigrants. La diversification des réseaux sociaux des immigrants favorise les contacts inter-groupes, ce qui est susceptible de conduire les immigrants au-delà des frontières de l'économie ethnique

(Fong et Ooka, 2002). De plus, il se peut que l'information acquise par le biais de contacts avec des co-ethniques permette à l'immigrant de s'insérer dans l'économie ouverte, particulièrement si ces contacts ont préalablement réussi à s'y intégrer (Nee, Sanders et Sernau, 2002, 1994; Waldinger, 1995).

Solidarité ethnique, confiance et emdeddedness

La solidarité ethnique, que l'on retrouve dans la préférence envers les membres de sa communauté dans l'attribution d'opportunités économiques, prend son origine dans un besoin de confiance qu'ont les acteurs lorsqu'ils s'engagent dans un échange économique. Le fait que cette relation s'inscrive dans un système ou un réseau plus large (« embeddedness ») permet en quelque sorte de se prémunir contre la malfaisance (Granovetter, 2001). On se fie alors à l'expérience passée avec l'individu de même qu'à l'expérience que d'autres personnes du réseau ont eue. À titre d'exemple, l'étude de Waldinger (1995) aux États-Unis souligne que certains Coréens affirmaient être victimes de poursuites intentionnelles non fondées lorsqu'ils travaillaient pour des Blancs, alors que ce type de malfaisance ne se produisait pas lorsque les contrats étaient effectués à l'intérieur de la communauté. L'auteur avance qu'en plus d'avoir des expériences passées avec les clients pour s'assurer de recevoir le paiement pour les services rendus, les contracteurs cherchent à engager des employés dont ils connaissent l'historique et auxquels ils peuvent plus facilement se fier. Ainsi, l'embauche à travers des réseaux ethniques, notamment à travers un système de référence où les employés proposeraient les services de membres de leur famille ou d'amis à l'employeur, permettrait de mieux prédire le comportement des nouveaux employés (Waldinger, 2003; Waldinger, 1993). Les employeurs s'assureraient par le fait même que le travail demandé soit bien fait par les nouveaux employés, ces derniers étant redevables et ne voulant ternir la réputation de l'individu qui leur a permis d'obtenir l'emploi.

Étant donné que les interactions entre individus s'inscrivent dans un système plus large, les individus peuvent être assurés de la réciprocité des échanges (Portes, 1998). Dans le cas des économies ethniques, cela renverrait au fait que l'employeur et l'employé auraient des obligations mutuelles l'un envers l'autre d'où ils tireraient

des bénéficiaires de leur relation (Light et Gold, 2000; Kim, 1999; Portes et Bach, 1985). Pour les employés, l'emploi dans l'économie ethnique signifierait d'obtenir un salaire, une formation en cours d'emploi et un soutien éventuel pour démarrer sa propre entreprise. Les employeurs, eux, auraient accès à une main-d'œuvre bon marché, prête à travailler de longues heures et digne de confiance (Light et Gold, 2000; Kim, 1999; Waldinger, 1993; Portes et Bach, 1985). Le fait que la relation ait lieu dans un réseau plus ou moins fermé permet d'autant plus de s'assurer le respect des normes du groupe, et de pouvoir avoir confiance en cette relation (enforceable trust) (Portes, 1998).

Toutefois, certains auteurs notent des limites à la solidarité ethnique dans l'embauche de co-ethniques. Gold (1994) et Nee, Sanders et Sernau (1994) soulignent que, bien que les employeurs préfèrent engager des co-ethniques de par la proximité culturelle et la confiance qu'ils peuvent avoir en ces derniers, il peut être plus coûteux pour l'employeur d'embaucher des co-ethniques, car ces derniers s'attendent à un traitement préférentiel et à une aide pour partir une entreprise. Quant aux employés, ils seront portés à franchir les frontières de la communauté ethnique pour intégrer l'économie générale s'ils peuvent obtenir de meilleurs salaires en dehors de l'économie ethnique.

Communauté ethnique

Le rapport entretenu par les immigrants avec les emplois de l'économie ethnique passe nécessairement par la communauté d'origine des individus. Or, les différentes communautés ethniques n'ont pas toutes la même structure ni les mêmes caractéristiques. La possibilité d'utiliser les réseaux d'information ethniques et les possibilités d'emplois générées par ceux-ci dans l'économie ethnique dépendent de la taille, du taux de croissance, et de la complétude institutionnelle de la communauté (Nee et Sanders, 2001; Portes, 1985). Breton (1964), dans son étude sur les relations interpersonnelles maintenues par les immigrants, note que la capacité de la communauté ethnique à attirer les immigrants à l'intérieur de ses frontières est en partie déterminée par la présence d'organisations formelles. L'intégration des immigrants à leur communauté d'origine dépend de la complétude institutionnelle de

cette dernière. Light et Gold (2000) dans leurs propos sur l'économie ethnique ajoutent que les ressources ethniques à l'intérieur de la communauté, notamment des associations de crédit rotatif, favorisent le développement d'entreprises et d'emplois.

À ces facteurs, Portes (1985) ajoute que le fait que la communauté ethnique se soit construite par des vagues successives de migration et ait une composition de classe hétérogène aide au développement d'une économie ethnique. Les vagues successives d'immigration donneraient le temps à la communauté de s'organiser peu à peu, si bien que les nouveaux immigrants à leur arrivée trouveraient des opportunités d'emploi au sein d'entreprises ethniques préalablement créées.

L'hétérogénéité de la composition des classes de la communauté permet la présence d'employeurs, de professionnels et de travailleurs, nécessaires à la formation et à l'exploitation d'entreprises autonomes dans l'économie ethnique. Toutefois, Pessar (1995), dans son étude sur les entrepreneurs latinos aux États-Unis, oppose que la diversité dans la période d'arrivée des immigrants, des classes sociales, et des nationalités peuvent être des facteurs de division qui entraveraient le développement de la solidarité ethnique et du sentiment de confiance.

L'attitude du pays d'accueil envers les différentes communautés contribue également au développement d'opportunités dans l'économie ethnique. La discrimination à laquelle certains groupes peuvent se heurter dans le nouveau pays serait un facteur facilitant l'émergence d'un sentiment de solidarité, qui lui, conduirait à la mobilisation du groupe ethnique (Nee et Sanders, 2001; Pessar, 1995; Portes, 1995, 1985; Bonacich, 1980). Les ressources collectives découlant de cette mobilisation pourraient favoriser la création d'entreprises ethniques, fournissant par le fait même un bassin d'emplois supplémentaires à l'insertion économique des membres des communautés touchées.

2.2.2.2 La sortie de l'économie ethnique

On a vu que les réseaux sociaux sont déterminants dans l'accès aux emplois générés par la communauté ethnique. Ces réseaux ont également une influence sur la sortie des emplois associés à l'économie ethnique.

Si l'on se base sur la théorie des liens sociaux faibles, les immigrants oeuvrant dans l'économie ethnique, où ils côtoieraient uniquement des co-ethniques, auraient davantage de difficulté à obtenir de l'information et à saisir les opportunités d'emploi se situant en dehors de la communauté, étant donné le réseau social fermé sur la communauté qu'ils ont développé (Fong et Ooka, 2002; Nee, Sanders et Sernau, 1994; Sanders et Nee, 1987). L'économie ethnique conduirait l'immigrant à se construire un réseau de co-ethniques, composé de personnes de milieux sociaux et de statuts similaires (Fong et Isajiw, 2000). Toutefois, Waldinger nuance ce constat : les contacts avec la communauté peuvent également conduire à la longue vers des emplois de l'économie ouverte si certains immigrants ont préalablement réussi à s'y insérer ou encore si des niches d'emploi s'y sont développées (Waldinger, 1995).

Par ailleurs, l'immigrant qui est recruté dans l'économie ethnique s'engage dans une chaîne d'obligations, tant envers l'employeur qui lui a fourni un emploi et qui l'a formé qu'envers les travailleurs co-ethniques qui, souvent, l'ont aidé à trouver un emploi et se sont engagés personnellement afin de faciliter son embauche (Light et Gold, 2000; Greenwell, Valdez et DaVanzo, 1997; Nee et Sanders; 1987). Il devient alors difficile pour l'immigrant de briser cette chaîne d'obligations pour quitter son emploi. Dans cette optique, Nee, Sanders et Sernau (1994) remarquent que les immigrants ayant travaillé préalablement pour un co-ethnique ont davantage de chances de se retrouver un emploi dans l'économie ethnique. Au contraire, ceux qui travaillaient pour une personne d'origine différente ont moins de chances de se diriger vers des emplois dans l'économie ethnique. En fait, ils notent que les immigrants vont dans l'économie ethnique en début d'établissement. Cependant, les immigrants travaillant dans l'économie ethnique connaissent des transitions d'emploi fréquentes se dirigeant peu à peu vers l'économie ouverte. Pour eux, ce serait signe d'une insatisfaction en emploi. Les immigrants qui sont sortis de l'économie ethnique y reviennent rarement.

En somme, les réseaux sociaux doivent être considérés pour l'accès et la sortie des emplois dans la communauté ethnique. Par leur composition qui est appelée à se modifier au fil de l'établissement de l'immigrant, des opportunités

d'emploi s'offriront à l'immigrant dans l'économie ethnique ou dans l'économie générale. L'évolution des réseaux sociaux doit donc être prise en compte afin de voir les chances que des opportunités se présentent dans divers secteurs de l'économie.

On peut faire l'hypothèse que les réseaux sociaux sont susceptibles, selon leur composition, d'augmenter les vitesses d'accès à l'emploi ethnique. Plus l'immigrant aura des contacts avec des membres de sa communauté et plus cette communauté sera présente dans la terre d'accueil, plus les immigrants seront susceptibles de trouver rapidement des opportunités d'emploi à l'intérieur de leur groupe ethnique. De plus, le fait que la personne entretienne des relations avec les natifs pourra déterminer son accès à l'économie non ethnique. En ce sens, entretenir des relations qui vont au-delà des frontières du groupe ethnique peut ralentir la vitesse d'accès à l'économie ethnique ou diminuer les durées d'emploi dans l'économie ethnique pour diriger plutôt l'immigrant vers l'économie ouverte. Travailler dans un contexte où les immigrants côtoient pendant un laps de temps considérable des membres de leur famille ou collègues co-ethniques peut engendrer une chaîne d'obligations envers ces derniers qui retiendront les immigrants à l'intérieur de l'économie ethnique.

Les études n'étant pas unanimes quant à la manifestation de la solidarité ethnique chez tous les groupes d'immigrants, il importe de s'y attarder à nouveau. De plus, il n'existe pas d'études qui se sont penchées directement sur les vitesses d'accès et de sortie de l'économie ethnique. C'est seulement par l'analyse des vitesses de transition qu'on pourra réellement voir la mobilisation des réseaux ethniques et leur influence continue sur l'établissement professionnel des nouveaux arrivants. Les réseaux sociaux sont également susceptibles de se modifier au fil du temps passé et des expériences vécues par l'immigrant dans la société d'accueil. Seules des données longitudinales peuvent rendre compte de ce changement. Pour ces raisons, cette étude propose d'envisager l'établissement professionnel de manière dynamique à l'aide de données longitudinales.

Les études empiriques sur le rôle des réseaux sociaux dans la formation de l'économie ethnique se sont attardées au cas de certaines communautés spécifiques. Ces constats peuvent se révéler inadéquats pour expliquer les réalités vécues par l'ensemble des immigrants. Pour vérifier les relations entre les réseaux sociaux et

l'emploi dans l'économie ethnique, la présente étude se propose d'étudier le rôle des réseaux sociaux sur les vitesses d'accès et de sortie de l'économie ethnique pour l'ensemble d'une cohorte d'immigrants arrivés au Québec en 1989.

2.2.3 La famille

La famille peut avoir une incidence sur le cheminement professionnel d'un individu. Renaud et Carpentier (1994) ont étudié le cheminement en emploi de couples d'immigrants au cours de leurs trois premières années de résidence au Québec. Ils ont remarqué qu'en début d'établissement la proportion des ménages où seul l'époux travaillait était la plus importante. Au fil du temps le nombre de ménages où les deux conjoints travaillaient prenait de plus en plus d'importance pour devenir le type prédominant au cours de la troisième année de séjour. L'emploi des deux conjoints servirait de police d'assurance face aux imprévus. Il ressort également que les femmes ont moins de chances de travailler si elles ont un conjoint que si elles n'en ont pas. La présence d'enfants dans le couple semble aussi diminuer la présence des femmes sur le marché du travail.

Une autre étude sur les familles immigrantes sur le marché du travail rejette l'hypothèse d'un biais favorable au développement de la carrière des conjoints de sexe masculin au détriment de celle des femmes (Worswick, 1996). L'hypothèse de l'investissement familial, selon laquelle les épouses travailleraient afin de permettre à leurs maris de faire l'investissement nécessaire en capital humain pour faire carrière dans le pays d'accueil, n'est qu'en partie vérifiée par l'étude de Worswick. En accord avec cette hypothèse, le retour sur l'investissement en capital humain est plus élevé chez les époux immigrants que chez leurs épouses, lorsque comparé à ce qu'obtiennent leurs homologues non-immigrants. Cependant, le taux de croissance des revenus des épouses immigrantes, lorsque comparé à celui de leurs homologues non-immigrantes, surpasse celui qu'obtiennent les époux immigrants en comparaison aux époux non-immigrants. Ceci vient à l'encontre de l'hypothèse de l'investissement familial. Bien que la carrière de l'homme immigrant, lorsqu'en couple, ne semble pas avoir été totalement favorisée au détriment de celle de la femme, cette dernière ressort néanmoins comme étant un acteur clé dans l'accumulation des revenus des ménages immigrants.

On peut alors se demander si des résultats similaires à ceux retrouvés dans l'une ou l'autre des études précédentes sur la présence des ménages immigrants pourraient également se refléter dans la présence en emploi des immigrants au sein de l'économie ethnique.

Tout d'abord, il faut se questionner à savoir s'il existe un effet de genre quant à la participation des immigrants à l'économie ethnique. Est-ce que les femmes se retrouvent en proportion moindre que les hommes dans les emplois ethniques ou est-ce que ces dernières sont actives dans ce secteur de l'économie? Gilbertson (1995) mentionne la présence considérable de femmes oeuvrant dans l'économie ethnique. Cependant, Nee, Sanders et Sernau (1994) indiquent que ce sont les hommes et les célibataires qui ont davantage de chances d'obtenir un emploi où l'employeur est un co-ethnique.

De plus, on peut penser à un effet de l'état matrimonial sur l'emploi dans l'économie ethnique. Lorsque leurs conjoints occupent un emploi, on peut avancer que les immigrants peuvent davantage s'attarder à chercher un emploi correspondant à leurs attentes et compétences. Les immigrants dont le conjoint travaille pourraient être moins portés à se tourner vers des emplois de l'économie ethnique, particulièrement en début d'établissement, et plutôt tenter de s'insérer dans l'économie générale (et ce, même si des délais plus longs de recherche d'emploi peuvent être encourus). Les immigrants dont le conjoint œuvre dans l'économie générale auront possiblement accès à davantage d'informations sur les opportunités dans ce secteur de l'économie, rendant leurs chances d'accès à l'économie ethnique d'autant plus faibles. Quant aux immigrants dont le conjoint occupe un poste dans l'économie ethnique, il est plus possible que de l'information sur les emplois dans ce secteur de l'économie leur parvienne, augmentant d'autant plus leurs chances de se trouver un emploi au sein de leur communauté ethnique. Ces hypothèses restent à être vérifiées.

2.2.4 Le contexte de la migration

Les contextes entourant la migration peuvent influencer les modes d'incorporation des immigrants et leur situation initiale dans le pays d'accueil (Fong et Ooka, 2002; Portes et Borocz, 1989). Étant donné la diversité des raisons pour la migration et les critères de sélection des immigrants, on peut s'attendre à ce que tous les immigrants n'aient pas le même rapport au marché du travail.

Les immigrants de la catégorie indépendante sont sélectionnés selon leur potentiel à s'adapter à la culture et au marché du travail canadien (Fong et Ooka, 2002). Ils sont donc plus susceptibles de se tailler rapidement une place au sein du marché du travail général.

Les immigrants de la catégorie famille sont sélectionnés en vue d'une réunification familiale. Ils sont plus susceptibles de limiter leurs fréquentations à leur famille et leur parenté avec qui ils entretiennent des liens forts (Fong et Ooka, 2002). De plus, les immigrants de la catégorie familiale et les réfugiés n'ont pas à satisfaire aux mêmes critères d'adaptabilité économique que les immigrants indépendants. Ces immigrants pourraient alors faire face à de plus grandes difficultés d'insertion en emploi.

De fait, les immigrants indépendants sont ceux qui accèdent le plus rapidement à l'emploi, suivis respectivement par les immigrants de la catégorie familiale et les réfugiés (MRCI, 1996). Selon une étude de Citoyenneté et Immigration Canada sur les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission, les réfugiés ont davantage recours aux prestations de chômage et d'assistance sociale que les individus admis sous les autres catégories d'immigrants (CIC, 1998).

L'étude de Potter (1999) sur l'intégration des immigrants de la catégorie familiale et de la catégorie indépendante démontre que les immigrants indépendants connaissent davantage de succès dans leur intégration économique que les immigrants de la catégorie familiale. Cet effet serait attribuable, selon l'auteur, au capital humain élevé des immigrants indépendants et à la composition des réseaux sociaux des immigrants admis selon des critères de regroupement familial (réseaux sociaux plus petits, denses et formés de parents).

Les études sur l'économie ethnique ne se sont pas penchées sur l'effet de la catégorie d'immigration sur l'accès et la sortie des économies ethniques. On peut dès lors se demander, d'une part, si les immigrants indépendants, sélectionnés pour leur capacité à s'adapter à l'économie générale, auront des chances plus faibles d'accéder et de rester longtemps dans les emplois de la communauté ethnique que les autres catégories d'immigrants. D'autre part, les immigrants de la catégorie famille étant plus enclins à maintenir des liens avec leur communauté d'origine, ils pourraient connaître des probabilités plus grandes de se diriger et de rester dans l'économie ethnique. Ces questions seront abordées dans la présente étude.

2.2.5 La conjoncture économique

Lors de leur arrivée, les immigrants s'insèrent dans un contexte socioéconomique particulier. On peut penser que la conjoncture économique dans laquelle les immigrants s'établissent pourrait affecter leur insertion en emploi et leur capacité à conserver les emplois obtenus.

Fassi Firhi (2003) a réalisé une étude afin de voir l'influence de la conjoncture économique sur l'accès et la sortie des cinq premiers épisodes d'emploi d'immigrants s'étant établis dans la région métropolitaine de Montréal. Il apparaît qu'une conjoncture économique favorable accroît la mobilité en emploi. Les chances de connaître un début ou une fin d'emploi sont alors plus grandes. Au contraire, une conjoncture défavorable décroît les probabilités de quitter un emploi.

Les résultats présentés par Renaud et al. (2000) sur la proportion d'immigrants en emploi à chaque semaine, selon la langue de travail utilisée, montrent une croissance de la proportion d'immigrants travaillant dans une langue de travail autre que le français ou l'anglais² au début des années 1990. Cette période coïncidant avec un ralentissement économique au Québec, on peut se demander dans quelle mesure cette augmentation peut être liée à la conjoncture économique

² Critère utilisé par Reitz dans les années 1980 pour identifier les emplois de l'économie ethnique.

prévalant à cette époque et si la conjoncture affecte l'emploi dans l'économie ethnique.

On peut penser que la conjoncture économique aurait également un effet sur les vitesses d'accès et de sortie des emplois dans l'économie ethnique. Cependant, comme certaines études (Nee et Sanders, 2001; Waldinger, 1995) font état d'une entraide entre co-ethniques facilitant l'insertion dans ce secteur de l'économie, le rôle de la conjoncture économique sur les transitions en emploi des immigrants pourrait se manifester différemment dans et hors de l'économie ethnique.

L'accès aux emplois de l'économie ethnique pourrait être influencé par la conjoncture économique. Bien que les entreprises soient motivées par la rentabilité financière, une conjoncture économique défavorable pourrait ne pas avoir autant d'impact sur le nombre de nouveaux employés que dans l'économie générale. On peut émettre l'hypothèse que les membres d'une même communauté seront plus susceptibles d'aider un co-ethnique en lui donnant un emploi en temps économiques difficiles que les entreprises se situant dans l'économie générale. Toutefois, Nee, Sanders et Sernau (1994), contrôlant pour le fait d'être ou non en récession dans leurs analyses d'accès à un emploi de l'économie ethnique asiatique de Los Angeles, n'arrivent pas à démontrer d'influence des années de récession sur les chances d'accès à ce type d'emploi.

Il serait également possible que les employeurs soient moins enclins à mettre à pied des employés dans les temps de moins grande prospérité économique de par le lien et les obligations unissant les deux partis.

Il s'agira donc de voir si la conjoncture économique exerce un ascendant sur les vitesses d'accès et de sortie de l'économie ethnique. Bien que les études sur ce sujet soient peu répandues dans la littérature sur l'économie ethnique, on peut penser que la solidarité entre les membres d'un même groupe ethnique peut conduire la communauté à appuyer davantage ses membres en temps économiques difficiles. Les résultats obtenus sur ce sujet portant uniquement sur une communauté ethnique particulière aux États-Unis, les présentes analyses tenteront de voir ce qui en est dans un contexte québécois pour l'ensemble d'une cohorte d'immigrants, toutes origines

ethniques confondues. On retiendra des indicateurs plus précis pour tenir compte de l'évolution des cycles économiques long, moyen et court³ que ceux utilisés par Nee, Sanders et Sernau (1994) pour indiquer les années de récessions. Ces indicateurs seront plus amplement détaillés au chapitre suivant.

2.2.6 Salaire et conditions de travail dans l'économie ethnique

Le salaire et le statut d'emploi sont les indicateurs les plus utilisés pour étudier la qualité d'un emploi. Les études sur l'économie ethnique ne faisant pas exception, une grande partie d'entre elles se sont attardées à voir quelles sont les retombées de ce type d'emploi sur la rémunération des immigrants (Harris, 2003; Pendakur et Pendakur, 2002; Model, 1997; Greenwell, Valdez et DaVanzo, 1997; Gilbertson, 1995; Nee, Sanders et Sernau, 1994; Gilbertson et Gurak, 1993; Zhou et Logan, 1989; Sanders et Nee, 1987; Wilson et Portes, 1980). Plusieurs études révèlent que les emplois au sein de l'économie ethnique sont plus faiblement rémunérés que les emplois de l'économie générale (Nee, Sanders et Sernau, 1994; Model, 1992; Nee et Sanders, 1987; Reitz, 1980). D'autres études contredisent cependant ce fait en démontrant que les immigrants obtiennent certains avantages à œuvrer dans l'économie ethnique ou, à tout le moins, un salaire comparable aux immigrants du marché général (Portes et Bach, 1985; Wilson et Portes, 1980).

Portes est un pionnier en la matière et ses recherches ont suscité plusieurs débats. Wilson et Portes (1980) ont étudié un échantillon d'immigrants cubains de Miami. Ils ont effectué une analyse des déterminants du salaire dans le marché du travail principal, périphérique et de l'enclave ethnique. Ils démontrent que l'enclave ethnique constitue un secteur protégé, où les immigrants peuvent obtenir un retour sur l'investissement en capital humain similaire à ce qu'obtiennent les immigrants œuvrant dans le marché du travail principal. Dans une autre étude sur les Cubains de Miami, Portes et Bach (1985) arrivent à des résultats similaires. Les immigrants occupant des emplois dans l'enclave retirent des bénéfices, en termes de statut de l'emploi occupé, de leur éducation et expérience de travail cubaine, de même que des

³ Les indicateurs développés par Fassi Fihri (2003) seront utilisés.

formations subséquentes qu'ils auront complétées aux États-Unis. L'emploi au sein de l'enclave, ou plus généralement dans l'économie ethnique, fournirait donc une alternative aux immigrants pour connaître une mobilité sociale ascendante et briser la non-reconnaissance des acquis pré-migratoires.

Par la suite, plusieurs études se sont attardées à réexaminer cette thèse. Sanders et Nee (1987), à l'aide d'un échantillon de 5% du recensement américain de 1980, se sont penchés sur l'expérience des immigrants de l'enclave cubaine de Miami et d'Hialeah en Floride de même que de l'enclave chinoise de San Francisco. Contrairement aux études de Portes et ses collègues, ils distinguent les entrepreneurs des travailleurs immigrants de l'enclave ethnique, qui, par la nature de leurs statuts, pourraient vivre des réalités différentes. Ils ont réalisé des régressions portant sur les déterminants du salaire des travailleurs immigrants d'une part et des entrepreneurs d'autre part, et ce pour chacun des groupes ethniques étudiés. Les résultats obtenus pour les immigrants oeuvrant dans l'enclave ethnique ont été comparés aux résultats obtenus par leurs homologues immigrants hors de l'enclave. Les conclusions auxquelles les auteurs sont arrivés viennent remettre en cause les résultats trouvés par Portes et ses collègues. Ils montrent que les travailleurs de l'enclave ethnique obtiennent un retour sur l'investissement en capital humain inférieur aux immigrants du marché général. Ce serait plutôt les entrepreneurs immigrants de l'enclave ethnique qui bénéficieraient d'un retour en termes de capital humain similaire à celui obtenu par les entrepreneurs immigrants oeuvrant à l'extérieur de l'enclave. Pour Sanders et Nee (1987), les emplois dans l'enclave ethnique sont caractérisés par de bas salaires, de faibles conditions de travail et des possibilités de mobilité restreintes.

Dans un même ordre d'idées, Nee, Sanders et Sernau (1994) remarquent que, chez les immigrants asiatiques de Los Angeles, les emplois dans l'économie ethnique impliquent pour le travailleur de longues heures de travail et une faible rémunération. En fait, la rémunération des travailleurs tend à augmenter à mesure qu'ils se dirigent vers l'économie ouverte. Les emplois où les employeurs sont des co-ethniques sont moins bien rémunérés que ceux où l'employeur est d'origine différente. Les entreprises de l'économie ethnique étant souvent de petite taille, les perspectives de

mobilité des immigrants se retrouvent davantage dans l'économie ouverte que dans l'économie ethnique.

Harris (2003) a voulu examiner les retombées salariales du travail dans l'enclave ethnique dans le contexte transitionnel de la Chine chez les immigrants coréens. Son analyse des déterminants du salaire démontre que les immigrants coréens en Chine retirent des avantages salariaux à travailler dans l'enclave, une fois contrôlé pour le capital humain des immigrants, l'ethnicité du réseau social et les caractéristiques des emplois.

Zhou et Logan (1989) ont également fait une étude sur la rémunération dans l'enclave ethnique. Ils s'inscrivent dans le débat sur les bénéfices que peuvent espérer les immigrants dans l'enclave ethnique du capital humain qu'ils possèdent. Ils y apportent toutefois une dimension supplémentaire en supposant que les réalités vécues par les immigrants dans l'enclave ethnique pourraient différer selon leur sexe. Tout comme Sanders et Nee (1987), ils se sont basés sur les données du recensement américain de 1980 pour étudier l'enclave chinoise de New York. Dans leurs analyses, ils ont défini l'enclave ethnique de trois manières différentes (l'enclave y est définie en fonction du lieu de résidence, du lieu de travail et du type d'industrie) et ont comparé les résultats ainsi obtenus. Il ressort que les hommes reçoivent un retour sur l'investissement en termes d'éducation, expérience de travail et compétences linguistiques, bien que cet effet ne soit pas plus grand que pour les immigrants hors de l'enclave. Cet effet positif du capital humain sur le salaire est cependant absent chez les femmes travaillant dans l'enclave. Dans tous les cas, tant pour les femmes que pour les hommes, il demeure néanmoins que les salaires sont inférieurs dans l'enclave que dans le reste du marché du travail.

Gilbertson (1995) a étudié l'expérience des femmes colombiennes et dominicaines dans l'enclave ethnique de New York. Les résultats indiquent que les femmes ne retirent aucun bénéfice du fait de travailler au sein de l'enclave ethnique. Ces femmes se voient offrir de bas salaires, peu de possibilités d'avancement et peu de retours sur l'investissement en capital humain. Des résultats similaires sur la rémunération des immigrants ont été trouvés par Greenwell, Valdez et DaVanzo (1997) dans leur étude portant sur l'effet des liens sociaux sur le salaire d'immigrants

salvadoriens et philippins à Los Angeles. Chez les hommes, le fait de travailler avec des membres de leur famille a un effet positif sur les salaires, alors que pour les femmes, le fait d'avoir de la parenté aux États-Unis a pour effet de les diminuer.

Les études recensées sur le salaire et le statut de l'emploi dans l'économie ethnique portent toutes sur des communautés particulières. On peut cependant se demander si les performances économiques des immigrants sont les mêmes pour tous les groupes ethniques. Renaud, Piché, et Godin (2003) ont étudié l'effet de l'origine nationale sur le statut et revenu d'emploi des immigrants au cours de leurs dix premières années d'établissement au Québec. Les auteurs se sont attardés à l'effet de l'origine nationale sur les performances des immigrants à trois moments de leur établissement : six mois, un an et demi et dix ans de résidence au Québec. Une fois les caractéristiques socio-démographiques et les attributs en capital humain des immigrants contrôlés, ils ont remarqué des effets de l'origine nationale sur le salaire et le statut d'emploi en début d'établissement. Plusieurs groupes sont alors désavantagés sur le plan de ces conditions de travail. Après dix ans de séjour, l'effet de l'origine nationale s'est considérablement estompé, même si les immigrants d'Amérique du Sud et des Caraïbes ainsi que du VietNam conservent toujours un statut d'emploi inférieur. Il reste néanmoins à savoir par quel processus ces inégalités entre les groupes se sont effacées après dix ans de séjour au Québec et si l'économie ethnique n'aurait pas un rôle à jouer dans l'explication de ces effets.

Au Canada, Reitz (1990) a étudié l'effet des concentrations ethniques dans le marché du travail sur les inégalités sociales. Cette étude permet de mettre en relief l'effet de différentes catégories sociales, soit le groupe ethnique et le sexe, sur le statut d'emploi et le revenu des immigrants oeuvrant dans des secteurs à forte concentration ethnique. Les résultats démontrent que les emplois dans la communauté ethnique ont un effet négatif sur le statut de l'emploi. Cet effet se retrouve chez les Portugais, les Italiens, les Ukrainiens, les Chinois et les Antillais. Pour ce qui est de l'influence des emplois ethniques sur le revenu, on retrouve de manière générale que ce type d'emploi n'a pas d'effet discriminatoire sur les salaires des immigrants. Pour les hommes, ce type de travail a un effet légèrement positif sur le revenu, lorsque l'on contrôle pour le bas statut des emplois dans ce secteur de

l'économie. Toutefois, pour les femmes, on note un effet négatif de ce type d'emploi sur le revenu. Lorsque l'on décompose l'effet des emplois ethniques sur le salaire par groupe ethnique, on remarque que les employés de l'économie ethnique sont désavantagés s'ils sont Chinois, Portugais ou Antillais, alors que les Italiens semblent avantagés par ce type d'emploi. Il en ressort donc que l'effet de l'économie ethnique sur les salaires et les statuts de l'emploi n'est pas homogène et qu'il peut varier en fonction du groupe dont il est question.

Une autre façon d'appréhender l'enclave ethnique, ou plus généralement l'économie ethnique, et ses retombées pour les nouveaux arrivants serait de voir l'enclave ethnique non seulement en termes de groupes ethniques mais également en termes de groupes linguistiques. On obtient ainsi une façon différente de définir les frontières ethniques. Pendakur et Pendakur (2002) se sont intéressés à l'effet de la connaissance des langues minoritaires sur les gains des immigrants canadiens. Ils ont trouvé que les immigrants qui parlaient au moins une langue autre que le français ou l'anglais en plus du français ou de l'anglais obtenaient des salaires inférieurs aux immigrants connaissant uniquement une des deux langues officielles du Canada. Cependant, cet effet est moindre pour les communautés où l'on retrouve une large population parlant une langue minoritaire. Ce sont les immigrants appartenant à de petites enclaves ethnolinguistiques qui sont les plus désavantagés en termes de salaires, alors que les immigrants appartenant à des enclaves ethnolinguistiques plus larges ont un salaire semblable aux immigrants ne parlant que le français ou l'anglais. Ces résultats portent les auteurs à avancer que l'enclave ethnique peut avoir un rôle à jouer sur le marché du travail, offrant des opportunités d'emplois aux immigrants à l'intérieur de celle-ci.

Tel que mentionné précédemment, l'enclave ethnique peut être mesurée de diverses façons. Si certains abordent l'enclave ethnique en termes de concentration géographique (Nee et Sanders, 1987; Wilson et Portes, 1980), il n'en demeure pas moins qu'on puisse l'entrevoir sous une autre optique : celle de la concentration de groupes ethniques dans certains secteurs d'activité. Une étude menée au Québec sur huit communautés culturelles de la région montréalaise souligne l'influence de la communauté ethnique dans le processus d'insertion économique des immigrants.

Ledoyen (1992) constate que les Italiens, les Grecs, les Portugais et les Chinois se retrouvent fortement concentrés dans certains secteurs d'activité (secteur manufacturier, restauration, hébergement et commerce de détail) et que les réseaux ethniques ont une influence sur l'accès à ces emplois.

Model (1992, 1997) a voulu comprendre l'influence de l'économie ethnique de même que du type d'industrie sur les salaires des immigrants. Les résultats obtenus portent à croire qu'il existe peu de différence entre les salaires de l'économie ethnique et ceux du reste du marché de l'emploi. On verrait même un effet positif de plusieurs types d'industrie, où l'on remarque par ailleurs une forte présence de l'économie ethnique, conduisant à des salaires plus élevés que la moyenne (Model, 1997).

Le salaire et le statut de l'emploi, bien qu'ils soient les indicateurs de qualité de l'emploi le plus souvent cités dans la littérature, ne sont pas les seuls. Pour mesurer la qualité des emplois on peut s'attarder à d'autres types de rémunération se rattachant à l'emploi, tels que les possibilités de formation et de mobilité à l'intérieur de l'entreprise et aux avantages sociaux versés aux employés. Bailey et Waldinger (1991) ont montré que les emplois dans l'enclave ethnique étaient susceptibles de permettre à l'immigrant de bénéficier de formations en cours d'emploi. D'un autre côté, Gilbertson et Gurak (1993), dans leur étude portant sur un échantillon de 904 Colombiens et Dominicains de New York, ont conclu que les immigrants dans l'enclave ethnique obtenaient des salaires, des opportunités de formation et des avantages sociaux (vacances payées, assurance-maladie, possibilités d'avancement, etc.) moindres.

En somme, il ressort des résultats mitigés des études sur la rémunération et les conditions de travail des immigrants dans l'économie ethnique. Certains chercheurs démontrent que l'insertion dans l'économie ethnique permet à l'immigrant de s'assurer de conditions similaires à celles prévalant dans le marché général. À l'opposé, d'autres recherches révèlent que l'économie ethnique implique des conditions de travail désavantageuses pour l'immigrant oeuvrant dans ce secteur économique. Cependant, si certaines concluent à des salaires inférieurs dans ce

secteur de l'économie, ce salaire demeure tout de même mieux que le non-emploi pour les immigrants qui manquent de capital humain pour s'insérer au marché général (Nee et Sanders, 2001).

Les études des conditions de travail dans l'économie ethnique ont, pour la plupart, porté sur des communautés particulières. Or, comme il a été démontré, l'effet de l'économie ethnique peut différer d'un groupe à l'autre, il importe de réexaminer son effet auprès d'immigrants de plusieurs origines ethniques. Ceci permettra par ailleurs une meilleure généralisation des résultats à l'ensemble de la population immigrante. Il est également à souligner que les études mentionnées précédemment portent presque exclusivement sur l'enclave ethnique. Sachant que l'enclave ethnique est un cas spécifique d'économie ethnique, on peut se demander si les mêmes résultats s'appliquent au cas plus général faisant l'objet de la présente étude.

Les études portant sur la qualité de l'emploi dans l'économie ethnique ont toutes préféré une coupe transversale permettant de voir l'état des immigrants dans l'économie ethnique à un moment donné de leur établissement. Or, la compréhension de l'effet de l'économie ethnique sur les immigrants ne saurait être complète sans s'attarder aux conséquences qu'a ce type d'emploi sur les revenus des immigrants au fil de leur établissement. Des données longitudinales sont nécessaires pour faire de telles distinctions.

Bien que les études quant aux conditions de travail dans l'économie ethnique ne donnent pas d'indications définitives sur l'influence de cette dernière sur les gains et le statut d'emploi, on peut croire que les emplois dans l'économie ethnique permettront aux immigrants de s'insérer en emploi. Les immigrants dont le profil en capital humain serait peu concurrentiel sur le marché général pourraient ainsi se trouver un emploi en début d'établissement et accumuler de l'expérience de travail dans la société d'accueil. L'emploi au sein de l'économie ethnique n'aurait pas d'influence négative sur le revenu et le statut d'emploi dans les premières années de résidence au Québec des nouveaux immigrants, une fois contrôlé pour le capital humain et les caractéristiques de l'emploi. Cependant, au fil de l'établissement un

effet négatif de ce type d'emploi apparaîtra dû aux faibles possibilités d'avancement dans ce secteur de l'économie.

De plus, on peut se demander si le fait que ces emplois offrent peu de rémunération et de perspective de mobilité, comme certains auteurs le laissent entendre (Li, 1996; Nee, Sanders et Sernau, 1994; Sanders et Nee, 1987), pousse les immigrants à quitter l'économie ethnique. Les brèves études sur ce sujet portent à croire que les immigrants qui ont les ressources pour le faire tendent à s'éloigner de la communauté au fil du temps (Nee, Sanders et Sernau, 1994). Les caractéristiques des emplois dans l'économie ethnique, telles que le salaire, le statut de l'emploi et le type d'industrie peuvent influencer les vitesses de transition de l'économie ethnique vers l'économie générale. Plus les conditions de travail seront avantageuses pour l'immigrant, moins il sera enclin à quitter l'économie ethnique.

La présente tentera de vérifier ces hypothèses à travers les analyses qu'elle se propose de faire pour le cas d'immigrants québécois.

3. Méthodologie : données, méthode d'analyse et opérationnalisation

Le rapport entre l'établissement professionnel des immigrants et l'économie ethnique fera l'objet d'analyses. Plus précisément, celui-ci sera décomposé pour considérer deux types d'épisodes : l'épisode d'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique et l'épisode de sortie de l'économie ethnique pour regagner le marché du travail général. Différents facteurs, énoncés à la section précédente, seront considérés comme influençant les vitesses de transition. De plus, afin de voir si les nouveaux arrivants qui se retrouvent à travailler au sein des économies ethniques sont désavantagés par rapport à leurs homologues oeuvrant dans l'économie générale, des analyses sur le revenu et le statut des emplois occupés par les immigrants à trois moments différents de leur établissement (six mois, un an et demi et dix ans) seront effectuées.

Les analyses envisagées relevant d'une perspective longitudinale, les données utilisées se doivent de prendre en compte cet aspect. Les données, la méthode d'analyse et les variables retenues sont décrites dans ce chapitre.

3.1 Les données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête longitudinale sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) réalisée sous la direction de Jean Renaud. Cette enquête suit une cohorte de nouveaux immigrants établis au Québec, et ce, sur une période de 10 ans.

Des 9645 immigrants à être arrivés au Canada entre juin et novembre 1989 avec le Québec comme province de destination inscrite au visa, 1867 ont accepté de collaborer à l'étude. Parmi ce nombre, 1000 immigrants s'étant installés dans la grande région métropolitaine de Montréal ont été retenus pour participer à une première entrevue en 1990. Après deux ans de séjour, ce sont 729 immigrants qui ont été ré-interviewés. La troisième entrevue s'est déroulée environ après 3 ans de séjour. À ce moment, ce sont 508 des immigrants ayant participé à la deuxième entrevue qui ont été interviewés une troisième fois. Finalement, une dernière vague d'entrevues a eu lieu après 10 ans de séjour. Cette fois, ce sont 429 des 1000

immigrants de départ qui ont pris part aux entretiens. Ainsi, certains immigrants ayant participé à la quatrième vague d'entrevues pouvaient ne pas avoir pris part à la deuxième et/ou à la troisième entrevue.

3.1.1 Représentativité de l'échantillon et attrition

La qualité de l'échantillon est un élément crucial pour la généralisation des résultats obtenus à la population étudiée. À cet effet, des analyses sur la représentativité de l'échantillon retenu dans le cadre de l'enquête ÉNI et à l'attrition entre les différentes vagues d'entrevues ont été effectuées par Renaud et ses collègues (Renaud et al., 2001; Renaud et al., 1993; Renaud et al., 1992). Selon l'analyse de Renaud et al. (2001), il y aurait eu des sorties systématiques de la population immigrante de même que des cas systématiquement non retraçables. Cependant, il est difficile d'estimer les biais réels puisque la population immigrante totale composant le flux migratoire de 1989 n'est pas totalement connue. Il est possible de savoir quels sont les immigrants qui ont utilisé les visas qui leur ont été délivrés, mais impossible de savoir si ces derniers sont bel et bien venus s'établir dans la région de Montréal. Les biais estimés sont faibles, soit inférieurs ou égaux à 10 %. Renaud et ses collègues affirment qu'il ne faut pas voir dans ces analyses un biais systématique de l'échantillon, mais plutôt une redéfinition de la population entre l'arrivée et le moment de l'enquête⁴.

Pour ce qui est de la deuxième vague d'entrevues, les analyses effectuées montrent que la déperdition entre le temps 1 et le temps 2 affecte peu la qualité de l'échantillon (Renaud et al., 1992). Les auteurs concluent plutôt à des changements dans la population étudiée. Certains immigrants auraient quitté le Québec et ne feraient dorénavant plus partie de la population étudiée (soit les immigrants en cours d'établissement au Québec).

L'échantillon rejoint pour la troisième vague d'entrevues semble différer légèrement de l'échantillon du temps précédent, eut égard à certaines caractéristiques des répondants (Renaud et al., 1993). Un léger biais dans l'échantillon pouvait être

⁴ Pour plus de détails sur la qualité de l'échantillon et l'attrition, consulter les annexes méthodologiques des différents rapports de l'enquête ÉNI (Renaud et al, 2001; Renaud et al, 1993; Renaud et al, 1992).

en formation à ce moment. Toutefois, Renaud et ses collègues rappellent que la population immigrante a une fois de plus évolué, certains immigrants interviewés lors de la vague d'entrevues précédente n'habitent plus au Québec.

Pour remédier au biais qui commençait possiblement à se former lors de la troisième vague d'entrevues, on a tenté de retracer l'ensemble des 1000 immigrants de départ pour effectuer une quatrième et dernière entrevue. Renaud et al. (2001) ont comparé la composition de l'échantillon des répondants de la dernière vague d'entrevues à celle pour l'ensemble des immigrants ayant complété un premier questionnaire 10 ans auparavant à l'aide de tests bivariés et n'ont trouvé aucune différence significative entre les deux échantillons.

En somme, l'échantillon a été conçu de manière à rendre compte le mieux possible de la population immigrante. Il demeure le meilleur portrait possible actuellement de la population immigrante et de son établissement en sol québécois. De plus, les analyses de l'attrition ne démontrent pas de biais sérieux introduits à la suite de déperditions entre les différentes vagues d'entrevues.

3.1.2 Type d'information recueillie

Les entrevues ont été réalisées en face-à-face avec les répondants et conduites en 24 langues différentes, choisies selon les préférences du répondant. Le questionnaire a permis de recueillir deux types d'informations. D'une part, l'information amassée porte sur les caractéristiques des individus (et de leurs conjoints) au moment des entrevues. On y retrouve de l'information concernant les caractéristiques pré-migratoires des immigrants. Ces questions ont été posées lors de la première vague d'entrevues, mais ce type d'information ne pouvant se modifier au fil de l'établissement, elles n'ont plus été posées lors des vagues d'entrevues subséquentes. D'autres sujets ont également été abordés, notamment en ce qui a trait aux réseaux sociaux, aux contacts entretenus avec le milieu associatif et aux compétences linguistiques des immigrants. Pour ce type de sujet, les réponses des immigrants pouvaient être appelées à se modifier en cours d'établissement. Pour cette raison, ces diverses questions ont été posées aux immigrants à chaque vague d'entrevues.

D'autre part, le questionnaire a permis de réunir de l'information sur divers évènements de l'établissement des immigrants, tels que l'emploi, la formation et le logement. L'information pour ces différentes chaînes d'évènements a été recueillie tant pour le répondant que pour les conjoints ou responsables du ménage. À l'aide d'un calendrier d'établissement, les dates de début et de fin de chacun des évènements vécus (emplois, logements, formations) ont été notées. Pour les trois premières vagues d'enquêtes, les évènements ont été datés à une précision de l'ordre de la semaine et pour la quatrième vague, de l'ordre du mois. En effet, lors de la dernière entrevue, le répondant était appelé à se remémorer une période d'une durée minimale de sept ans. Il était alors pratiquement impossible de demander au répondant de se remémorer à la semaine près les évènements qu'il avait vécus depuis la dernière entrevue. Cette décision a été prise pour minimiser les risques d'erreur (Renaud et al., 2001). Par la suite, les dates en mois ont été reconverties en dates en semaines dans la base de données.

La datation des évènements dans le questionnaire permet d'étudier l'impact d'un évènement sur un autre. Les données rendent donc possible l'étude des facteurs accélérant l'accès et la sortie des emplois dans les économies ethniques. Les facteurs entrés dans le modèle ne sont pas contraints à avoir une valeur qui est fixe au fil du temps, mais peuvent changer pour refléter la dynamique de l'établissement dans un nouveau pays. De plus, pouvoir retracer chronologiquement les différents actes d'établissement des nouveaux immigrants permet de comparer leur situation à des moments précis de leur établissement. On peut y effectuer des coupes transversales, qui seront extraites du temps continu (daté à la semaine), pour étudier la situation des immigrants à des moments fixes, soit six mois (26 semaines), un an et demi (78 semaines) et 10 ans (520 semaines) d'établissement dans le cas qui sera retenu ultérieurement.

3.2 Méthodes d'analyse

Comme les questions abordées dans cette étude portent d'une part sur l'accès et la sortie des emplois dans l'économie ethnique et d'autre part sur les conditions de travail des immigrants dans l'économie ethnique comparativement aux immigrants du

marché du travail général, et ce, à différentes périodes de leur établissement, la méthode d'analyse utilisée sera double. Selon le but de l'analyse, des régressions de survie par morceaux et des régressions multiples seront utilisées. Ces méthodes seront détaillées dans les pages qui suivent.

3.2.1 Régressions de survie par morceaux

La présente étude désirant observer les vitesses auxquelles les immigrants accèdent à un premier emploi et transitent vers le marché du travail général après avoir occupé des emplois au sein de leur communauté ethnique, la méthode d'analyse la plus appropriée à de telles fins est la régression de survie. Cette méthode permettra de prendre en compte les divers actes d'établissement de manière chronologique, au fur et à mesure qu'ils se produisent, et leur impact potentiel sur les vitesses de transition dans et hors de l'économie ethnique.

3.2.1.1 Notions de base : l'analyse de survie

L'analyse de survie est l'étude, auprès d'un groupe à risque, de l'occurrence et de la non-occurrence d'un événement, et ce, à chaque unité de temps d'une période d'observation donnée. Un événement se définit par un changement d'état (par exemple, le changement d'un état où un individu est sans emploi à un état où il occupe un emploi). Cette transition d'un état à un autre est située dans le temps; elle survient à un moment précis (Luke, 1993). On cherche donc à étudier la durée qu'un individu passe dans un état donné jusqu'à ce qu'il vive une transition et change d'état. L'analyse de survie offre dès lors la possibilité d'étudier le changement d'état de manière dynamique, ce que les méthodes d'analyse traditionnelles telles que la régression multiple ou la régression logistique ne permettent pas.

Afin de calculer la probabilité qu'un individu vive un événement à un moment donné, un groupe à risque doit préalablement être défini. Le groupe à risque comprend l'ensemble des individus susceptibles de vivre la transition étudiée. Ce dernier est appelé à se modifier au cours de la période d'observation. En effet, au fur et à mesure que les individus vivent la transition (ou vivent un événement

concurrent), ils sont retirés du groupe à risque. Ainsi, la probabilité de vivre un évènement à un moment donné est calculée uniquement pour les survivants, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore connu l'évènement en question. De plus, une période d'observation doit être déterminée. Cette période réfère au laps de temps au cours duquel l'individu est susceptible de connaître la transition étudiée. Elle débute lorsque l'individu devient à risque de connaître l'évènement (le début de la période est représenté par le point zéro sur l'axe du temps). Généralement, la période d'observation est segmentée selon une unité de temps précise. L'unité de temps est un intervalle de temps déterminé par le chercheur et qui peut varier d'une étude à l'autre. Dans le cas de l'enquête ÉNI, comme les différents actes d'établissement ont été répertoriés et datés à la semaine près, l'unité de temps considérée sera une semaine. Pour chaque individu, l'analyse de survie requiert le calcul du temps de survie, c'est-à-dire du temps écoulé entre le début de la période où l'individu devient à risque de vivre la transition étudiée et le moment où l'évènement survient.

Cependant, il arrive que tous les individus n'aient pas connu de changement d'état au cours de la période d'observation considérée par l'enquête. L'analyse de survie offre l'avantage de pouvoir considérer les cas pour l'ensemble de la période pendant laquelle l'information sur le sujet en question est disponible. On parle alors de données censurées. Il existe deux différents types de censure : la censure à gauche et la censure à droite (Cleves, Gould et Gutierrez, 2002; Tabachnick et Fidell, 2001; Luke, 1993). La censure de gauche désigne les cas pour lesquels l'évènement est survenu avant le début de la période d'observation. Ce genre de situation n'est pas susceptible de se produire avec les données de l'enquête ÉNI, car l'étude recense le parcours des répondants dès leur arrivée au Québec. Les nouveaux immigrants ne pouvaient donc pas vivre les divers évènements relatifs à leur établissement avant d'être arrivés en sol québécois. Pour ce qui est de la censure à droite, elle s'applique lorsque l'individu n'a pas connu l'évènement avant la fin de la période d'observation, a été perdu de vue avant la fin de l'enquête ou a vécu un évènement concurrent (un décès par exemple).

3.2.1.2 Fonction de survie et de transition

Une fois la période d'observation, le groupe à risque, le temps de survie et les cas censurés définis, les fonctions de transition et de survie à chaque unité de temps peuvent être calculées. La fonction de survie $S(t)$ représente la probabilité que le temps de survie T soit plus grand que t (unité de temps déterminé pour l'analyse). Mathématiquement, elle est le complément de la fonction cumulative des événements $F(t)$ et se traduit comme suit :

$$S(t) = \Pr(T > t) = 1 - F(t)$$

La fonction de survie est conditionnelle au fait que l'individu ait survécu à l'intervalle de temps précédent. La proportion d'individus ayant connu la transition ne peut donc qu'augmenter à travers le temps et la probabilité de survie diminuer à mesure que le temps passe. On retrouve cette information dans la table de survie. Celle-ci indique, pour chaque unité de temps considérée dans la période d'observation, le nombre de cas à risque, le nombre de cas vivant l'évènement, le nombre de cas censurés et la fonction de survie (Tabachnick et Fidell, 2001). Les tables de survie peuvent être estimées soit par la méthode actuarielle ou encore par la méthode non paramétrique d'estimation de Kaplan-Meier. Par la méthode des tables de survie, on peut également tester la différence dans le temps de survie entre différents sous-groupes de l'échantillon étudié.

Une autre fonction aide également à comprendre la survenue d'un évènement : la fonction de transition (aussi appelée fonction de risque). Cette fonction permet de voir, pour chaque intervalle de temps de l'analyse, l'ampleur du risque de connaître la transition. Ici, c'est une fonction non cumulative au sens où on voit pour un moment précis quel est le risque de transiter. La fonction de transition est obtenue en divisant la fonction de densité $f(t)$ et la fonction de survie $S(t)$. Elle s'écrit de la manière suivante :

$$h(t) = \frac{f(t)}{S(t)}$$

La fonction de survie et la fonction de transition peuvent toutes deux être représentées de manière graphique. À titre d'exemple, le cas plus général de l'accès des immigrants à un premier emploi au Québec sera détaillé. On reviendra ultérieurement, lors de la présentation des variables retenues pour l'analyse, au cas plus spécifique de l'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique. Les figures 1 et 2 illustrent les fonctions de survie et de transition pour l'accès des immigrants à un premier emploi au Québec à partir des données de l'enquête ÉNI.

Figure 1 : Fonction de survie pour l'épisode d'accès à un premier emploi

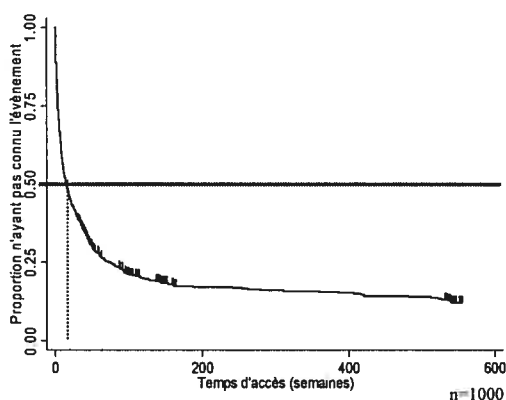
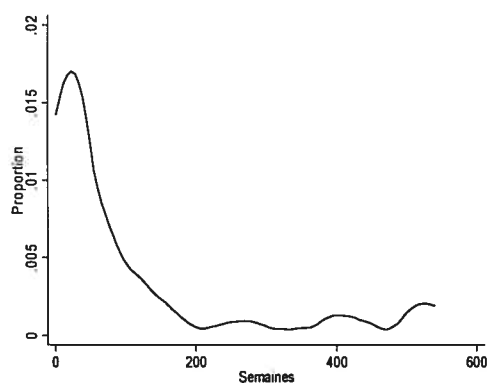


Figure 2 : Fonction de transition pour l'épisode d'accès à un premier emploi



Sur la figure 1, l'axe des x représente le temps d'accès à un premier emploi (le temps étant mesuré en nombre de semaines). L'axe des y indique la proportion des individus n'ayant toujours pas connu l'évènement. Dans ce cas, le groupe à risque d'obtenir un premier emploi est constitué de l'ensemble des 1000 immigrants de l'enquête ÉNI ($n=1000$). Les 1000 immigrants sont susceptibles de commencer un emploi dès leur arrivée au Québec. Le point 0 sur l'axe des x représente alors le moment de l'arrivée au Québec des immigrants. À ce moment, on voit qu'aucun des immigrants n'a encore débuté d'emploi (la proportion n'ayant pas connu l'évènement sur l'axe des y égalant 1). Au fur et à mesure que le temps passe, on remarque que la proportion d'individus n'ayant pas connu d'emploi diminue. Les individus qui ont connu la transition sont retirés du groupe à risque, de même que ceux qui ne sont plus observés.

La pente de la courbe de survie renseigne sur le risque de connaître la transition. Plus la pente est abrupte, plus le risque est élevé. La courbe de survie montre que les immigrants ont un risque élevé de transition au début de l'épisode et que le risque diminue au fil du temps. Une bonne indication du temps de survie d'un groupe est la médiane. Le temps médian de survie est représenté par un trait situé à 0,50 sur l'axe des y , indiquant que 50 % des individus ont accédé à un premier emploi (soit une proportion de 0,5 sur l'axe des y). Dans ce cas-ci, le temps médian avant de trouver un emploi est de 14 semaines. Finalement, les cas censurés figurent sur le graphique sous la forme de petites lignes perpendiculaires qui croisent la courbe de survie. On retrouve des cas censurés à la fin de chacune des trois premières années d'établissement. Pour ces cas, l'individu a cessé de participer à l'enquête après la première, deuxième ou troisième vague d'entrevues et n'avait toujours pas connu de premier emploi au moment où il s'est retiré de l'enquête. On remarque également plusieurs cas censurés à la fin de la courbe de survie (soit vers 10 ans de résidence). Ces cas représentent les immigrants qui n'avaient toujours pas occupé d'emploi à la fin de la période couverte par l'étude.

La figure 2 permet de visualiser le risque de connaître un premier emploi à chacune des 520 semaines composant les dix premières années d'établissement des immigrants. Comme il a été indiqué précédemment par la pente de la courbe de survie, on voit que le risque est le plus élevé dans la première année d'établissement et qu'il décroît par la suite.

3.2.1.3 Régressions de survie

On peut étendre l'analyse de survie pour en faire des analyses multivariées. La régression de survie entre alors en jeu. Dans le cadre de ce type de régression, la variable dépendante est la probabilité de transition à chaque unité de temps d'une période donnée. La fonction de transition se retrouve dès lors à la base de cette méthode. Le but est alors de voir si certains facteurs affectent la probabilité de transition.

Il existe plusieurs types de régressions de survie. Certains modèles sont dits semi-paramétriques alors que d'autres sont dits paramétriques. Jusqu'à présent, le modèle de régression de survie le plus répandu est sans conteste le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox. Les régressions de survie de Cox sont dites semi-paramétriques, car elles ne posent aucune hypothèse sur la forme de la fonction de transition au fil du temps, mais modélisent les effets de co-variables sur cette même fonction de transition (Luke, 1993). Les effets estimés pour les co-variables sont supposés constants pour l'ensemble de la période d'observation.

Il est néanmoins possible d'émettre certaines hypothèses sur la forme que prend la fonction de transition au-delà de l'effet des co-variables au cours de la période d'observation. Ce sont les modèles dits paramétriques qui permettent d'apporter de telles précisions sur l'effet du temps en lui-même. Un modèle particulier de type paramétrique retiendra l'attention dans cette étude : les régressions de survie par morceaux. La régression de survie par morceaux est un modèle exponentiel, connue sous le nom de « Piecewise constant exponential model with period specific effects » (Blossfeld et Rohwer, 2002). Dans les modèles exponentiels traditionnels, le risque de base de connaître l'évènement, soit l'effet de base du temps au-delà des co-variables, est tenu constant pour l'ensemble de la période d'observation (Cleves, Gould et Gutierrez, 2002). Or il se peut que ce risque de base ne soit pas constant, mais diffère au cours de cette même période d'observation. Les modèles de régressions de survie par morceaux permettent de telles distinctions. En effet, plutôt que de poser l'hypothèse que le risque de base est le même tout au long de la période étudiée, le chercheur peut, dans ce type de modèle, définir différents segments de temps au cours de la période d'observation pour lesquels on retrouvera un risque spécifique de vivre la transition de manière à mieux rendre compte du phénomène étudié. En segmentant ainsi le risque de base, on se retrouve dans une situation où le risque de base de connaître la transition est le même à l'intérieur d'un même segment de temps, mais peut différer de celui des autres segments spécifiés. Le risque de base n'est dès lors plus constant pour l'ensemble de la période d'observation, mais est segmenté en différentes parties. Chaque segment de temps a un risque de base qui lui est propre et qui demeure constant pour cet intervalle de

temps, sans toutefois qu'il n'y ait de contraintes exercées sur la forme que doivent prendre ces risques de bases.

La spécification du nombre de segments de temps et la période d'observation couverte par chacun dans le modèle d'analyse est une des premières étapes qui devra être faite avant de pouvoir effectuer une régression. Plus le nombre de segments de temps sera grand, meilleure sera la représentation de la fonction de transition (Blossfeld et Rohwer, 2002). Toutefois, l'augmentation du nombre de segments de temps se fera au détriment du nombre de degrés de liberté dans le modèle et entraînera l'estimation d'un nombre considérable de coefficients. Dans bien des cas, le chercheur devra réduire le nombre de segments de temps, et ce, même au prix d'une perte de précision quant à la forme de la fonction de transition de manière à conserver un nombre raisonnable de paramètres estimés eut égard à la taille de l'échantillon et à faciliter l'interprétation des résultats. On devra également s'assurer que des transitions (ou changement d'état) surviennent au cours de chacun des segments de temps définis.

Plusieurs points de coupure différents sont donc définis dans le temps pour en arriver à définir le nombre de segments de temps voulu. Le découpage des points de coupure peut être représenté de la manière suivante :

$$0 = \tau_1 < \tau_2 < \tau_3 < \dots < \tau_L$$

Source : Blossfeld et Rohwer, 2002

De cette façon, des intervalles ou segments de temps sont créés. Au cours de la période d'observation, on peut affirmer être dans un intervalle de temps précis lorsque :

$$I_l = \{t \mid \tau_l \leq t < \tau_{l+1}\}$$

Source : Blossfeld et Rohwer, 2002

Où :

- I représente un intervalle de temps
- l représente une période de temps spécifique parmi les L périodes possibles
- t représente une unité de temps
- τ représente un point de coupure pour une période donnée

L'intervalle l est égal au temps t à condition que le point de coupure de la période l soit inférieur ou égal au temps t , le temps t étant lui-même inférieur au point de coupure de l'intervalle suivant.

En identifiant les différents intervalles de temps, le taux de transition peut être calculé pour chacun d'eux. On y voit la fonction de transition, c'est-à-dire le taux de transition d'un état à un autre pour chacun des différents segments de temps préalablement définis. On estime le risque de base de connaître une transition pour chacun des segments de temps. Pour ce qui est des co-variables incluses dans le modèle, elles sont tenues à un effet constant pour l'ensemble des différentes périodes de temps définies par l'analyse. Ce modèle de régression de survie par morceaux de base se traduit de la manière suivante :

$$h_{jk}(t) = \exp\{\alpha_l^{(jk)} + A^{(jk)}\beta^{(jk)}\} \quad \text{si } t \in I_l$$

Adapté de : Blossfeld et Rohwer, 2002

Où :

$h_{jk}(t)$ représente le taux de transition d'un état j à un état k au temps t

$\alpha_l^{(jk)}$ est une constante associée à la période l

$A^{(jk)}$ est un vecteur pour les co-variables

$\beta^{(jk)}$ est un vecteur associé aux coefficients qui ne varie pas entre les différents segments de temps

Toutefois, on peut modifier légèrement ce modèle de manière à lui accorder plus de souplesse. En effet, en modélisant la forme de la fonction de transition, les régressions de survie par morceaux offrent également l'avantage de voir si les variables indépendantes sélectionnées ont un même effet tout au long de la période d'établissement. Dans bien des situations, on peut penser que l'effet d'une variable n'est pas le même au fil du temps. Par exemple, certaines variables pourraient avoir : un effet immédiat et perdurer dans le temps, un effet apparaissant immédiatement et dont la force augmente graduellement au fil du temps, un effet immédiat augmentant graduellement jusqu'à atteindre un maximum et décroîtrait par la suite, un effet qui se manifeste qu'après un certain laps de temps et qui demeure constant par la suite, ou encore un effet cyclique se manifestant à intervalles réguliers dans le temps (Blossfeld et Mills, 2001). Lorsque des hypothèses de ce type veulent être vérifiées, on doit alors estimer l'effet des co-variables pour chaque segment de temps. En estimant plusieurs coefficients pour une même variable, on peut voir si des effets

particuliers à certaines périodes se manifestent. De telles analyses permettent dès lors une compréhension plus fine des processus à l'œuvre, notamment en ce qui a trait à l'établissement économique des nouveaux immigrants. Les analyses proposées dans ce mémoire exploiteront cette force des régressions de survie par morceaux.

L'unique distinction entre le modèle de base et le modèle permettant de préciser des effets particuliers des co-variables pour chaque segment de temps réside dans l'estimation du terme $\beta_l^{(jk)}$ où le vecteur associé aux coefficients est spécifique à la période l alors que dans le modèle de base, ce vecteur est constant pour l'ensemble de la période d'observation. Mathématiquement, ce modèle s'écrit comme suit :

$$h_{j,k}(t) = \exp\{\bar{\alpha}_l^{(jk)} + A^{(jk)} \beta_l^{(jk)}\} \quad \text{si } \tau_l \leq t < \tau_l + 1$$

Adapté de : Blossfeld et Rohwer, 2002

Où :

$h_{j,k}(t)$ représente le taux de transition d'un état j à un état k au temps t

$\bar{\alpha}_l^{(jk)}$ est une constante associée à la période l

$A^{(jk)}$ est un vecteur pour les co-variables

$\beta_l^{(jk)}$ est un vecteur associé aux coefficients qui indique l'effet des co-variables pour la période l

Selon les choix établis et les hypothèses retenues, l'effet de certaines variables indépendantes pourra être estimé pour chaque segment de temps, alors que d'autres variables seront définies dans le modèle de manière à obtenir un effet global pour l'ensemble de la période d'observation. Les modèles estimés peuvent donc être mixtes au sens où quelques co-variables présenteront un effet d'interaction avec les segments de temps (conduisant à l'estimation d'un nombre de paramètres égal au nombre de segments de temps identifié dans la période d'observation), alors que d'autre non.

Tout comme pour les autres modèles de régression de survie, il est aussi possible de définir des variables indépendantes dont la valeur change au fil du temps dans le cadre de régressions de survie par morceaux. Généralement, les variables incluses dans les modèles de régression ont une valeur fixe qui ne peut changer au cours de la période d'observation. Ces variables réfèrent à des caractéristiques stables, telles que les caractéristiques individuelles (âge, sexe...). Or, tel que

mentionné précédemment, la base de données utilisée contient de l'information datée (à la semaine) sur les différents actes d'établissement des immigrants et sur leur état au moment des entrevues. Avec ce type de données, il devient possible d'inclure des facteurs dynamiques rendant compte de manière plus précise du parcours de l'immigrant au cours de ses premières années de vie au Québec. La valeur de ces variables fluctue au cours de la période d'observation, cette dernière pouvant changer de valeur à chaque unité de temps de la période étudiée. Par exemple, avec l'enquête ÉNI, on possède de l'information sur les semaines où l'individu était en formation ou encore pour lesquelles le répondant et son conjoint étaient en emploi. Une variable peut alors être créée indiquant si, à chaque unité de temps l'individu est en emploi/formation. La même chose peut être réalisée pour les diplômes obtenus à la suite de formations suivies au Québec, la variable changeant de valeur à la semaine où l'individu obtient le diplôme en question. De manière similaire, pour les emplois qui se sont étalés sur plusieurs vagues d'entrevues successives, on a pris soin de poser à chaque entrevue les questions relatives aux caractéristiques de l'emploi (salaire, type d'industrie, présence de membres de la famille dans l'entreprise, etc.). De cette façon, il devient possible de rendre compte de l'évolution des conditions de travail de l'immigrant dans les analyses. Les valeurs que prennent ces variables relatives aux caractéristiques de l'emploi peuvent alors changer à la date où les différentes vagues d'entrevues ont eu lieu.

Les coefficients estimés par la régression de survie par morceaux sont des coefficients de régression non standardisés (β). Lorsque les coefficients obtenus pour chacune des co-variables ont une valeur positive, cela signifie que la variable en question accélère les chances de transition. Au contraire, un coefficient négatif indique que le paramètre estimé ralentit, voire diminue les chances de transition.

Le logarithme du maximum de vraisemblance est également calculé pour ces modèles. En soustrayant le $-2LL$ (moins deux fois le logarithme de vraisemblance) du modèle avec variables à celui sans variables⁵, on obtient le chi-carré du modèle. Il indique si les variables indépendantes contenues dans le modèle de régression

⁵ Dans le cas des régressions de survie par morceaux on considère le modèle de base comme étant celui contenant uniquement les segments de temps.

contribuent de manière significative à l'explication de la variance de la variable dépendante. Le nombre de degrés de liberté utilisé pour tester la significativité du modèle correspond au nombre de paramètres estimés (hormis les segments de temps qui eux se rapportent au modèle de base de la régression de survie par morceaux).

D'autres chi-carrés entre le modèle complet (contenant la totalité des blocs de variables indépendantes) et les sous modèles ne contenant que certains blocs de variables peuvent être obtenus en soustrayant le logarithme de vraisemblance du modèle complet à celui du sous modèle. On établit également la différence entre le nombre de degrés de liberté du modèle total et du sous modèle pour obtenir le nombre de degrés de liberté selon lequel on testera la significativité du chi-carré ainsi obtenu. À partir de ce calcul, on voit si l'introduction d'un bloc ou de certaines variables constitue un apport significatif à l'explication de la probabilité de transition.

De manière similaire, un chi-carré de Wald peut être calculé pour voir s'il exerce une relation entre des variables, ou blocs de variables à l'intérieur même d'un modèle de régression. On cherche alors à rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existerait pas de relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante ($\beta=0$). Plus le chi-carré est élevé, plus la relation entre les variables indépendantes est forte. À partir de l'ordre de grandeur d'un chi-carré, il devient donc possible de voir quelles variables exercent le plus d'influence sur la variable dépendante.

3.2.2 Régressions multiples

En plus de s'attarder à l'accès et à la sortie des nouveaux immigrants des emplois au sein de l'économie ethnique, cette étude cherche à savoir si les conditions de travail en termes de statut d'emploi et de salaire horaire sont les mêmes dans l'économie ethnique et sur le marché du travail général, et ce, à différents moments de l'établissement des immigrants. Pour ce faire, la méthodologie la plus appropriée est la régression linéaire multiple. Cette dernière permet de vérifier s'il existe une association linéaire entre une variable dépendante et une ou plusieurs variables dépendantes. En régression linéaire, on cherche à trouver la droite qui correspond le mieux au nuage de points de manière à représenter le mieux possible la relation

linéaire entre la variable dépendante et la variable indépendante. Une contrainte de la régression linéaire est que ce type d'analyse nécessite une variable dépendante de type continu et des variables indépendantes continues, ordinales ou nominales dichotomiques. Afin de voir dans quelle mesure les variables indépendantes X influencent la variable dépendante Y , la droite de régression qui suit est estimée :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \dots + \beta_p X_p + \varepsilon$$

Où :

- Y représente la variable dépendante
- β_0 représente la constante/intercepte sur l'axe des y
- β représente le coefficient de régression d'une variable X
- X représente une variable indépendante
- ε représente le terme d'erreur ou résidu de l'équation, contenant la variance non expliquée de Y

À partir de cette équation, on obtient des coefficients de régression non standardisés β . Un coefficient positif indique que la variable indépendante provoque une augmentation de variable dépendante, alors qu'un coefficient négatif entraîne une diminution chez cette même variable dépendante, toutes choses étant égales par ailleurs. On obtient également le test global de Fisher pour lequel on cherche à rejeter l'hypothèse selon laquelle les coefficients des variables indépendantes sont égaux à 0 et à inférer le modèle à la population étudiée. De plus, une autre statistique permet de connaître la proportion de la variance expliquée par les variables indépendantes du modèle : le coefficient de détermination R^2 . À travers ce dernier, on voit dans quelle mesure on est en présence d'une relation linéaire entre les variables explicatives et la variable dépendante. Plus le R^2 est grand, plus il existe une relation linéaire forte entre les variables indépendantes et dépendantes.

3.3 Opérationnalisation des données

3.3.1 Les variables dépendantes

3.3.1.1 Définition des emplois dans l'économie ethnique

Avant d'entreprendre de plus amples analyses sur l'accès, la sortie et les conditions de travail dans l'économie ethnique, la première démarche qui s'impose consiste à définir quels sont les emplois appartenant à l'économie ethnique parmi l'ensemble des emplois qu'ont occupés les immigrants suivis par l'enquête ÉNI. Le facteur retenu afin d'identifier les emplois de ce type est l'origine ethnique du superviseur. Les immigrants ont dû répondre à la question, pour chaque emploi occupé, visant à savoir si leur superviseur était d'origine canadienne-française, canadienne-anglaise, de la même origine qu'eux ou encore d'une autre origine. Dans les cas où le superviseur est de la même origine ethnique que l'individu, il sera avancé que l'emploi se déroule dans la communauté ethnique de l'immigrant⁶. Une telle conception renvoie à la définition des économies ethniques retenue plus tôt, soit que les emplois dans les économies ethniques sont ceux où les employés et les employeurs sont des co-ethniques (Light et Gold, 2000). Étant donné la question posée aux répondants, soit d'auto-déclarer s'ils considéraient leur superviseur comme partageant la même origine ethnique qu'eux, la mesure des emplois de l'économie ethnique renvoie à la perception subjective des immigrants de leur groupe d'origine. Aucune définition des économies ethniques n'est imposée. Le choix est plutôt laissé au répondant de définir, tel qu'il le perçoit, les frontières de son groupe ethnique. Le répondant est libre de choisir les marqueurs qu'il désire mettre de l'avant dans la définition du groupe. De cette façon, le critère d'ethnicité commune ne repose pas forcément sur le pays d'origine comme plusieurs études l'ont défini, mais peut référer à certains régionalismes (soit à l'intérieur des frontières du pays d'origine ou encore transcendant ces frontières) ou encore des marqueurs religieux ou linguistiques.

⁶ Certains immigrants ont obtenu un emploi supervisé par une personne de leur origine ethnique, mais ont changé de superviseur en cours d'emploi et ont été sous la direction d'un Canadien français ou d'un Canadien anglais. Dans ces cas, l'individu était tout de même considéré comme ayant débuté un emploi dans son groupe ethnique.

N'ayant pas d'information sur les propriétaires d'entreprises qui emploient les travailleurs immigrants, le superviseur est retenu comme agent hiérarchique ayant une influence sur le processus de sélection et d'embauche. De plus, ce dernier, par sa position privilégiée au sein de l'entreprise, a la possibilité d'accéder à des informations sur les besoins en main-d'œuvre au sein de l'entreprise que d'autres individus moins élevés dans la hiérarchie de l'entreprise ne pourraient avoir.

Cependant, une telle conception du rôle de superviseur connaît ses limites au niveau des entreprises de grande taille. Dans ces cas, il est probable qu'un superviseur, selon son niveau hiérarchique, ait plus ou moins accès à l'information sur les postes disponibles et que son influence se fasse moins ressentir au niveau du processus d'embauche. Toutefois, les données de l'enquête indiquent que pour 59,2 % des cas où le superviseur était de la même origine ethnique que le répondant, la taille de l'entreprise se situait entre 1 à 10 employés, que pour 34,5 % des cas la taille de l'entreprise variait entre 11 à 100 employés, et ce, comparativement à 6,3 % des cas où l'individu travaillait dans une entreprise de plus de 100 employés. De telles données laissent donc croire que l'influence du superviseur serait assez importante.

Cet indicateur conduira à trois types d'analyse : l'épisode d'accès à un premier emploi supervisé par un individu de la même origine ethnique que l'immigrant, l'épisode d'accès à un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais à la suite de l'occupation d'emplois supervisés par un individu de son origine et finalement à une comparaison des conditions de travail dans l'économie ethnique et sur le marché du travail général.

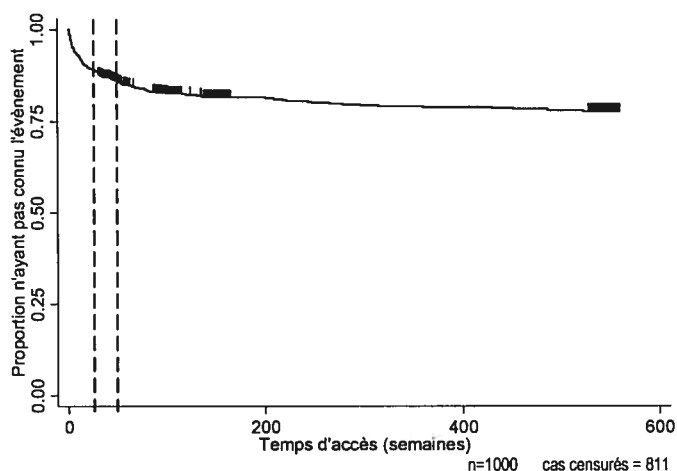
3.3.1.2 L'accès à l'économie ethnique

Pour ce qui est du premier type d'épisode considéré, il s'agit de l'épisode d'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique. La probabilité de connaître un premier emploi de ce type constitue la première variable dépendante considérée dans l'étude du rapport entre les nouveaux immigrants et l'économie ethnique. L'évènement permettant d'identifier un changement de l'état de non-emploi dans

l'économie ethnique à un état où l'immigrant se trouve employé par sa communauté ethnique est le début d'un emploi où le superviseur est de la même origine ethnique que l'immigrant. La période d'observation considérée débute à l'arrivée au Québec des immigrants et prend fin à la première semaine du début d'un emploi dans l'économie ethnique. L'ensemble des immigrants ($n=1000$) constitue le groupe à risque de connaître la transition. Au fur et à mesure que les immigrants connaissent ce changement d'état, ils sortent du groupe à risque. Dans l'éventualité où l'individu ne connaîtrait pas d'emploi au sein de son groupe ethnique avant la fin de l'observation, les cas seront censurés. Pour ces individus, la variable prend la valeur de la dernière semaine où l'individu fut observé.

Les probabilités de connaître, à chaque unité de temps, la transition relative à l'épisode étudié peuvent être traduites graphiquement dans une table de survie. La figure 3 est la représentation graphique de la première variable dépendante : la probabilité d'accès à un premier emploi supervisé par une personne de la même origine ethnique que le répondant.

Figure 3 : Table de survie de la probabilité d'accès à un premier emploi supervisé par une personne de la même origine ethnique que le répondant



Les résultats de la table de survie d'accès à un premier emploi supervisé par une personne de même origine ethnique que le répondant indiquent qu'après dix ans, plus du trois-quarts des immigrants n'ont toujours pas connu d'emploi supervisé par une personne de la même origine ethnique qu'eux, contre légèrement moins de 25 % qui ont connu l'évènement. Les immigrants connaissent de plus fortes chances d'accéder à ce type d'emploi au cours de la première puis de la deuxième année de résidence. Ces chances diminuent toutefois au cours des années subséquentes.

Les régressions de survie qui seront réalisées ont pour but de voir quels sont les déterminants de ces différentes probabilités d'accès à travers le temps. Or, comme les probabilités qu'ont les immigrants de débiter un emploi au sein des économies ethniques diffèrent au cours des 10 premières années de séjour au Québec, le modèle qui sera spécifié divisera le risque de connaître les différentes transitions selon des périodes précises d'établissement. Comme la représentation graphique de la table de survie l'indique, le risque d'accès est le plus grand en début d'établissement. Ces différences dans le risque de connaître la transition amènent à penser qu'il se peut que ce ne soit pas les mêmes déterminants qui soient à l'œuvre tout au long des 10 années d'établissement des individus, mais que certains mécanismes seront propres au début de l'établissement. On peut dès lors émettre l'hypothèse que certains déterminants influenceront l'accès au sein des économies ethniques en début d'établissement alors que d'autres auront un effet à plus long terme. Pour ces raisons, une attention particulière sera portée aux déterminants à l'oeuvre en début de séjour. Pour rendre compte de cette réalité, trois segments de temps seront définis, soit les 6 premiers mois, de 6 à 12 mois et de 13 mois à la dixième année d'établissement⁷.

3.3.1.3 La sortie de l'économie ethnique

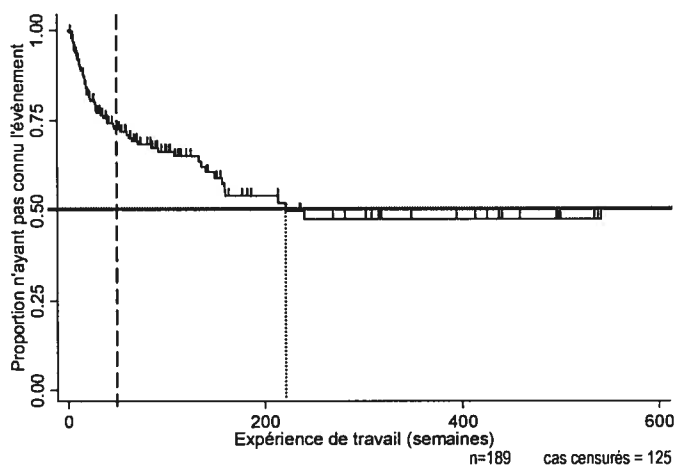
La deuxième variable dépendante des analyses renvoie au premier épisode de sortie de l'économie ethnique pour occuper un emploi sur le marché du travail général. Dans ce cas-ci, l'évènement se définit par une première transition vers un emploi où le superviseur est un Canadien français ou un Canadien anglais, et ce, après avoir occupé un, ou plusieurs emplois successifs, au sein de sa communauté ethnique. On y voit la probabilité de quitter les emplois associés à sa communauté ethnique, et ce, en fonction de l'expérience de travail acquise au fil du temps au sein de sa communauté. L'épisode considéré peut être entrecoupé de périodes de non-emploi. C'est le nombre de semaines de travail accumulé à l'emploi de sa communauté avant d'obtenir un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais

⁷ Ces segments de temps sont illustrés à la figure 3 par des lignes pointillées divisant la courbe en trois segments distinguant à l'axe des x : les six premiers mois, le deuxième six mois de résidence et un an et plus de résidence au Québec.

qui importe. La période d'observation débute à la première semaine de travail dans l'économie ethnique et se termine lors de l'obtention d'un emploi sur le marché du travail général après avoir travaillé au moins une semaine dans l'économie ethnique. Le groupe à risque de connaître une transition vers des emplois supervisés par une des deux majorités canadiennes est composé des 189 immigrants de l'enquête ÉNI qui ont au moins connu le début d'un emploi supervisé par un membre de leur groupe ethnique. Pour les individus qui ne connaîtront pas de transition vers des emplois des groupes majoritaires, la valeur de la variable indique le nombre de semaines écoulées à l'emploi de sa communauté jusqu'au moment de la fin de l'observation. Ces cas sont censurés afin d'indiquer que la valeur de la variable renvoie à l'expérience accumulée dans ce type d'emploi à la fin de la période d'observation et non au fait que l'individu ait quitté les emplois associés à leur communauté pour débiter un emploi au sein des communautés francophone ou anglophone.

La table de survie peut une fois de plus servir à illustrer les probabilités de connaître la transition relative à l'épisode de sortie de l'économie ethnique. La figure 4 est la représentation graphique de la deuxième variable dépendante : la probabilité de débiter un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais à la suite de l'occupation d'emplois dans l'économie ethnique.

Figure 4 : Table de survie de la probabilité d'accès à un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais à la suite de l'occupation d'emplois dans sa communauté ethnique



La table de survie indique que les individus ont des chances élevées de connaître un emploi supervisé par des individus d'autres groupes ethniques que le leur, après avoir occupé un ou plusieurs emplois successifs supervisés par des

individus de même origine qu'eux, pendant une durée de trois ans et moins. Le risque le plus élevé de transition se retrouve au cours de la première année de travail dans l'économie ethnique. La médiane du temps de sortie de l'économie ethnique est d'environ 4 ans d'expérience de travail dans sa communauté. Un peu moins de la moitié des immigrants n'ont pas connu de transition vers des emplois des groupes majoritaires canadiens à la fin de l'observation.

Pour ce qui est de l'analyse des déterminants de la sortie des économies ethniques pour rejoindre le marché du travail général, deux segments de temps seront définis⁸ : la première année d'expérience de travail (les 52 premières semaines) et plus d'un an d'expérience à l'emploi de sa communauté (53 semaines et plus d'expérience accumulée). Le choix de ces périodes a été dicté par le risque important de transition remarqué lorsque les individus ont peu d'expérience de travail accumulée dans leur communauté ethnique. On peut penser que les déterminants de la sortie d'emploi au sein de l'économie ethnique ne seront pas les mêmes en début d'épisode que plus tard en cours d'emploi lorsque les immigrants auront acquis une certaine stabilité dans ce type d'emploi.

3.3.1.4 Conditions de travail dans l'économie ethnique

Une fois que les immigrants se sont insérés dans l'économie ethnique, on peut se demander quel est l'effet de la communauté sur le retour qu'ils obtiennent sur le capital investi. Deux des indicateurs de qualité de l'emploi les plus souvent utilisés dans les débats sur le retour en capital humain qu'obtiennent les immigrants au sein des économies ethniques, et plus spécifiquement dans les enclaves, sont le salaire et le statut de l'emploi. Le statut socioéconomique de l'emploi et le salaire horaire serviront à nouveau d'indicateurs dans les prochaines analyses afin de voir si les immigrants, à caractéristiques égales, obtiennent le même retour sur leur

⁸ À noter que les segments définis pour l'analyse de sortie de l'économie ethnique diffèrent de ceux retenus pour l'analyse d'accès à l'économie ethnique présenté précédemment. Le choix de retenir deux segments pour l'analyse de sortie a également été influencé par le nombre de cas plus restreint (n=189) dans ce type d'analyse (comparativement à l'analyse d'accès à l'économie ethnique où l'on retrouve l'ensemble des 1000 immigrants de l'échantillon dans le groupe à risque). Ces segments deux segments de temps sont illustrés à la figure 4 par une ligne pointillée verticale découpant à figure à la semaine 52 (sur l'axe des x).

investissement. Le statut socioéconomique de l'emploi et le salaire tiendront lieu de variables dépendantes dans les régressions linéaires multiples. Le statut de l'emploi considéré correspond à l'indice Blisshen de 1981, une échelle socio-économique des professions construite en tenant compte de l'éducation, du revenu et du prestige associé à chacun des titres de la Classification canadienne des professions (Blisshen, Carroll et Moore, 1987). Quant au salaire, c'est le logarithme du salaire horaire qui sera utilisé pour l'analyse de manière à minimiser l'impact des salaires extrêmement élevés.

La présente étude se concentrant sur les réalités vécues par les travailleurs immigrants dans l'économie ethnique, seuls les individus supervisés soit par un Canadien français ou anglais, de même que les individus ayant un superviseur de leur origine ethnique seront retenus pour des fins de comparaisons. Seront donc exclus de l'analyse les entrepreneurs immigrants ou les individus oeuvrant à leur propre compte (individus n'ayant pas de superviseur), de même que les immigrants dont le superviseur est d'une autre origine ethnique qu'eux, mais n'est pas un Canadien français ou anglais. De par la nature de leurs occupations et de leurs statuts, les réalités vécues par les entrepreneurs et les travailleurs immigrants ne peuvent être envisagées comme équivalentes. La comparaison visera donc à voir si les conditions de travail des travailleurs immigrants de l'économie ethnique diffèrent de celles vécues par leurs homologues immigrants dans le marché du travail général.

Afin de voir si la communauté a une influence sur les conditions de travail, trois moments de l'établissement ont été sélectionnés pour des fins d'analyse. Les analyses seront conduites au terme de 6 mois, 1 an et demi, et 10 ans d'établissement. On prendra la mesure de la situation à des semaines précises, soit à 26, 78 et 520 semaines de résidence au Québec. Les analyses porteront uniquement sur les individus détenant un emploi pendant ces semaines d'observation. À travers l'analyse de ces trois coupes transversales, il sera possible de voir si un effet sur les conditions de travail existe en tout début d'établissement, s'il apparaît à long terme ou encore s'il perdure tout au long de l'établissement.

Après six mois de résidence, les nouveaux arrivants auront eu suffisamment de temps pour établir un premier contact avec le marché du travail et entreprendre les

grandes étapes de leur établissement. En fait, la majorité des immigrants auront déjà accédé à un premier emploi à ce moment (Renaud et al., 2000). Lorsqu'un an et demi se sera écoulé, on peut croire que les immigrants auront commencé à se stabiliser sur le marché du travail et que pour la plupart d'entre eux, le premier contact avec le marché du travail québécois sera chose du passé. Au terme de 10 ans de séjour, on pourra y voir quelle est la situation des nouveaux immigrants québécois sur le marché du travail et si certaines catégories d'individus paraissent désavantagées par rapport à d'autres.

Le choix de ces trois moments d'établissement est aussi orienté par le fait qu'ils sont rapprochés du temps où les différentes vagues d'entrevues ont été réalisées. Les données obtenues reflèteront davantage la réalité des immigrants à ces moments. En effet, les caractéristiques des emplois ont été saisies uniquement au moment des entrevues. Il devient donc important, afin d'éviter tout biais, de prendre des données les plus rapprochées possible du moment des entrevues. Comme la période couverte par la dernière entrevue (réalisée après 10 ans de résidence au Québec) couvre rétrospectivement plusieurs années (soit au moins 7 ans), il aurait été hasardeux de projeter sur les années antérieures les caractéristiques des emplois, sachant que le statut de l'emploi de même que le salaire auraient pu évoluer et le coût de la vie augmenter.

Pour la première période sélectionnée, les données utilisées sont rapprochées du moment de la première vague d'entrevues et contiennent de l'information pour l'ensemble des 1000 immigrants contenus dans l'échantillon de départ. Pour la deuxième fenêtre d'observation, soit après 1 an et demi de résidence au Québec, ce sont la majorité des individus ayant participé à la première vague d'entrevues qui ont été retracés. Pour très peu d'individus qui n'ont pas participé à la deuxième vague d'entrevues, mais qui ont été observés lors de la quatrième vague d'entrevues, les données utilisées proviendront rétrospectivement de la dernière vague d'entrevues de l'enquête ÉNI. Toutefois, pour la plupart des immigrants, les données utilisées pour les analyses de la situation des immigrants après un an et demi d'établissement seront rapprochées du moment de la deuxième vague d'entrevue. L'erreur introduite est par conséquent négligeable. Finalement, pour la dernière fenêtre d'observation, soit à 10

ans de séjour, les données utilisées se situent à quelques semaines d'écart du moment de la dernière entrevue. À noter également que ce ne sont pas forcément les mêmes individus qui seront observés après 26, 78 et 520 semaines d'établissement, mais plutôt l'ensemble des immigrants de l'échantillon qui occupent un emploi à l'un ou l'autre de ces différents moments. Pour la période 1 (26 semaines), ce sont 32,6% des immigrants observés qui occupaient un emploi supervisé soit par une personne de même origine ethnique que l'immigrant ou par un Canadien français ou anglais (soit 326 sur 1000 immigrants). Pour la deuxième période (78 semaines), 34,6% immigrants se retrouvent en emploi d'un superviseur appartenant aux trois catégories énoncées précédemment (soit 283 sur 817 immigrants observés) et finalement 34% (146 sur 429 immigrants observés) des nouveaux arrivants observés détenaient un emploi supervisé dans l'économie ethnique ou sur le marché du travail général à la troisième période retenue (520 semaines)⁹.

La description des variables dépendantes (tableau I) pour ce type d'analyse aux trois périodes d'observation retenues indique qu'en moyenne, le statut socioéconomique des immigrants se situe à près de 40 sur l'indice de Blishen¹⁰ après 26 semaines d'établissement au Québec et qu'il croît légèrement au cours des années subséquentes pour atteindre 40,3 lors de la 78^e semaine d'établissement et finalement 42 au terme de dix ans de séjour au Québec. Quant au salaire, il augmente également au cours de l'établissement des immigrants, avec en moyenne 9,13 \$ de l'heure à la semaine 26, 11,40 \$ après un an et demi au Québec et 14,60 \$ au terme des dix premières années de résidence.

⁹ Les proportions d'immigrants supervisés dans l'économie ethnique et sur le marché du travail général rapportées à chacune des trois périodes retenues pour les fins de la présente étude ne correspondent pas au taux d'emploi total observé auprès de l'ensemble des immigrants de l'enquête ÉNI. Ceci est dû au fait que sont exclus du calcul les immigrants n'ayant pas de superviseur et les immigrants dont le superviseur n'est ni un Canadien français ou anglais ni de la même origine ethnique que l'individu (donc d'une autre origine ethnique). Dans l'enquête, ce sont environ 52% des immigrants qui sont en emploi à six mois de résidence au Québec, 59% après un an et demi de résidence et 68% après 10 ans de résidence.

¹⁰ L'indice de Blishen varie entre 17,81 (minimum) et 101,74 (maximum) (Blishen, Carroll et Moore, 1987).

Tableau I : Description des variables dépendantes « salaire horaire » et « statut socioéconomique »

Variables		Période 1 : 26 semaines	Période 2 : 78 semaines	Période 3 : 520 semaines
Statut socioéconomique	Moyenne	39,9	40,3	42,0
	Minimum	17,8	21,2	21,3
	Maximum	78,3	75,8	71,7
	Écart-type	13,6	14,0	12,6
Salaire horaire	Moyenne	9,13	11,4	14,6
	Minimum	1,75	2,27	5,7
	Maximum	62,5	122	41,6
	Écart-type	6,4	9,6	7,1

3.3.2 Les variables indépendantes et variables de contrôle retenues

Dans le but d'identifier des profils d'immigrants plus à risque de connaître le début d'un emploi dans l'économie ethnique, de sortir de ce type d'emploi et de voir l'influence de ces emplois sur les conditions de travail, plusieurs blocs de variables indépendantes et de contrôles seront inclus aux modèles de régressions. La section qui suit vise à décrire les variables incluses dans les trois types d'analyse envisagés.

3.3.2.1 L'accès à l'économie ethnique

Dans le premier type d'analyse considéré, soit l'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique, les variables indépendantes à inclure dans le modèle de régression se répartissent en quatre grands blocs différents : les caractéristiques individuelles (autre que le capital humain), le capital humain, le capital social et finalement la conjoncture économique.

Les caractéristiques individuelles se composent des variables âge, sexe, catégorie d'immigration (immigrant indépendant, famille ou réfugié) et état matrimonial (marié ou non) des répondants. L'état matrimonial peut varier au cours de l'établissement des immigrants, selon les mesures qui ont été prises à chacune des vagues d'entrevues. Ces variables permettront de contrôler pour la diversité de la population immigrante.

Le capital humain renvoie à la connaissance des langues officielles, à la scolarité de même qu'à l'expérience de travail. Des mesures sont introduites de

manière à rendre compte tant de l'état de l'immigrant à son arrivée que de l'évolution de ce capital en cours d'établissement. Ainsi, ce modèle d'analyse prendra en considération la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée. De plus, le nombre d'années de scolarité possédée par l'immigrant à son arrivée sera compris dans ce bloc de variables. Afin d'avoir une mesure la plus à jour possible de l'évolution du capital humain et de son impact sur l'accès en emploi, le fait que l'immigrant suive une formation au Québec et qu'il ait complété avec succès et obtenu des diplômes pour les cours effectués sera considéré. Le fait de poursuivre une formation au Québec peut exercer un effet de retrait sur le marché du travail et doit donc être considéré dans l'analyse. Ces variables de scolarité au Québec sont dynamiques. Elles peuvent changer de valeur à chacune des semaines d'établissement des immigrants selon les événements vécus. Pour ce qui est de l'expérience de travail, on prendra en compte le fait que l'immigrant ait ou non de l'expérience de travail pré-migratoire de même que le fait que l'immigrant ait occupé au cours de son établissement un emploi au Québec (un emploi hors de l'économie ethnique).

Le capital social comporte tant les variables liées aux caractéristiques de la communauté ethnique, qu'aux réseaux sociaux et à la famille. Les variables de la communauté ethnique relèvent d'une part de la composition de l'échantillon de l'enquête ÉNI et d'autre part d'informations sur les communautés ethniques à l'échelle du Québec selon les données du recensement canadien de 1981 et 1986 sur l'origine ethnique, l'immigration et la citoyenneté (Statistique Canada, 1989). Des variables mesurant la taille de la communauté ethnique au moment de l'arrivée des immigrants de même que le taux de croissance seront ajoutées au modèle pour voir la possibilité d'accueil qu'offre la communauté pour l'immigrant. L'ancienneté de l'immigration sera par le fait même prise en compte. Plus précisément, une variable mesurant la proportion de chaque pays d'origine dans l'échantillon de l'enquête ÉNI mesurera l'ampleur de la migration pour chaque groupe de la cohorte d'immigrants de 1989. À l'aide des données du recensement (échantillon public de 20 %), des variables décrivant la taille de la communauté ethnique pour chaque pays de naissance des immigrants, de même que le taux de croissance pour chaque groupe ethnique selon le pays de naissance entre 1981 et 1986, permettront de rendre compte

de l'ancienneté et de l'ampleur de la communauté ethnique en sol québécois. La région d'origine des individus sera également introduite de manière à voir si un effet du groupe ethnique perdure au-delà des facteurs de structure de la communauté. Cet effet pourrait notamment renvoyer à la complétude institutionnelle des groupes ethniques. Les regroupements géographiques effectués sont les suivants : Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale; Afrique du Nord et Moyen-Orient; Afrique Sub-saharienne; Asie Pacifique; Europe de l'Est; Europe de l'Ouest et Amérique du Nord.

La famille est une autre dimension prise en compte dans le capital social. On y relève si l'immigrant a un conjoint en emploi, et si ce conjoint a œuvré dans l'économie ethnique au cours de la première année de résidence au Québec. Étant donné que les chances d'accès à l'économie ethnique sont les plus fortes en début d'établissement, le fait que le conjoint se trouve dans ce type d'emploi aux premiers temps de l'arrivée des répondants au Québec pourrait avoir une influence positive sur l'accès à ces emplois. De plus, la famille de l'immigrant peut agir comme support à l'établissement des immigrants. Pour cette raison, une mesure de la présence de membres de la famille au Québec a été incluse. Toutes ces variables ont des valeurs qui peuvent changer dans le temps. Toutefois, pour la variable « famille au Québec », comme aucune question n'a été posée au moment de l'arrivée afin de savoir si l'immigrant avait de la famille résidant au Québec autre que celle résidant avec lui, ce sont uniquement les membres de la famille âgés de 18 ans et plus cohabitant avec le répondant qui ont été pris comme indicateur de présence de famille au Québec. Parmi les 1000 immigrants de l'échantillon de départ, 873 résidaient avec un membre de leur parenté lors de leur arrivée, dont 297 qui ont été logé gratuitement par des membres de la famille. Ce nombre étant important et représentant la grande majorité des immigrants, il se peut que le nombre d'immigrants ayant de la parenté au Québec ait été légèrement sous-estimé, mais cette mesure semble, somme toute, un indicateur raisonnable pour saisir l'ampleur de ce phénomène.

Quant aux variables de capital social qui décrivent les réseaux sociaux, elles renvoient au fait que l'immigrant ait résidé pour une période d'au moins six mois au

Canada avant sa migration, qu'il soit parrainé, à la possibilité de contact qu'a le répondant avec sa communauté ethnique¹¹, à la présence de Québécois ou Canadiens d'origine dans le voisinage et à la recherche d'informations sur le travail auprès de membres de la famille ou d'amis.

À l'exception des variables « Séjour au Canada avant la migration » et « Être parrainé », les variables de réseaux sociaux varient au fil du temps et prennent différentes valeurs selon les réponses du répondant aux quatre vagues d'entrevues. L'information utilisée pour construire les différentes variables a été prise aux quatre vagues d'entrevues et ne contient aucun renseignement sur l'état du répondant à son arrivée au Québec.

Il restait dès lors à savoir quelle information sera utilisée pour rendre compte de l'état du répondant au cours de sa première année de résidence au Québec. On aurait pu considérer l'état du répondant au terme d'un an de séjour comme représentatif de sa première année d'établissement. Ce faisant, on aurait introduit une certaine confusion dans la relation de cause à effet entre ces variables indépendantes et la variable dépendante. En effet, pour s'assurer de la relation causale entre deux variables, l'apparition d'un phénomène/état doit précéder l'évènement que l'on tente d'expliquer. Or, avec les mesures prises par l'enquête ÉNI, on ne peut avoir de telles certitudes pour la première année de résidence. Afin de s'assurer de minimiser le plus possible ce problème, les valeurs des variables augmenteront graduellement entre le moment de l'arrivée et la semaine de la première entrevue pour les individus qui auront répondu par l'affirmative sur ces différentes variables¹². Ainsi, le coefficient n'atteindra sa vraie valeur qu'au moment de l'entrevue. Si un effet se

¹¹ Pour la variable « contacts avec sa communauté d'origine », il s'agit d'un indicateur prenant des valeurs de 0 à 5 rapportant la possibilité qu'a le répondant d'entretenir des contacts avec sa communauté ethnique (0 étant l'absence de contact et 5 révélant le maximum de contacts possibles). Il est composé à partir de 5 variables : la présence de compatriotes dans le voisinage, la présence de commerçants de son pays d'origine dans le quartier, la fréquentation d'associations composées majoritairement de membres de son groupe ethnique, la fréquentation d'un lieu de culte qui rassemble des individus de son origine et finalement la consultation d'au moins un média en langue autre que le français ou l'anglais.

¹² Pour la variable « présence de Québécois ou Canadiens d'origine dans le voisinage », on possède l'information sur les codes postaux des logements occupés par immigrant. Pour les immigrants qui n'ont pas changé de quartier entre le moment de leur arrivée et le moment de l'entrevue, cette variable prend immédiatement la valeur de 1 si l'individu a affirmé la présence de Québécois ou Canadiens dans son voisinage. Parmi les 1000 immigrants de départ, 585 immigrants n'ont pas changé de quartier de résidence entre le moment de l'arrivée et la première entrevue.

distingue, malgré la tendance conservatrice adoptée, on pourra supposer que l'effet de la variable est d'autant plus fort. De plus, pour le reste de la période d'observation, ce problème sera évité en prenant l'état de l'individu au temps précédent comme indicateur des différentes variables (par exemple, pour la deuxième année, on prendra l'état de l'individu au temps 1; pour la troisième année d'établissement, ce sera l'état de l'individu au temps 2 qui comptera; et ainsi de suite). De cette façon, les valeurs que prendront ces variables seront justes pour la majorité de la période d'observation considérée (à l'exception de la première année d'observation où un bruit plus considérable est observé). Ces variables ne feront pas l'objet d'un découpage en fonction des différents segments de temps, tel que le permet la régression de survie par morceaux, de manière à éviter de mettre l'accent sur la période de début d'établissement.

Le dernier bloc relève de la conjoncture économique prévalant au Québec et au Canada au cours de l'établissement des nouveaux immigrants. Trois facteurs, développés par Fassi Fihri (2003) seront utilisés : un décrivant la progression de

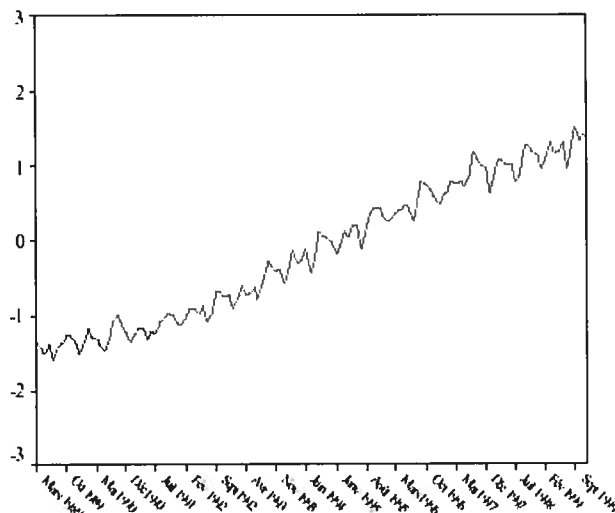
l'économie canadienne (cycle économique long), un décrivant la situation du marché du travail (cycle économique moyen) et un décrivant les variations saisonnières de l'économie (cycle économique court).

Le premier facteur (voir figure 5) décrivant la croissance de l'économie canadienne est composé

à partir de variables telles

l'importation et l'exportation de produits finis, le PIB, l'indicateur boursier TSE-300, le salaire minimum corrigé pour l'inflation, la population de 15 ans et plus au Québec, la proportion des bénéficiaires de l'assurance-emploi, la proportion d'emplois au Québec dans le secteur public et le nombre de logements mis en

Figure 5 : Cycle économique long

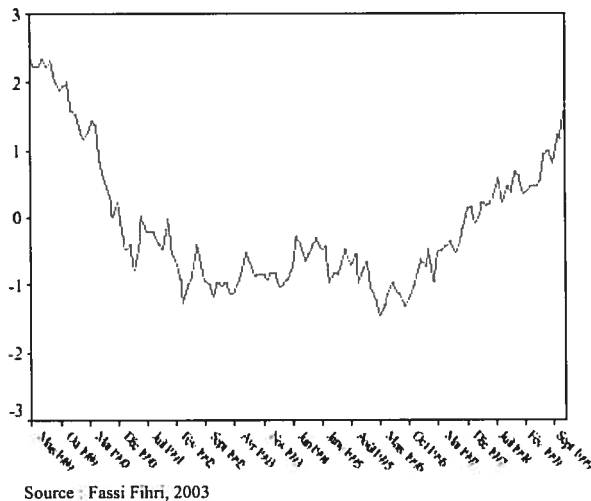


Source : Fassi Fihri, 2003

chantier au Québec. À quelques variations près, au cours de la période couverte, ce facteur ne cesse de croître.

Le deuxième facteur (voir figure 6) décrivant un cycle économique moyen révèle davantage la tendance du marché du travail montréalais. Ce facteur est composé de l'indice de l'offre d'emplois à Montréal, du taux d'emploi, du taux de chômage, du taux d'activité, du nombre de faillites commerciales et la proportion des emplois dans les services au Québec. Au début des années 1990, l'état de l'économie a commencé à chuter, pour ne réellement reprendre qu'à partir des années 1997.

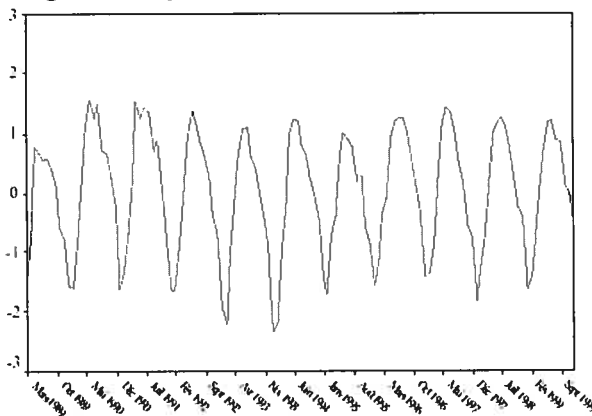
Figure 6 : Cycle économique moyen



Source : Fassi Fihri, 2003

Le troisième facteur (voir figure 7) décrit les variations saisonnières de l'économie, connaissant des points culminants en périodes estivales et des périodes de creux économique pendant les mois hivernaux. Ce facteur est corrélé avec les températures de Montréal, ces dernières étant un indicateur probant des saisons. Il est également relié au taux d'activité, à la proportion des emplois dans le secteur des services et au commerce de détail corrigé pour l'inflation québécoise.

Figure 7 : Cycle économique court



Source : Fassi Fihri, 2003

À partir de l'ensemble des variables présentées, il est possible de dresser un portrait de la population à risque de connaître un premier emploi dans l'économie ethnique (tableaux II et III).

Parmi les immigrants à risque de connaître le début d'un premier emploi dans l'économie ethnique, soit les 1000 immigrants recensés par l'enquête ÉNI, se retrouve une majorité d'hommes (55 %), d'immigrants indépendants (68 %) et qui possèdent au moins une expérience de travail pré-migratoire (78 %). Ils sont âgés en moyenne de 34 ans et comptent en moyenne 13 ans de scolarité lors de leur arrivée.

Tableau II : Tableau descriptif des fréquences de la population à risque d'accéder aux emplois dans l'économie ethnique (variables nominales)

Variables	%	N
Sexe		
Homme	55,9	559
Femme	44,1	441
Catégorie d'immigration		
Indépendant	68,5	676
Famille	20,0	197
Réfugié	11,5	113
Expérience de travail pré-migratoire		
Oui	78,2	780
Non	21,8	218
Connaissance du français		
Oui	50,6	475
Non	49,4	463
Connaissance de l'anglais		
Oui	42,9	402
Non	57,1	536
Région d'origine		
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	11,2	119
Afrique du Nord et Moyen-Orient	42,1	419
Afrique Sub-saharienne	4,5	45
Asie et Pacifique	21,1	210
Europe de l'Est	5,4	54
Europe de l'Ouest et Amérique du Nord	14,7	149
Immigrant parrainé		
Oui	42,9	425
Non	57,1	565
A séjourné au Canada avant la migration		
Oui	6,3	63
Non	93,7	934

Tableau III : Tableau descriptif des fréquences de la population à risque d'accéder aux emplois dans l'économie ethnique (variables métriques)

Variables		
Âge à l'arrivée	Moyenne	34,7
	Minimum	18
	Maximum	84
	Écart-type	11,6
Années de scolarité à l'arrivée	Moyenne	13,2
	Minimum	0
	Maximum	27
	Écart-type	4,5

Environ la moitié des immigrants connaissent le français à leur arrivée et un peu plus de 40 % connaissent l'anglais. Le premier groupe en importance dans l'échantillon en ce qui a trait à la région d'origine sont les immigrants issus de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (42 %), suivi par les immigrants de l'Asie et du Pacifique (21 %), de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord (14 %), de l'Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale (11 %), de l'Europe de l'Est (5 %) et en dernier lieu de l'Afrique Sub-saharienne (4 %). Plus de 40 % des immigrants sont parrainés et très peu d'entre eux ont déjà séjourné plus de six mois au Canada avant leur migration (6 %).

3.3.2.2 La sortie de l'économie ethnique

Plusieurs variables incluses dans le modèle d'accès à l'économie ethnique seront également reprises en ce qui a trait aux analyses de sortie de l'économie ethnique. Toutefois, étant donné que la population à risque de sortir de l'économie ethnique est considérablement plus réduite que pour le modèle précédent, (seulement 189 immigrants de l'enquête ÉNI connaissent le début d'un emploi dans l'économie ethnique, et par le fait même deviennent à risque d'en sortir), moins de variables seront introduites dans ce modèle. Les blocs de variables retenus pour l'analyse sont les mêmes (les caractéristiques individuelles, le capital humain, le capital social et la conjoncture économique) à une exception près. Un bloc supplémentaire concernant les caractéristiques des emplois occupés, sera rajouté dans le but de contrôler pour la qualité des emplois.

Le bloc sur les caractéristiques individuelles se composera de trois variables : l'âge des immigrants au début de l'épisode d'emploi dans l'économie ethnique, le sexe et la catégorie d'immigration.

Parmi les variables liées au capital humain, on retrouve le nombre d'années de scolarité à l'arrivée, le fait de poursuivre une formation au Québec, la détention d'un diplôme québécois¹³, l'expérience de travail pré-migratoire et le nombre de semaines travaillées dans l'économie générale avant de débiter un premier emploi dans l'économie ethnique. Seules les variables traitant des formations entreprises et complétées au Québec pourront varier au fil de l'épisode considéré.

La région d'origine et le fait de travailler dans la même entreprise que des membres de sa famille seront utilisés comme variables du capital social. Light et Gold (2000) font état de l'importance du réseau familial au sein de l'économie ethnique. Par l'ajout d'une variable indiquant la présence de liens familiaux dans l'entreprise, on verra la possibilité de contacts avec des co-ethniques et l'influence de ce type de réseau à l'intérieur de ce secteur de l'économie. Comme les emplois occupés par les immigrants ont pu faire l'objet de plusieurs vagues d'observations au cours de l'enquête, cette variable (tout comme les autres variables relatives aux caractéristiques des emplois décrites ci-dessous) sera appelée à varier au fil du temps pour tenir compte de la mise à jour des caractéristiques de l'emploi¹⁴.

Afin de prendre en compte l'aspect de la qualité des emplois, le salaire horaire, de même que le statut socioéconomique de l'emploi seront inclus comme variables contrôle. De plus, on retrouvera parmi les caractéristiques de l'emploi, le type d'industrie dans lequel l'emploi se déroule (industrie manufacturière, restauration et hébergement, commerce de détail, autres industries de service). Une

¹³ La variable de détention d'un diplôme québécois ne fait aucune distinction quant au type de formation complétée (contrairement à l'épisode d'accès à l'économie ethnique pour lequel plusieurs types de formation ont été détaillés).

¹⁴ Il peut survenir qu'un individu n'ait pas eu un superviseur de son origine ethnique tout au long de l'épisode. En effet, comme un même emploi peut avoir fait l'objet de plusieurs vagues d'observation, il se peut qu'un immigrant, pour un même emploi ayant débuté sous la supervision d'un individu de son origine ethnique, se retrouve sous la supervision d'une personne d'origine ethnique différente. Ces changements dans l'origine ethnique du superviseur ont été pris en compte dans le cadre d'analyses préliminaires sur les probabilités de sortie de l'économie ethnique. Les résultats des régressions prenant en compte ce facteur sont présentés en annexe II. Ils ne montrent pas d'influence significative du fait de ne pas avoir eu un superviseur de son origine ethnique tout au long de l'épisode sur les vitesses de transition hors de l'économie ethnique.

autre variable contrôle indiquant le nombre d'emplois différents occupés dans l'économie ethnique avant de connaître une transition dans l'économie générale sera prise en considération.

Dans le but de tester l'influence de la conjoncture économique sur la sortie des économies ethniques, les trois facteurs de cycle économique (Fassi Fihri, 2003) retenus précédemment seront ré-introduits au modèle. Toutefois, ces derniers ne sont qu'une approximation de la conjoncture économique au cours de l'épisode. En effet, comme les périodes où l'individu était à l'emploi de l'économie ethnique (et par le fait même accumulait de l'expérience de travail dans sa communauté) pouvait être entrecoupées de périodes de non-emploi, la conjoncture économique incluse dans ce modèle n'évolue pas selon le temps réel, mais ne varie plutôt qu'aux moments où l'individu est en emploi.

Tableau IV : Tableau descriptif des fréquences de la population à risque de sortir de l'économie ethnique (variables nominales)

Variables	%	n
Sexe		
Homme	69,3	131
Femme	30,7	58
Catégorie d'immigration		
Indépendant	73,0	138
Famille	14,8	28
Réfugié	11,1	21
Expérience de travail pré-migratoire		
Oui	82,0	155
Non	18,0	34
Connaissance du français		
Oui	49,2	89
Non	50,3	92
Connaissance de l'anglais		
Oui	35,9	65
Non	64,1	116
Région d'origine		
Amérique du sud, Antilles et Amérique Centrale	6,9	13
Afrique et Moyen-Orient	52,9	100
Asie et Pacifique	15,9	30
Europe de l'est	7,9	15
Europe de l'ouest et Amérique du nord	16,4	31

Tableau IV : Suite

Variables	%	n
Nombre d'emplois occupés dans l'économie ethnique pendant l'épisode		
1	81,5	154
2	14,8	28
3	3,2	6
4	0,5	1

Tableau V : Tableau descriptif des fréquences de la population à risque de sortir de l'économie ethnique (variables métriques)

Variables		
Âge au début de l'épisode	Moyenne	32,3
	Minimum	18
	Maximum	84
	Écart-type	9,9
Années de scolarité à l'arrivée	Moyenne	12,8
	Minimum	0
	Maximum	20
	Écart-type	4,0
Expérience de travail dans l'économie générale (semaines)	Moyenne	25,1
	Minimum	0
	Maximum	518
	Écart-type	76,2

La population à risque de sortir de l'économie ethnique pour débiter un emploi supervisé par un Canadien français ou un Canadien anglais se compose majoritairement d'hommes, d'immigrants de la catégorie « indépendants » et d'individus possédant de l'expérience de travail pré-migratoire (tableau IV et V). L'âge moyen au début de l'épisode est de 32 ans. Les immigrants ayant occupé au moins un emploi dans l'économie ethnique ont en moyenne 12,8 années de scolarité à leur actif et ont travaillé 25 semaines au sein du marché du travail général avant de débiter dans un emploi dans l'économie ethnique. La moitié d'entre eux connaissaient le français lors de leur arrivée au Québec, alors que 35 % connaissaient l'anglais. Parmi les immigrants à risque de sortir de l'économie ethnique pour intégrer un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais, 50 % sont originaires de l'Afrique et du Moyen-Orient. La plupart des individus n'ont occupé qu'un emploi au cours de l'épisode étudié.

3.3.2.3 Comparaison des conditions de travail dans l'économie ethnique

Pour le troisième type d'analyse considéré par la présente étude, les variables indépendantes à inclure dans l'analyse seront les mêmes que pour le modèle de sortie de l'économie ethnique. Toutefois, n'étant plus dans un contexte de régression de survie, mais plutôt dans un contexte visant à dresser le portrait de la situation en emploi à un moment précis de l'établissement, l'ensemble des variables aura des valeurs fixes prises au moment des périodes étudiées. On y inclura les mêmes caractéristiques individuelles, de capital humain, de capital social et de caractéristiques de l'emploi.

On prendra soin d'isoler en un bloc particulier les variables relatives à l'origine ethnique du superviseur (superviseur de l'origine ethnique du répondant ou non) et au fait que des membres de la famille travaillent dans la même entreprise que le répondant, afin de voir l'effet possible de l'emploi au sein des économies ethniques au cours de l'établissement des nouveaux immigrants. Les autres variables ajoutées agiront à titre de variables de contrôle.

Pour ce qui est des caractéristiques de l'emploi, en plus du type d'industrie, le statut socioéconomique sera inclus dans l'analyse comparative du salaire des immigrants. En effet, on y verra si pour un emploi de statut équivalent les immigrants de l'économie ethnique paraissent désavantagés ou non par rapport aux immigrants oeuvrant dans le secteur dominant de l'économie. Les immigrants accèdent d'abord à un emploi, après quoi le salaire est déterminé. Il devient donc incontournable de contrôler pour le type d'emploi accédé.

La conjoncture économique ne fera pas l'objet d'analyse dans ce type de modèles. Un écart maximal de six mois séparant l'arrivée du premier immigrant de l'échantillon du dernier arrivé, les variations observées dans la conjoncture économique aux trois moments étudiés risquent de traduire davantage un effet de saisonnalité que l'évolution réelle du cycle économique (moyen ou long). Contrôler pour la conjoncture économique dans ce type de modèle aurait signifié de se concentrer uniquement sur le cycle économique court, sans pour autant rendre compte de l'effet du développement de l'économie canadienne et locale.

Les tableaux VI et VII des pages suivantes décrivent les trois échantillons pour l'analyse des conditions de travail des semaines 26, 78 et 520. On y voit globalement qu'ils comportent une majorité d'hommes, d'immigrants indépendants, parlant le français à leur arrivée et détenant une expérience de travail pré-migratoire.

Tableau VI : Tableau descriptif des fréquences des populations étudiées pour comparer les conditions de travail à chaque période (variables nominales)

Variables	Période 1 : 26 semaines		Période 2 : 78 semaines		Période 3 : 520 semaines	
	%	n	%	n	%	n
Sexe						
Homme	64,7	211	57,95	164	61,6	90
Femme	35,3	115	42,05	119	38,4	56
Catégorie d'immigration						
Indépendant	74,5	240	70,3	196	75,3	110
Famille	16,8	54	19,7	55	15,1	22
Réfugié	8,7	28	10,0	28	9,6	14
Connaissance du français						
Oui	61,15	192	62,7	173	58,2	85
Non	38,85	122	37,3	103	41,8	61
Connaissance de l'anglais						
Oui	46,2	145	46,4	128	43,8	64
Non	53,8	169	53,6	148	56,2	82
Diplôme québécois						
Oui	9,8	32	38,9	110	63,3	93
Non	90,2	294	61,1	173	36,3	53
Expérience de travail pré-migratoire						
Oui	85,9	280	83,7	236	84,9	124
Non	14,1	46	16,3	46	15,1	22
Région d'origine						
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	8,3	27	9,9	28	11,6	17
Afrique et Moyen-Orient	49,3	161	49,9	141	53,4	78
Asie et Pacifique	16,6	54	14,1	40	15,8	23
Europe de l'Ouest et Amérique du Nord	25,8	84	26,1	74	19,2	28
Membres de la famille dans l'entreprise						
Oui	18,8	61	18,15	51	16,4	24
Non	81,2	264	81,85	230	83,6	122
Superviseur de son origine ethnique						
Oui	24,85	81	27,9	79	15,1	22
Non	75,15	245	72,1	204	84,9	124

Tableau VII : Tableau descriptif des fréquences des populations étudiées pour comparer les conditions de travail à chaque période (variables métriques)

Variables		Période 1 : 26 semaines	Période 2 : 78 semaines	Période 3 : 520 semaines
Âge à l'arrivée	Moyenne	31,6	32,2	32,0
	Minimum	18	18	18
	Maximum	84	84	84
	Écart-type	8,5	9,3	8,9
Années de scolarité à l'arrivée	Moyenne	13,6	13,6	13,3
	Minimum	0	0	0
	Maximum	27	25	22
	Écart-type	4,4	4,2	3,7
Expérience de travail au Québec (semaines)	Moyenne	18,0	58,4	421,5
	Minimum	0	0	7
	Maximum	25	77	519
	Écart-type	6,5	19,0	112,8
Statut socioéconomique	Moyenne	39,9	40,3	42,0
	Minimum	17,8	21,2	21,3
	Maximum	78,3	75,8	71,7
	Écart-type	13,6	14,0	12,6

À leur arrivée, ils ont en moyenne 31 à 32 ans. Près de la moitié d'entre eux connaissent l'anglais, ont en moyenne 13 ans de scolarité à l'arrivée et à mesure que le temps écoulé au Québec augmente, la proportion détenant un diplôme québécois augmente (elle passe de 9% après 26 semaines de résidence à 63% après 10 ans). De même, à mesure que le temps d'établissement augmente, le nombre de semaines d'expérience de travail croît ainsi que le statut socioéconomique de l'emploi.

Plus centrales aux propos de la présente étude sont les caractéristiques liées à l'économie ethnique. On voit que près de 25% des immigrants détenant un emploi ont un superviseur de leur origine ethnique après 26 semaines d'établissement. Cette proportion connaît une ascension pour atteindre 27% après 78 semaines de résidence et décroît par la suite pour redescendre à 15% au terme de 10 années passées au Québec. Pour ce qui est de la présence de membres de la famille dans l'entreprise, au cours des deux premières périodes étudiées, la proportion de gens dans cette situation est de 18% et diminue à 16% d'individus ayant des membres de leur famille sur leur lieu de travail pour la dernière période.¹⁵

¹⁵ Pour plus de détails sur la construction des variables utilisées pour les analyses, voir l'annexe I.

4. Analyses : Qu'en est-il des facteurs influençant le rapport entre les immigrants et l'économie ethnique?

Dans ce chapitre, les résultats de recherche seront présentés. Des régressions hiérarchiques sont réalisées afin de voir si chacun des blocs de variables constitue un apport significatif à l'explication des variables dépendantes. Dans un premier temps, les résultats concernant les probabilités d'accès à l'économie ethnique seront présentés afin d'identifier les immigrants susceptibles d'obtenir un emploi dans leur communauté. Par la suite, les résultats de l'analyse des probabilités de sortie de l'économie ethnique pour débiter un emploi dans l'économie générale seront exposés. En dernier lieu, les résultats des analyses de comparaison du salaire et du statut de l'emploi entre les économies ethniques et le marché général seront décrits.

Pour les modèles d'accès et de sortie des économies ethniques, où des régressions de survie par morceaux seront effectuées, certaines variables indépendantes contenues dans les différents blocs seront découpées en fonction des segments de temps préalablement définis. De manière générale, seuls les effets significatifs des variables des blocs se rapportant au capital humain, au capital social et aux caractéristiques de l'emploi seront ainsi décomposés de manière à identifier plus précisément, dans la période d'observation, quel est l'effet des différentes variables. Aucune hypothèse ne permet de justifier la segmentation des variables liées aux caractéristiques individuelles et, segmenter les variables de conjoncture économique s'avérerait hasardeux car cela reviendrait à isoler des périodes pour lesquelles le temps et la conjoncture évolueraient de pair. En procédant de cette façon, on évite d'alourdir le modèle outre mesure en y incluant des termes d'interaction entre l'ensemble des variables indépendantes et les segments de temps. Cela aurait par ailleurs rendu l'interprétation des résultats plus fastidieuse et aurait fait perdre un nombre considérable de degrés de liberté au modèle.

4.1 L'accès à l'économie ethnique

Le tableau VIII présente les résultats pour l'ensemble des quatre modèles de régression considérés pour l'analyse de la probabilité d'accès à un emploi supervisé par une personne de son origine ethnique.

Tableau VIII : Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie par morceaux pour la probabilité d'accès à un emploi supervisé par un individu de son origine ethnique

Variables	Modèles							
	1		2		3		4	
Segments de temps								
Segment de temps 1 (sg1: 0-6 mois) ¹⁶	-4,855	***	-3,953	***	-3,924	***	-5,929	***
Segment de temps 2 (sg2: 6-12 mois)	-6,119	***	-4,054	***	-5,022	***	-6,667	***
Segment de temps 3 (sg3: 13 mois à 10 ans)	-7,787	***	-5,982	***	-6,673	***	-7,022	***
Caractéristiques individuelles								
Âge à l'arrivée	-0,017	*	-0,034	***	-0,026	**	-0,025	**
Sexe (<i>Femmes</i>)	0,607	***	0,761	***	0,865	***	0,836	***
Catégorie d'immigration								
Famille	-0,429	*	-0,513	*	-0,537	*	-0,505	
Réfugié (<i>Indépendant</i>)	-0,082		-0,402		-0,255		-0,245	
Marié au moment des entrevues (<i>Non</i>)	-0,305		-0,473	**	-0,509	**	-0,492	**
Capital humain								
Années de scolarité à l'arrivée								
			-0,027		-0,018		-0,022	
Formation en cours (<i>Non</i>)								
Formation_sg1			-1,061	***	-0,982	**	-0,869	*
Formation_sg2			-0,917		-0,773		-0,781	
Formation_sg3			0,070		0,358		-0,011	
Diplômes obtenus au Québec								
Post-secondaire ou universitaire temps plein								
			-0,992		-0,774		-0,492	
Cofi temps plein_sg1			-12,115		-12,843		-12,489	
Cofi temps plein_sg2			1,126		1,429	*	1,647	*
Cofi temps plein_sg3			0,051		0,276		0,428	
Autre cours temps plein								
			-0,055		-0,123		-0,019	
Cours de langue temps partiel								
			-0,365		-0,333		-0,314	
Autres cours temps partiel								
			-0,806		-0,937		-0,798	
Connaissance du français à l'arrivée (<i>Non</i>)								
			-0,149		-0,244		-0,233	
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (<i>Non</i>)								
			-0,260		-0,268		-0,238	
Expérience de travail pré-migratoire (<i>Non</i>)								
Expérience de travail pré-migratoire_sg1			0,966	**	0,855	**	0,888	**
Expérience de travail pré-migratoire_sg2			-0,197		-0,102		-0,099	
Expérience de travail pré-migratoire_sg3			0,242		0,244		0,296	
Expérience de travail au Québec (<i>Non</i>)								
Expérience de travail au Québec_sg1			-1,713	***	-1,802	***	-1,748	***
Expérience de travail au Québec_sg2			-1,055	**	-1,292	**	-1,276	**
Expérience de travail au Québec_sg3			-0,793	*	-0,659		-0,566	

¹⁶ Lorsque le modèle permettra aux variables indépendantes de varier en fonction des segments de temps, la notation « _sg1 », « _sg2 » « _sg3 » sera ajoutée comme suffixe au nom de la variable pour indiquer l'effet de la variable pour un segment donné (segment 1, 2 ou 3).

Tableau VIII : Suite

Variables	Modèles			
	1	2	3	4
Capital social				
Région d'origine				
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale_sg1			-1,782 **	-1,787 **
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale_sg2			-1,809	-1,812
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale_sg3			-0,673	-0,606
Afrique du Nord/Moyen-Orient			-0,786	-0,764
Afrique Sub-saharienne			-2,145 **	-2,050 *
Asie et Pacifique_sg1			-1,049 *	-1,035 *
Asie et Pacifique_sg2			-0,860	-0,753
Asie et Pacifique_sg3			-0,516	-0,503
Europe de l'Est (Amérique du Nord et Europe de l'Ouest)			0,173	0,165
Proportion du groupe dans l'échantillon ÉNI				
Proportion du groupe_sg1			0,019	0,020
Proportion du groupe_sg2			0,068 **	0,072 ***
Proportion du groupe_sg3			0,037	0,041 *
Taille du groupe en 1986			0,000	0,000
Taux de croissance entre 1981 et 1986				
Taux de croissance_sg1			0,001	0,001
Taux de croissance_sg2			0,002	0,002
Taux de croissance_sg3			0,004	0,004 *
Famille au Québec (Non)			0,068	0,061
Conjoint en emploi (Non)			0,221	0,203
Conjoint a travaillé dans l'économie ethnique au temps 1 (Non)				
Conjoint dans l'économie ethnique_sg1			0,143	0,175
Conjoint dans l'économie ethnique_sg3			0,264	0,286
Conjoint dans l'économie ethnique_sg2			1,172 **	1,173 **
Séjour au Canada avant la migration (Non)			-0,462	-0,442
Être parrainé (Non)				
Parrainé_sg1			0,443	0,426
Parrainé_sg2			0,973 *	0,962 *
Parrainé_sg3			0,089	0,038
Contacts avec son groupe d'origine			-0,130	-0,097
Recherche d'informations sur le travail auprès de membres de la famille ou d'amis (Non)			0,490	0,516 *
Présence de Québécois ou Canadiens d'origine dans le voisinage (Non)			-0,360	-0,291
Conjoncture économique				
Cycle économique long				-0,713 ***
Cycle économique moyen				-0,511 *
Cycle économique court				-0,078
* p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001	n: 955 Événements: 180 Cas censurés: 755 -2LL: 1492,10 X ² : 32,58***	n: 920 Événements: 178 Cas censurés: 742 LL: 1383,96 X ² : 140,72***	n: 892 Événements: 171 Cas censurés: 821 LL: 1307,55 X ² : 217,13***	n: 892 Événements: 171 Cas censurés: 821 LL: 1288,67 X ² : 236,01***

Le premier modèle évalue uniquement l'apport des caractéristiques individuelles sur la propension qu'ont les immigrants à accéder aux emplois de leur communauté. Dans le deuxième modèle, on ajoute les caractéristiques de capital humain. Pour le troisième modèle, viennent s'ajouter les caractéristiques du capital social, et finalement le dernier modèle intègre la conjoncture économique.

La plupart des effets observés dans les trois premiers modèles se maintiennent dans le modèle 4, soit le modèle de régression final. L'ampleur de leur effet sur les probabilités de transition à chaque unité de temps change très peu d'un modèle à l'autre. Pour l'ensemble des modèles, on remarque par les effets spécifiques aux segments de temps qu'à mesure que le temps d'établissement au Québec augmente, les chances d'obtenir un emploi dans la communauté ethnique diminuent.

Modèle 1

Pour ce qui est du premier modèle où seules les caractéristiques individuelles sont incluses, le chi-carré obtenu indique que ce dernier contribue significativement à l'explication de la variable dépendante. Plus les individus sont âgés lors de leur arrivée, moins ils ont de chances d'accéder aux emplois de l'économie ethnique. Les hommes connaissent davantage de risque d'obtenir un emploi dans leur communauté que les femmes. À cela s'ajoute le fait que les immigrants indépendants ont des chances inférieures d'être un jour à l'emploi de leur communauté ethnique que les immigrants admis pour des motifs de réunification familiale, qui pourtant ont un réseau déjà établi lors de leur migration.

Modèle 2

L'introduction du deuxième bloc de variables augmente d'un peu plus de quatre fois le pouvoir explicatif du modèle. Lorsque les caractéristiques en capital humain sont ajoutées aux variables précédentes, les effets notés des caractéristiques individuelles perdurent. Toutefois, un effet supplémentaire apparaît, soit le fait d'être marié qui diminue le risque d'accès à l'économie ethnique. Certaines variables du capital humain, tant pré-migratoire que post-migratoire ont un impact sur les probabilités d'accès tout particulièrement en début d'établissement.

Tout d'abord, le fait que l'immigrant poursuive une formation au Québec diminue ses chances d'accès à l'économie ethnique. Ces résultats vont dans le sens escompté et traduisent un retrait du marché du travail au cours de la période pendant laquelle l'immigrant effectue un investissement dans son capital humain.

L'expérience de travail qu'ont les immigrants a également un effet. La possession d'une expérience de travail pré-migratoire augmente les vitesses d'accès à l'économie ethnique au cours des six premiers mois de résidence au Québec. Quant au fait d'avoir l'expérience de travail au Québec, cette dernière diminue plutôt les vitesses de transition vers des emplois de l'économie ethnique, et ce, pour les dix années d'établissement étudiées. L'effet d'avoir déjà occupé au moins un emploi au Québec est le plus fort au cours des premiers six mois ($\beta = -1,713$) de résidence et diminue graduellement pour les deux segments de temps subséquents ($\beta = -1,055$ pour le deuxième segment de temps et $\beta = -0,793$ pour le troisième segment).

La scolarité à l'arrivée, les différents diplômes obtenus au Québec, de même que la connaissance des langues officielles à l'arrivée ne démontrent pas d'impact significatif sur les probabilités de transition. Néanmoins, dans son ensemble, l'introduction du bloc de variables sur le capital humain constitue un apport significatif au modèle de régression.

Modèle 3

Au-delà du capital humain, on retrouve une influence du capital social des immigrants sur l'accès à l'économie ethnique. L'introduction des caractéristiques de capital social des immigrants comme troisième bloc de variables continue à améliorer significativement le pouvoir explicatif du modèle. L'influence de ces caractéristiques renvoie tant à la communauté ethnique, à la famille qu'aux réseaux sociaux des immigrants.

En début d'établissement, on retrouve un rôle de la région d'origine sur l'accès à l'économie ethnique. Les immigrants d'Amérique du Sud, des Antilles et d'Amérique Centrale, de même que pour les immigrants de l'Asie et du Pacifique ont des vitesses d'accès réduites aux emplois de la communauté ethnique pour les six premiers mois d'établissement, lorsque comparés aux immigrants en provenance de

l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Les immigrants d'Afrique Sub-saharienne éprouvent un risque réduit de débiter un emploi supervisé par une personne de leur origine ethnique¹⁷.

Les autres effets du capital social se remarquent plus tardivement en cours d'établissement, soit après six mois d'établissement au Québec. Au cours de la période allant de 7 à 12 mois d'établissement au Québec, la proportion de l'échantillon de l'enquête ÉNI, constituée par chaque pays de provenance des immigrants, a une influence significative, bien que faible, sur la propension d'accès à l'économie ethnique. Plus le groupe ethnique de l'immigrant constitue une proportion élevée de l'échantillon de l'enquête, plus les vitesses d'entrée en emploi s'accroissent. On peut se demander si cet effet sur les chances d'accès à l'emploi ethnique ne traduirait pas l'importance de chaque communauté dans la population. Le conjoint, lorsqu'il a travaillé dans l'économie ethnique au cours de la première année de résidence des nouveaux arrivants, joue également un rôle dans le processus d'insertion au sein des emplois de la communauté ethnique, et ce, à partir du 13^e mois d'établissement des répondants au Québec. L'effet n'est donc pas immédiat, mais après plus d'un an d'établissement, les nouveaux arrivants bénéficient du fait que leur conjoint se soit impliqué dans l'économie ethnique. Ils en voient leurs chances de débiter un emploi de ce type d'autant plus augmentées. Le fait que l'immigrant ait été parrainé exerce également une influence positive sur la rapidité de transition dans l'économie ethnique, mais uniquement pour le deuxième six mois passé au Québec.

Contre toutes attentes, les variables relatives au taux de croissance de la communauté, à la présence de membres de la famille au Québec, au fait que le conjoint soit en emploi et aux autres types de réseaux sociaux développés à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté ethnique n'ont aucun effet significatif dans l'explication de la variable dépendante.

¹⁷ L'effet de la région d'origine « Afrique Sub-saharienne », bien que significatif, n'a pu être décomposé dû au faible taux de transition de ce groupe dans l'économie ethnique. Blossfeld et Rohwer (2002) affirment qu'une condition nécessaire à la segmentation est qu'il doit y avoir des transitions dans chacun des segments identifiés. Or, uniquement deux individus en provenance d'Afrique Sub-saharienne ont connu le début de l'emploi et ces transitions se concentrent au cours des premiers six mois d'établissement.

Les caractéristiques renvoyant au capital social des immigrants viennent modifier l'influence de la détention d'un diplôme du cours COFI suivi à temps plein. Cet effet apparaît et augmente les chances de transiter vers sa communauté, mais uniquement pour le deuxième six mois de résidence au Québec. Cet effet de la diplomation des cours COFI coïncide avec la fin de ces derniers, puisqu'ils sont généralement suivis par les immigrants dès leur arrivée au Québec. De plus, le fait de détenir de l'expérience de travail au Québec perd son influence sur les vitesses d'accès aux emplois ethniques pour la période s'étalant du 13^e mois à la dixième année de résidence au Québec.

Modèle 4

L'ajout des variables de conjoncture économique, comme dernier bloc de variables, complète par un apport significatif le modèle de régression. Dans ce modèle de régression final, on continue d'observer l'influence des caractéristiques individuelles, soit de l'âge, du sexe et de l'état matrimonial des immigrants, tel que noté pour les modèles d'analyse précédents. Toutefois, l'effet de certaines variables de ce modèle final semble être médiatisé par la conjoncture économique. C'est le cas de l'influence de la catégorie d'admission « famille » qui disparaît complètement suite à l'introduction de la conjoncture économique au modèle de régression.

Les effets associés au capital humain demeurent. D'un côté, le fait de poursuivre une formation au Québec pendant les six premiers mois d'établissement et de détenir de l'expérience de travail au Québec au cours de la première année de résidence ralentit l'accès aux emplois supervisés par une personne de son origine ethnique. D'un autre côté, les individus possédant une expérience de travail pré-migratoire en tout début d'établissement et ceux ayant complété un cours COFI à temps plein pendant leur deuxième six mois d'établissement au Québec courent un risque plus élevé de débiter un emploi dans leur communauté ethnique.

L'influence de la majorité des variables de capital social se maintient suite à l'ajout des variables de conjoncture économique. C'est le cas de l'influence de la région d'origine pour laquelle le fait de provenir de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Centrale ainsi que de l'Asie du Pacifique continue de ralentir les

chances d'obtenir un emploi dans l'économie ethnique au cours des premiers six mois de résidence et pour les immigrants originaires d'Afrique tout au long de la période d'observation. Le fait d'être parrainé et d'avoir un conjoint qui a travaillé dans l'économie ethnique au cours de la première année de résidence persiste à exercer une influence positive, marquée pour certains segments de temps. Cependant, quelques effets significatifs apparaissent suite à l'introduction de la conjoncture économique au modèle. En plus de l'effet remarqué de la proportion composée par chaque groupe d'origine dans l'enquête ÉNI au cours de la période de 7 à 12 mois de résidence, on note que ce faible effet s'étend dès lors du septième mois de résidence jusqu'à la dixième année. Plus le groupe d'origine compose une proportion importante de la cohorte saisie par l'échantillon de l'enquête ÉNI, plus les chances sont grandes d'accéder aux emplois ethniques. Le taux de croissance de la communauté ethnique entre 1981 et 1986 se manifeste comme ayant un effet sur les probabilités de transitions au cours du 13^e mois à la dixième année d'établissement, bien qu'il n'augmente que faiblement les probabilités de transitions ($\beta=0,004$). Lorsque la communauté ethnique a cru, elle se retrouve davantage en mesure d'accueillir au sein de ses emplois de nouveaux travailleurs immigrants en leur offrant un plus large bassin d'emplois potentiels. En dernier lieu, la recherche d'informations auprès de membres de la famille et d'amis permet de véhiculer de l'information quant aux emplois de l'économie ethnique, tel que le laisse croire l'effet significatif de cette variable¹⁸. Cette recherche d'informations accélérerait les débuts d'emplois de ce type.

En ce qui a trait à la conjoncture économique, les résultats obtenus indiquent que l'amélioration de l'économie canadienne, décrite par le facteur de cycle économique long, diminue les vitesses d'obtention d'emploi dans l'économie ethnique. Plus l'économie canadienne est prospère, moins les immigrants ont besoin de se tourner vers leur groupe ethnique afin de se trouver des possibilités d'emploi. Le cycle économie moyen, lui, montre que plus la situation du marché du travail

¹⁸ Tel que mentionné précédemment, bien que cette variable manifeste un effet significatif, son effet n'a pas été décomposé en fonction des segments de temps afin d'éviter de mettre l'accent sur la première année d'établissement (cette période étant celle où les données recueillies par l'enquête ÉNI sont les moins précises à ce sujet).

montréalais se détériore, moins les immigrants débiteront des emplois dans leur communauté ethnique.

Le chi-carré de Wald permet de calculer l'apport relatif de chacun des blocs dans le modèle de régression. Le bloc de variable se rapportant au capital humain est celui qui contribue le plus à l'explication de la variable dépendante avec un chi-carré de 79,39 ($p < 0,001$), suivi de l'ensemble des variables du capital social (chi-carré de 71,22; $p < 0,001$). On retrouve ensuite les caractéristiques individuelles (chi-carré de 52,47; $p < 0,001$) et finalement la conjoncture économique qui apporte le plus petit apport significatif au modèle avec un chi-carré de 18,21 ($p < 0,01$).

4.2 La sortie de l'économie ethnique

Les immigrants qui ont accédé à un emploi dans l'économie ethnique deviennent à risque de quitter ces emplois pour se retourner vers les emplois de l'économie générale où leur superviseur ne serait plus de leur origine ethnique, mais plutôt d'origine canadienne-française ou canadienne-anglaise.

Les résultats rapportés dans le tableau IX décrivent les déterminants des vitesses de transition des emplois de l'économie ethnique vers des emplois de l'économie générale. Cinq modèles de régressions sont rapportés. Le premier modèle contient uniquement les caractéristiques individuelles. Le deuxième modèle inclut le capital humain des individus au modèle de régression précédent. Dans le troisième modèle, les variables de capital social sont ajoutées. Le quatrième modèle intègre les caractéristiques de l'emploi et en dernier lieu, les facteurs de conjoncture économique sont annexés aux modèles précédents pour obtenir le modèle de régression final expliquant la probabilité que connaissent les nouveaux immigrants de sortir de l'économie ethnique pour intégrer le marché du travail général.

Tout d'abord, il ressort, à travers les résultats obtenus pour l'influence des segments de temps sélectionnés dans l'analyse, qu'à mesure que les immigrants accumulent de l'expérience de travail dans l'économie ethnique, leurs chances de débiter un emploi dans l'économie générale diminuent. Pour tous les modèles d'analyse considérés, les coefficients β sont plus élevés pour le segment représentant

la première année d'expérience de travail accumulée dans l'économie ethnique que pour le segment de temps représentant plus d'un an d'expérience de travail dans l'économie ethnique. On remarque également que les effets significatifs des variables ont tendance à se modifier suite à l'introduction des divers blocs.

Modèle 1

Pour le modèle 1, contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre, aucune variable n'exerce d'influence significative sur la sortie des économies ethniques. Le modèle de régression contenant ces variables ne contribue d'ailleurs pas à expliquer significativement la variance de la variable dépendante.

Modèle 2

Lorsque l'on ajoute les variables relatives au capital humain, l'ensemble des caractéristiques individuelles demeure non significatif. Seules la scolarité à l'arrivée et la poursuite d'études au Québec s'avèrent influentes sur les vitesses de sortie de cet épisode. Après plus d'un an passé à l'emploi des économies ethniques, on note que plus les individus sont scolarisés lors de leur arrivée au Québec, plus ils sortent rapidement des emplois de leur communauté pour débiter un emploi dans l'économie générale. De même, les immigrants poursuivant une formation au Québec ont davantage de chances de se retrouver à l'emploi d'un Canadien français ou anglais après avoir travaillé pour une personne de leur propre origine ethnique. À ce stade, ni l'expérience de travail accumulée, ni la connaissance des langues officielles n'ont d'influence sur les transitions vécues par les immigrants.

L'introduction de ce bloc de variables permet d'améliorer de manière significative le modèle de régression en augmentant le chi-carré de 24,68 (chi-carré obtenu en calculant la différence entre le -2LL du sous modèle contenant que les caractéristiques individuelles et le modèle contenant également le capital humain, avec 10 degrés de liberté), si bien que le modèle général contenant les deux premiers blocs de variable en vient à constituer un apport significatif dans l'explication des vitesses d'accès à l'économie ethnique.

Tableau IX : Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie par morceaux pour la probabilité de sortie des emplois au sein de sa communauté pour occuper un emploi supervisé par un Canadien français ou un Canadien anglais

Variables	Modèles				
	1	2	3	4	5
Segments de temps					
Segment de temps 1 (sg1 : 1 ^{re} année)	-5,679 ***	-6,747 ***	-6,307 ***	-4,899 ***	-6,989 ***
Segment de temps 2 (sg2 : plus d'un an)	-7,150 ***	-9,043 ***	-8,470 ***	-7,116 ***	-7,929 ***
Caractéristiques individuelles					
Âge au début de l'épisode	0,013	0,019	0,016	0,025	0,032 *
Sexe (<i>Femme</i>)	0,184	0,420	0,255	0,222	-0,106
Catégorie d'immigration					
Famille	0,063	-0,162	-0,297	-0,413	-0,311
Réfugié (Indépendant)	0,243	0,222	1,580	1,282	1,532
Capital humain					
Années de scolarité à l'arrivée					
Années de scolarité à l'arrivée_sg1		0,056	0,026	0,065	0,074
Années de scolarité à l'arrivée_sg2		0,165 *	0,131	0,140 *	0,110
Formation en cours (<i>Non</i>)		0,714 *	0,677 *	0,769 *	0,624
Détient un diplôme québécois (<i>Non</i>)		-0,375	-0,350	-0,226	0,147
Connaissance du français à l'arrivée (<i>Non</i>)					
Connaissance du français_sg1		-0,195	-0,386	-0,343	-0,436
Connaissance du français_sg2		-0,350	-0,646	-0,597	-0,636
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (<i>Non</i>)					
Connaissance de l'anglais_sg1		0,431	0,693 *	0,712 *	0,939 **
Connaissance de l'anglais_sg2		-0,288	-0,017	0,056	0,430
Expérience de travail pré-migratoire (<i>Non</i>)		-0,001	-0,042	0,011	0,064
Expérience de travail au Québec		-0,008	-0,009 *	-0,010 *	-0,001
Capital social					
Région d'origine					
Amérique du Sud, Antilles, Amérique Centrale			1,491 *	1,226 *	1,685 **
Afrique et Moyen-Orient			0,587	0,260	0,448
Asie et Pacifique			-1,188	-1,294	-1,302
Europe de l'Est (<i>Europe de l'Ouest et Amérique du Nord</i>)			-1,069	-1,646	-1,839
Présence de membres de la famille dans l'entreprise (<i>Non</i>)			-0,497	-0,396	-0,376

Tableau IX : Suite

Variables	Modèles					
	1	2	3	4	5	
Caractéristiques de l'emploi						
Statut socioéconomique						
Statut-socioéconomique_sg1				-0,042 *	-0,047 **	
Statut socioéconomique_sg2				-0,027	-0,025	
Salaire horaire				-0,000	-0,000	
Type d'industrie						
Commerce de détail				0,266	-0,328	
Hébergement et restauration				-0,553	-0,406	
Autres industries de service (Industrie manufacturière)				-0,002	-0,005	
Nombre d'emplois occupés dans l'épisode				-0,345	0,044	
Conjoncture économique						
Cycle économique long					-0,697	
Cycle économique moyen					-0,578 **	
Cycle économique court					-0,116	
* p<0,05	n :	189	179	178	175	175
**p<0,01	événements :	63	62	62	61	61
***p<0,001	Cas censurés :	126	117	116	114	114
	-2LL :	388,27	363,59	345,73	336,59	321,77
	X ² :	0,96	25,64*	43,51**	52,65**	67,47***

Modèle 3

En ce qui concerne l'introduction des variables de capital social dans le modèle 3, un seul groupe d'individus semble connaître des vitesses de transition plus grandes que les autres. Les immigrants en provenance de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Centrale courent un risque plus élevé de sortir de l'économie ethnique¹⁹. Les individus dont des membres de leur famille travaillaient avec eux dans l'économie ethnique n'ont pas significativement plus de chances de rester dans l'économie ethnique.

Ces variables modifient également l'effet des caractéristiques de capital humain. L'effet de la poursuite d'une formation au Québec demeure identique, mais l'effet associé aux années de scolarité disparaît. De plus, les résultats montrent que le fait de connaître l'anglais à son arrivée contribue à augmenter les vitesses de sortie de l'économie ethnique. Toujours du côté du capital humain, les individus qui

¹⁹ L'effet de la région de provenance n'a pas été segmenté pour les immigrants originaires de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique centrale dû au faible nombre d'immigrants de cette région qui sont à risque de vivre la transition.

possédaient de l'expérience de travail dans l'économie générale avant d'obtenir un emploi dans l'économie ethnique ont des chances moins élevées de retourner vers l'économie générale.

Une fois de plus, ce bloc de variables fait augmenter le chi-carré du modèle de manière significative (soit une différence de 17,87 entre le -2LL du sous modèle contenant que les deux premiers blocs de variables et celui du modèle contenant les caractéristiques du capital social, avec 5 degrés de liberté) et renforce le pouvoir explicatif du modèle de régression effectué.

Modèle 4

Dans le modèle 4, où les caractéristiques des emplois occupés sont ajoutées, la seule variable influant les vitesses de transition est le statut socioéconomique de l'emploi. Au cours de la première année d'expérience de travail dans l'économie ethnique, plus le statut socioéconomique de l'emploi est bas, plus les immigrants ont des chances de se diriger vers l'économie générale. Le salaire et le type d'industrie ne jouent pas sur les vitesses de transition hors de l'économie ethnique.

Ce bloc de variables a une influence sur certaines caractéristiques du capital humain. À ce stade, l'effet des années de scolarité noté dans le modèle 2 réapparaît. Les effets du capital social demeurent stables.

Contrairement aux trois modèles précédents et malgré certains effets significatifs, ce bloc de variables ne réussit pas à améliorer de manière significative le modèle de régression (la différence entre le -2LL du sous modèle contenant les trois premiers bloc de variable et le quatrième modèle étant de 9,14 avec 7 degrés de liberté). Cependant, le modèle demeure significatif dans son ensemble.

Modèle 5

Au cours de l'analyse des différents modèles de régression pour la sortie de l'économie ethnique, il a été souligné que l'introduction de certains blocs s'avérait peu utile à l'amélioration du pouvoir prédictif du modèle. Or, bien qu'il fut envisagé d'écarter de l'analyse certaines variables non significatives, la décision a été prise de les conserver pour le modèle de régression final. Les différents blocs de même que

les variables qui y sont comprises renvoient à des aspects devant faire l'objet d'un contrôle dans l'analyse du rapport qu'entretiennent les immigrants à l'économie ethnique. Omettre, en totalité ou partiellement, un de ces blocs de variables reviendrait à laisser de côté des parties déterminantes évoquées dans la littérature sur le sujet. De plus, lorsque l'ensemble des co-variables est inclus dans le modèle, ce dernier demeure significatif (tel qu'il peut être observé dans le tableau 9, tous les modèles de régression, à l'exception du premier, s'avèrent significatifs)²⁰.

Les résultats de la régression ainsi obtenus révèlent que plus l'individu était âgé au moment de débiter l'épisode, plus ce dernier a de fortes chances de quitter l'économie ethnique pour débiter un emploi dans l'économie générale. L'âge est toutefois la seule caractéristique individuelle qui exerce un effet sur les transitions hors de l'économie ethnique. Le sexe de l'individu et la catégorie d'immigration ne s'avèrent pas significatifs.

En ce qui a trait aux caractéristiques du capital humain, on remarque que les vitesses de transition sont tributaires de la connaissance de l'anglais. Les immigrants connaissant l'anglais à leur arrivée regagnent davantage le marché du travail général après avoir occupé au moins un emploi dans l'économie ethnique, mais uniquement lorsqu'ils ont accumulé moins d'un an d'expérience de travail dans leur communauté. L'expérience de travail et la scolarité des immigrants ne semblent pas déterminer le risque de sortie²¹.

Les immigrants originaires d'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Centrale ont davantage de chances de sortir de l'économie ethnique. C'est toutefois le seul effet noté pour ce qui est du capital social.

²⁰ Afin de vérifier l'influence des co-variables et s'assurer que l'effet significatif des modèles ne soit pas uniquement dû à la manière dont les régressions de survie par morceaux modélisent le risque de base de vivre la transition à l'étude, des régressions de Cox ont été réalisées. Les résultats obtenus avec le modèle de Cox, où aucune hypothèse n'est émise quant à la forme que prend la fonction de transition au fil du temps, montrent une fois de plus que le modèle contenant les cinq blocs de variables contribue significativement à l'explication du risque de transition. Les effets des co-variables sont sensiblement les mêmes. Ces résultats sont présentés dans l'annexe III.

²¹ Lorsque la variable « scolarité à l'arrivée » est segmentée, elle n'apparaît pas significative. Cependant, lorsqu'on la considère dans sa globalité sans lui permettre de varier en fonction des segments de temps, la scolarité à l'arrivée exerce une influence significative sur la sortie. De manière générale, plus les immigrants sont scolarisés à leur arrivée, plus ils courent un risque élevé de sortir de l'économie ethnique.

Pour ce qui est des caractéristiques de l'emploi, elles continuent d'exercer un effet à travers le statut socioéconomique de l'emploi occupé. Tout comme pour le modèle précédent, au cours de la première année dans l'économie ethnique, les immigrants ont des chances de moins en moins grandes de sortir de l'économie ethnique à mesure que leur statut socioéconomique s'accroît. Les autres caractéristiques de l'emploi contrôlées par le modèle continuent à ne pas influencer sur les vitesses de sortie.

L'ajout de la conjoncture économique dans ce dernier modèle montre que la situation du marché du travail de la région montréalaise (cycle économique moyen) manifeste une influence négative sur les probabilités de sortie. Ceci signifie que plus le marché du travail de Montréal se détériore, moins les chances sont grandes pour les immigrants de débiter un emploi dans l'économie générale, suite à l'emploi dans l'économie ethnique.

Lorsque l'on s'attarde à l'importance de chacun des blocs de variables dans le modèle final, on voit que les deux blocs ayant la plus grande influence significative sur les chances de transition des immigrants hors de l'économie ethnique sont ceux relatifs au capital social et à la conjoncture économique avec des chi-carrés de Wald respectifs de 15,53 ($p < 0,01$) et 13,86 ($p < 0,01$).

4.3 La comparaison des conditions de travail dans l'économie ethnique

Savoir qui sont les immigrants plus à risque d'accéder à l'économie ethnique et d'en sortir permet d'avoir une image plus précise du profil d'immigrants entretenant un rapport avec ce secteur de l'économie. Toutefois, cette image ne saurait être complète sans savoir si les immigrants se retrouvant dans l'économie ethnique partagent les mêmes conditions de travail, en termes salarial et de statut de l'emploi, que les autres immigrants qui oeuvrent dans l'économie générale. Plusieurs études ont été menées aux États-Unis, mais les chercheurs québécois se sont peu attardés à la question. Les résultats de régression qui suivent visent à mieux comprendre la situation vécue par les immigrants québécois dans et hors de l'économie ethnique. Trois périodes spécifiques d'établissement ont été sélectionnées et pour chacune d'elles, on y voit d'abord l'influence des variables liées

à l'économie ethnique (modèle 1), après quoi viennent s'ajouter au modèle de régression les autres variables contrôles sur les caractéristiques individuelles, en capital humain, en capital social et sur les caractéristiques de l'emploi.

Analyse du salaire

Période 1

En tout début d'établissement, soit au terme de six mois de résidence au Québec, les travailleurs de l'économie ethnique ne connaissent pas de conditions salariales différentes que les immigrants de l'économie générale. Les immigrants qui étaient employés après 26 semaines de résidence par un Canadien français ou anglais ne démontraient pas un salaire significativement plus ou moins élevé que les individus dont le superviseur était de leur origine ethnique. De manière similaire, le fait de travailler dans la même entreprise que certains membres de sa famille n'exerce pas de pression à la hausse ou à la baisse sur les salaires.

Lorsque l'on contrôle pour les autres caractéristiques individuelles, du capital humain et social de même que pour les caractéristiques de l'emploi, ce non-effet de l'économie ethnique demeure. Ce sont plutôt les variables contrôles qui réussissent à expliquer les variations dans le salaire horaire des immigrants. Le modèle complet réussit à expliquer 50 % de la variance de la variable dépendante, contre 2 % pour le modèle contenant uniquement les variables relatives à l'économie ethnique.

Les immigrants de la catégorie famille ont en moyenne un salaire inférieur à celui gagné par les immigrants indépendants. Pour ce qui est du capital humain, les immigrants possédant de l'expérience de travail pré-migratoire obtiennent un salaire horaire supérieur à celui observé pour les immigrants n'ayant aucune expérience de travail au moment de leur migration.

Les plus importantes différences de salaire se rapportent au capital social, plus précisément à la région d'origine des immigrants. Les immigrants de l'Afrique et du Moyen-Orient et les immigrants d'Asie et du Pacifique gagnent un salaire moindre que leurs compatriotes immigrants de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Le statut socioéconomique explique également une partie de la variance du salaire horaire des immigrants. Plus le statut socioéconomique est élevé, plus le salaire horaire des immigrants augmente.

Période 2

Après avoir résidé au Québec pour un an et demi, les immigrants qui sont en emploi à ce moment ont des salaires équivalents qu'ils soient supervisés par des individus de leur origine ethnique ou qu'ils soient supervisés par des canadiens français ou anglais. Cependant, pour le modèle contenant que les caractéristiques associées à l'économie ethnique, il ressort que les immigrants travaillant au sein d'entreprise où se retrouve des membres de leur famille gagnent moins que les immigrants n'ayant aucun membre de leur famille sur leur lieu de travail.

Cet effet se dissipe toutefois lors de l'introduction des variables contrôle au modèle. Ce modèle de régression parvient à expliquer 43% de la variation salariale des immigrants. Les variations salariales sont davantage expliquées par les caractéristiques individuelles, le capital humain et social ainsi que par les caractéristiques de l'emploi. Les hommes ont des salaires plus élevés que les femmes à ce moment de l'établissement. Tout comme pour l'analyse de la période précédente, on retrouve que les immigrants ayant de l'expérience de travail à leur actif lors de leur arrivée bénéficient de salaires plus élevés que les immigrants n'en ayant pas. Étonnamment, les détenteurs de diplômes québécois ont un salaire horaire moins élevé que les immigrants ne détenant aucun diplôme. Cet effet pourrait être attribuable à une diminution de l'expérience de travail concomitante aux études.

L'effet négatif de la région de provenance se maintien pour les individus de l'Afrique et du Moyen-Orient, de même que de l'Asie et du Pacifique lorsqu'on les compare aux immigrants européens et d'Amérique du Nord.

De plus, le statut socioéconomique continue à absorber une partie de la variation des salaires horaires des immigrants. En dernière instance, les individus oeuvrant dans le secteur de l'hébergement et la restauration connaissent des salaires légèrement plus élevés que ceux qui se retrouvent au sein de l'industrie manufacturière.

Tableau X : Coefficients non standardisés (b) de régression linéaire pour le logarithme du salaire horaire

Variables	Période 1 : 26 semaines		Période 2 : 78 semaines		Période 3 : 520 semaines	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Constante	2,114 ***	1,143 ***	2,322 ***	1,384 ***	2,610 ***	1,752 ***
Caractéristiques de l'économie ethnique						
A un superviseur de son origine ethnique (Non)	-0,099	-0,102	-0,075	0,042	-0,257 *	-0,161
Présence de membres de la famille dans l'entreprise (Non)	-0,127	0,058	-0,189 *	-0,125	0,060	0,037
Caractéristiques individuelles						
Âge à l'arrivée		0,003		-0,000		-0,004
Sexe (Femmes)		0,016		0,147 *		0,050
Catégorie d'immigration						
Famille		-0,147 *		0,156		0,024
Réfugié (Indépendant)		-0,000		-0,050		-0,005
Capital humain						
Scolarité à l'arrivée		0,005		0,001		0,020 *
Détient un diplôme québécois (Non)		-0,060		-0,146 *		-0,082
Connaissance du français à l'arrivée (Non)		-0,010		-0,044		-0,031
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (Non)		0,073		0,107		0,119
Expérience de travail pré-migratoire (Non)		0,189 **		0,205 *		0,104
Expérience de travail au Québec		0,000		0,001		0,000

Tableau X : Suite

Variables	Période 1 : 26 semaines		Période 2 : 78 semaines		Période 3 : 520 semaines	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Capital social						
Région d'origine						
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale						
Afrique et Moyen-orient		-0,105		-0,115		-0,243 *
Asie et Pacifique		-0,220 ***		-0,237 ***		-0,169 *
(Europe et Amérique du Nord)		-0,329 ***		-0,236 *		-0,362 **
Caractéristiques de l'emploi						
Statut socioéconomique		0,018 ***		0,016 ***		0,015 ***
Type d'industrie						
Commerce de détail		-0,037		-0,176		-0,186
Hébergement et restauration		0,074		0,035 **		0,174 **
Autres industries de service (industrie manufacturière)		-0,026		0,068		0,074
	n : 308 R ² : 0,020*	n : 287 R ² : 0,500***	n : 266 R ² : 0,025*	n : 251 R ² : 0,438***	n : 134 R ² : 0,042	n : 132 R ² : 0,561***

Période 3

La dernière période rapportée dans le tableau X décrit la situation salariale des immigrants au terme de leur dix premières années de résidence au Québec. L'origine ethnique du superviseur, dans le premier modèle contenant que les caractéristiques de l'économie ethnique, semble jouer un rôle comme déterminant du salaire. Toutefois, le modèle n'étant pas significatif, cet effet ne peut être considéré.

Lors de l'ajout des variables contrôles, on note la persistance du non-effet de l'emploi au sein de l'économie ethnique sur les salaires. Les immigrants de l'économie ethnique profiteraient des mêmes salaires que les immigrants de l'économie générale, toutes choses étant égales par ailleurs. Les variations salariales apparaissent davantage liées, pour cette période, à la scolarité, à la région d'origine, au statut socioéconomique et au type d'industrie. Ce modèle permet d'expliquer jusqu'à 56 % des variances quant au salaire horaire.

Tel qu'attendu, plus les immigrants sont scolarisés, plus ils obtiennent des salaires élevés. Non seulement les immigrants d'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et du Pacifique sont désavantagés au plan salarial, tel que noté pour les deux premières périodes analysées, mais les immigrants originaires de l'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Centrale ont également des salaires inférieurs à ceux des immigrants d'Europe et d'Amérique du Nord. Le statut socioéconomique explique toujours une partie des salaires des immigrants, plus le statut est élevé, plus le salaire l'est aussi. Finalement, les immigrants du secteur de l'hébergement et de la restauration ont toujours des revenus plus élevés que ceux connus dans l'industrie manufacturière.

En somme, les résultats obtenus pour les trois périodes étudiées ne permettent pas de conclure à un effet de l'économie ethnique sur les salaires des immigrants. Tant en début de résidence au Québec, qu'au terme de dix ans d'établissement, les portraits dépeints indiquent que les salaires seraient équivalents dans et hors de la communauté ethnique, à compétences égales et pour des emplois équivalents.

Analyses du statut de l'emploi

Le salaire est un des principaux indicateurs de la qualité de l'emploi. Toutefois, le salaire ne permet pas à lui seul de rendre compte de la diversité des conditions de travail des immigrants. Une grande part des variations en ce qui a trait aux emplois relève du statut et du type d'emploi occupé. Les résultats présentés dans le tableau XI abordent la question des conditions de travail dans et hors de l'économie ethnique sous l'angle du statut socioéconomique des emplois détenus par les immigrants à 26, 78 et 520 semaines de résidence au Québec.

Période 1

Les effets bruts de l'économie ethnique sur le statut d'emploi, rapportés dans le modèle 1, soulignent que les immigrants qui occupent un emploi à six mois de résidence au Québec ont un statut d'emploi moindre lorsqu'ils ont des membres de leur famille qui travaillent au sein de la même entreprise qu'eux. Aucun effet n'est cependant noté pour la principale variable décrivant l'économie ethnique dans cette étude : l'origine ethnique du superviseur. Bien que ce modèle s'avère significatif, il ne parvient qu'à expliquer 2 % de la variance du statut socioéconomique des nouveaux immigrants

Après avoir introduit l'ensemble des variables de contrôle au modèle de régression, l'effet noté précédemment de l'économie ethnique disparaît complètement. Ce modèle de régression explique une part supérieure de la variance de la variable dépendante, soit 43 %. Pour ce qui est des caractéristiques individuelles, les hommes ont un statut supérieur que les femmes. La scolarité des immigrants à leur arrivée a également une influence. Plus les immigrants sont scolarisés à leur arrivée, plus leur statut d'emploi est élevé. Il augmente de 0,9 unité pour chaque année de scolarité. Les immigrants d'Amérique du Sud, des Antilles et d'Amérique Centrale ont un statut d'emploi inférieur de près de 7 unités de statut socioéconomique que les immigrants d'Europe et d'Amérique du Nord. Le type d'industrie influence le statut socioéconomique de l'emploi occupé à six mois de résidence. Plus en détail, les immigrants détenant un emploi dans l'hébergement et la restauration ont un statut d'emploi moins élevé que les immigrants de l'industrie

manufacturière, alors que les immigrants se trouvant dans les autres industries de service bénéficient d'un statut plus élevé.

Période 2

Au terme d'un an et demi d'établissement au Québec, les immigrants supervisés par des individus de leur origine ethnique semblent détenir des emplois de statut inférieur que ceux qui ont un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais. Cependant, cette influence est notée uniquement pour le modèle contenant que les variables relatives à l'économie ethnique.

Une fois que l'on contrôle pour la diversité de la population immigrante à l'étude et pour les caractéristiques de l'emploi, l'économie ethnique n'exerce plus d'influence sur le statut de l'emploi. Les variables contrôles médiatisent l'effet de l'économie ethnique sur le statut socioéconomique. Il apparaît que plus les individus sont âgés, plus le statut de l'emploi est élevé. Tout comme pour la période précédente, les femmes continuent à connaître un statut inférieur aux hommes. Les immigrants de la catégorie d'immigration famille ont eux aussi un statut moindre que les immigrants indépendants. La scolarité à l'arrivée exerce un effet similaire à celui observé au terme de six mois d'établissement, à savoir que plus les immigrants sont scolarisés, plus ils jouissent d'un statut élevé.

Non seulement les immigrants d'Amérique du Sud, des Antilles et de l'Amérique centrale, mais également les immigrants d'Afrique et du Moyen-Orient ont des statuts d'emploi moins élevés que les Européens et les immigrants Nord-américains. En dernier lieu, les immigrants détenant un emploi à la 78^e semaine de leur établissement ont des statuts inférieurs s'ils occupent des emplois dans le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, que leurs homologues du secteur manufacturier.

Tableau XI : Coefficients non standardisés (b) de régression linéaire pour le statut socioéconomique

Variables	Période 1 : 26 semaines		Période 2 : 78 semaines		Période 3 : 520 semaines	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Constante	41,384 ***	20,339	41,803 ***	23,806 ***	42,994	35,624
Caractéristiques de l'économie ethnique						
A un superviseur de son origine ethnique (Non)	-2,937	-1,378	-4,389 *	-1,991	-3,999	0,105
Présence de membres de la famille dans l'entreprise (Non)	-4,016 *	1,104	-1,413	2,505	-2,109	-3,354
Caractéristiques individuelles						
Âge à l'arrivée		0,089		0,166 *		-0,013
Sexe (Femmes)		4,443 **		5,422 ***		3,287
Catégorie d'immigration						
Famille		-1,881		-4,629 *		4,146
Réfugié (Indépendant)		-4,162		-2,971		-3,729
Capital humain						
Scolarité à l'arrivée		0,941 ***		1,203 ***		0,920 **
Détient un diplôme québécois (Non)		1,747		0,245		3,795
Connaissance du français à l'arrivée (Non)		2,030		0,472		0,856
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (Non)		2,731		1,989		3,991
Expérience de travail pré-migratoire (Non)		-0,852		-4,203 *		-4,890
Expérience de travail au Québec		0,079		-0,001		-0,012

Tableau XI : Suite

Variables	Période 1 : 26 semaines		Période 2 : 78 semaines		Période 3 : 520 semaines	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Capital social						
Région d'origine						
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	-6,991	**	-8,461	**		-6,929
Afrique et Moyen-Orient	-3,116		-4,270	*		-0,704
Asie et Pacifique (Europe et Amérique du Nord)	-0,676		-2,403			-6,961
Caractéristiques de l'emploi						
Type d'industrie						
Commerce de détail	-2,458		-6,554	**		-1,441
Hébergement et restauration	-11,681	***	-12,275	***		-11,399
Autres industries de service (Industrie manufacturière)	5,888	***	-2,425			1,090
	n : 320 R ² : 0,025*	n : 303 R ² : 0,431***	n : 277 R ² : 0,024*	n : 264 R ² : 0,477***	n : 145 R ² : 0,018	n : 144 R ² : 0,377***

Période 3

Pour la dernière période étudiée, soit celle décrivant la situation des immigrants à dix ans d'établissement au Québec, les résultats obtenus pour le modèle contenant que les caractéristiques de l'économie ethnique ne parviennent pas à expliquer significativement les statuts d'emploi. Les emplois ethniques et ceux se trouvant dans le marché général ne présentent donc pas de différences brutes pour le statut d'emploi. Lorsque sont ajoutées les caractéristiques individuelles, en capital humain et social et des caractéristiques de l'emploi, le modèle parvient à expliquer 37 % des variations de statut. Toutefois, l'économie ethnique persiste à ne pas influencer la variable dépendante. C'est plutôt quelques effets notés pour les périodes précédentes qui persistent soit la scolarité à l'arrivée et le fait d'œuvrer dans le secteur de l'hébergement et de la restauration qui détermine les statuts d'emploi.

Toutes les analyses réalisées sur les conditions de l'emploi ne permettent pas d'affirmer que les économies ethniques ont une influence tant sur le salaire que sur le statut d'emploi des immigrants québécois, que ce soit au début ou à la fin de la période d'établissement au Québec étudiée.

5. Discussion

À travers les analyses précédentes, il a été possible de voir la place qu'occupent les emplois de l'économie ethnique dans l'établissement professionnel des nouveaux immigrants et d'identifier les facteurs d'attraction et de répulsion de ce type d'emploi. D'autres analyses ont également permis de rendre compte des conséquences qu'entraîne l'occupation de tels emplois sur les conditions salariales et le statut de l'emploi. À la lumière des résultats obtenus, les constats empiriques établis seront mis en relation avec les aspects théoriques et les principales hypothèses énoncées au chapitre 2 du présent document.

5.1 L'accès à l'économie ethnique

Les analyses effectuées quant aux probabilités d'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique ont démontré qu'une proportion relativement élevée d'immigrants parmi la cohorte étudiée accédait à un premier emploi dans l'économie ethnique, soit près de 25 %. Lorsque les immigrants connaissaient une transition vers l'économie ethnique, elle se produisait généralement au cours de leurs premières années au Québec. Ceci concorde avec l'étude de Nee, Sanders et Serneau (1994), voulant que l'accès à l'économie ethnique révèle davantage une stratégie de début d'établissement.

Le capital humain

À travers les analyses, le but était de faire ressortir l'influence du capital humain et social de même que de la conjoncture économique sur les probabilités d'accès à l'économie ethnique. La première hypothèse posée voulait que les immigrants possédant un profil en capital humain relativement élevé (scolarisés, possédant de l'expérience de travail et connaissant les langues officielles) et reconnu sur le marché du travail soient moins susceptibles de se retourner vers les emplois qu'offre leur communauté.

Tel qu'attendu, les résultats obtenus tendent à dresser un rapport complexe en ce qui a trait au capital humain. Certaines caractéristiques de capital humain

accélèrent les vitesses d'accès à l'économie ethnique, alors que d'autres les ralentissent. Les coefficients obtenus pour l'expérience de travail pré-migratoire indiquent qu'elle peut être un atout pour s'insérer au sein des économies ethniques puisque ce secteur de l'économie peut possiblement reconnaître plus facilement la pertinence de l'expérience acquise en sol étranger. Ces résultats s'apparentent aux conclusions émises par Wilson et Portes (1980) selon lesquelles l'enclave ethnique permet l'utilisation de l'investissement en capital humain avant la migration. La diplomation des cours COFI peut également avoir un effet positif sur l'emploi dans les économies ethniques dans la mesure où elle regroupe plusieurs immigrants. Au cours de la formation, des liens plus ou moins éphémères pourraient se créer et les immigrants bénéficieraient de l'information circulant dans ce réseau. Au contraire, les immigrants qui ont su se tailler une place sur le marché du travail général et y accumuler une certaine expérience peuvent ne plus ressentir le besoin de se tourner vers un secteur de l'économie où ils auraient un accès privilégié en vertu de leurs origines ethniques. Les attributs du capital humain révèlent donc un jeu d'influence hétéroclite au sens où l'effet de ces attributs est à la fois tributaire d'une force d'attraction et de répulsion des emplois de l'économie ethnique.

De plus, les résultats obtenus portent à constater que le capital humain, lorsqu'il exerce une influence sur les probabilités d'accès à l'économie ethnique, joue uniquement au cours de la première année d'établissement au Québec des immigrants. Il peut être avancé que le capital humain génère un rapport particulier aux économies ethniques en début d'établissement, à un moment où l'immigrant est en début de parcours et n'a pas encore pu bénéficier de tout l'impact des réseaux sociaux qu'il développera au fil du temps. Graduellement, les qualifications attestées en capital humain feront davantage place à un système plus informel de réseaux sociaux.

Le capital social

Il apparaît également que l'insertion à l'emploi des économies ethniques est marquée par l'ethnicité du réseau des immigrants. Les résultats obtenus tendent à corroborer la littérature existante, à savoir que les immigrants ayant recours à un

réseau composé de membres de leur communauté ethnique augmentent leurs chances de se trouver un emploi au sein de leur communauté. On peut penser que ce lien à la communauté leur fournirait un accès privilégié à un type d'emploi, leur permettant d'éviter la compétition au niveau de l'emploi au sein de l'économie générale. Le fait de posséder un réseau social composé de membres de la communauté ethnique permettrait dès lors une voie supplémentaire d'insertion en emploi chez les immigrants. Cependant, cet effet positif sur l'accès à l'économie ethnique se fait sentir après un certain temps de résidence au Québec, soit six mois et plus de résidence au Québec. À ce moment, les effets du capital humain diminuent et font place à un effet des réseaux sociaux développés autour de la communauté ethnique. Lorsque les réseaux sociaux jouent en début d'établissement, c'est pour ralentir l'accès de certaines communautés à l'économie ethnique. Ceci revient à dire que les immigrants prennent un certain temps à se créer un réseau composé de pairs lors de leur arrivée, mais une fois ce réseau créé les immigrants peuvent en jouir pour faciliter leur accès à l'économie ethnique.

Plus précisément, l'influence des réseaux sociaux peut être décomposée en diverses composantes soit : l'effet de la communauté d'origine, de la famille et des réseaux co-ethniques se situant à l'extérieur de l'unité familiale. Il ressort que certaines communautés ont un pouvoir d'attrait moindre sur leurs membres, tel que le mentionne la littérature existante. Les immigrants des régions dites du tiers monde (Amérique du Sud, Antilles et Amérique centrale, Afrique Sub-saharienne et Asie et Pacifique) se dirigent moins vers les emplois au sein de leur communauté que les immigrants de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord, particulièrement au cours des premiers six mois de leur établissement. Il a également été noté que plus le groupe d'origine des immigrants constituait une proportion importante de la cohorte de l'enquête ÉNI et plus la communauté a connu un fort taux de croissance entre 1981 et 1986, plus l'accès à l'économie ethnique s'en trouve accélérée. Toutefois, ces effets se font remarquer qu'après qu'un certain laps de temps se soit écoulé au Québec.

Les effets notés peuvent être attribuables, tel que le suggèrent Nee et Sanders (2001), au fait que certaines communautés sont plus grandes que d'autres et ont

davantage de ressources et d'institutions permettant l'accueil des nouveaux arrivants. On peut croire que cet effet négatif sur certaines communautés serait en partie attribuable au stade de formation des différentes communautés ethniques au Québec. De plus, il se peut que les réseaux prennent un certain temps à se mettre en place, ou à tout le moins que l'immigrant prenne un certain temps à établir un contact profitable.

La famille joue également un rôle dans l'insertion en emploi des immigrants. Les immigrants dont le conjoint a œuvré dans l'économie ethnique, qui sont parrainés et qui ont recherché de l'information sur le travail auprès de membres de la famille et d'amis connaissent des vitesses de transition plus grandes vers des emplois de l'économie ethnique. Tel que noté précédemment, les réseaux sociaux composés autour de la famille mettent un certain temps avant d'être profitables à l'immigrant et d'exercer un effet sur les probabilités d'obtention d'un emploi dans la communauté. Comme Waldinger (1995) le soulignait, il est probable que les réseaux d'embauche dans l'économie ethnique passent en grande partie par des contacts familiaux. La famille, par le lien de proximité qu'elle entretient avec l'immigrant, est motivée à aider l'immigrant dans sa recherche d'emploi (Nee et Sanders, 2001). C'est par l'appartenance à des réseaux particuliers, cette fois-ci prenant racine dans l'unité familiale, que les immigrants accéderaient aux opportunités d'emploi à l'intérieur des frontières de la communauté ethnique.

Les contacts entretenus en dehors de la famille, soit avec la communauté d'origine à proprement parler, semblent ici n'exercer que peu d'ascendant sur l'emploi dans la communauté ethnique. Seul le fait d'avoir recherché de l'information auprès de membres de la famille ou d'amis présente une influence extra-familiale sur les probabilités d'accès. On suppose ici que des liens forts unissaient les individus aux personnes contactées dans leur recherche d'emploi. Toutefois, des mesures plus précises des réseaux sociaux des immigrants auraient permis de mieux comprendre le rôle de la composition de ces derniers sur l'emploi ethnique.

La conjoncture économique

L'on s'attendait à ce que la solidarité ethnique se manifeste en temps économiques difficiles. Les résultats obtenus ne permettent pas de rejeter cette hypothèse en ce qui concerne le cycle économique long. Ce cycle, décrivant la croissance de l'économie canadienne, indique que plus l'économie canadienne se développe, moins le risque de transition vers un premier emploi dans l'économie ethnique est élevé. Ceci peut être le fait qu'une gamme plus vaste d'emplois soit disponible sur le marché du travail, et en particulier hors de l'économie ethnique. Toutefois, il se peut également que cet effet ne traduise que le temps qui passe. Étant donné que ce facteur économique connaît une croissance constante tout au long de la période étudiée, il se retrouve à croître sensiblement au même rythme que le temps (nombre de semaines) écoulé pour les immigrants en sol québécois.

Quant au cycle économique moyen, il a été trouvé que la détérioration du marché montréalais diminue les vitesses d'accès à l'économie ethnique. D'une part, ceci vient remettre en cause les résultats obtenus par Nee, Sanders et Sernau (1994) qui n'avaient trouvé aucun effet sur les vitesses de transition du fait d'être ou non en récession, de même que l'hypothèse de la solidarité ethnique. L'effet trouvé du cycle économique moyen s'apparente à ceux de Fassi Fihri (2003) pour lequel les vitesses d'accès à un emploi étaient accélérées par une conjoncture économique favorable et au contraire diminuées en temps de ralentissement économique. Les déterminants de cycle économique dans l'économie ethnique s'apparenteraient donc à ceux observés sur le marché du travail général. Les entreprises de l'économie ethnique obéiraient à la même logique rationnelle de productivité et de rentabilité que celles se trouvant dans le marché du travail général. Lorsque l'économie bat de l'aile, moins de nouveaux emplois sont disponibles aux travailleurs. L'économie ethnique ne prêterait pas flanc à une solidarité ethnique accrue en temps économiques difficiles.

Les caractéristiques individuelles

La population immigrante étant diversifiée en ce qui a trait à sa composition démographique, on pouvait s'attendre à ce que certaines catégories d'immigrants aient des rapports plus marqués à l'économie ethnique. Tel que supposé, le sexe,

l'âge et l'état matrimonial ont une incidence sur les vitesses d'accès. Ces effets s'apparentent à ceux notés dans la littérature comme étant susceptibles d'influer sur l'accès à un emploi (toutes catégories d'emploi confondues) (MRCI, 1996; Piché et Bélanger, 1995). Ces derniers sont peut-être davantage tributaires du rapport que les immigrants entretiennent avec le marché du travail de manière générale plutôt que spécifiques à l'économie ethnique. Le contexte de la migration n'a pas d'effet sur l'accès à l'économie ethnique.

5.2 La sortie de l'économie ethnique

À travers les analyses de sortie de l'économie ethnique pour débiter un emploi dans l'économie générale, on a voulu tester l'hypothèse selon laquelle les emplois dans ce secteur de l'économie constituent un piège à la mobilité des immigrants ou au contraire si les immigrants réussissent à se trouver des emplois hors de l'économie ethnique une fois qu'ils sont entrés en contact avec ce secteur. On a vu que plusieurs immigrants sortent de l'économie ethnique pour regagner le marché du travail général. Le risque de sortir de l'économie ethnique diminue à mesure que l'immigrant accumule de l'expérience de travail dans sa communauté d'origine.

Le capital humain

Le capital humain détermine peu les risques de sortie de l'économie ethnique. Seule la connaissance de l'anglais à l'arrivée détermine ces probabilités. La connaissance de l'anglais serait un outil pour créer des liens au-delà des frontières de l'économie ethnique, qui leur permettra éventuellement d'obtenir un emploi hors du secteur protégé de leur groupe ethnique. Lorsque l'immigrant a la capacité de communiquer en anglais, cette compétence souvent valorisée sur le marché du travail général lui sera utile en début d'emploi dans l'économie ethnique pour regagner l'économie générale. Après un certain temps passé à travailler pour sa communauté, l'effet de cette connaissance sur les probabilités de transition s'estompera. Aucun autre attribut de capital humain possédé lors de la migration n'influe. De manière similaire, l'investissement en capital humain après la migration ne détermine pas la

sortie de l'économie ethnique, contrairement à ce que suggéraient Nee, Sanders et Sernau (1994).

Le capital social

La région d'origine des immigrants détermine en partie le temps qu'ils prendront à quitter les emplois de leur communauté ethnique. Certaines communautés ont de moins bonnes capacités de rétention des immigrants à l'intérieur des emplois de l'économie ethnique. C'est le cas des immigrants d'Amérique du Sud, des Antilles et d'Amérique Centrale qui restent moins longtemps dans l'économie ethnique que leurs compatriotes d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. La présence de membres de la famille dans l'entreprise n'exerce aucun pouvoir quant aux vitesses de transition hors de l'économie ethnique. Étant donné les résultats obtenus, on ne peut conclure en la faveur de certaines hypothèses avancées dans la littérature selon lesquelles les travailleurs de l'économie ethnique se retrouveraient pris avec des obligations et responsabilités envers les membres de leur communauté qui les empêcheraient de sortir de ce type d'emploi (Light et Gold, 2000; Nee et Sanders, 1987).

Les caractéristiques de l'emploi

Le statut socioéconomique est l'unique caractéristique de l'emploi qui influence les vitesses de transition. Plus le statut socioéconomique de l'emploi est bas, plus les vitesses de transition sont grandes. Ainsi, il peut être avancé que plus les emplois offrent un statut socioéconomique élevé, plus l'individu sera satisfait des opportunités d'emploi qu'il détient et moins il cherchera à sortir de cet emploi. Au contraire, les immigrants dont le statut de l'emploi est bas sont plus susceptibles de se retourner vers le marché du travail général dans le but d'améliorer leur situation économique. Dans ces cas, les emplois de faibles statuts de l'économie ethnique ne représenteraient pas des emplois stables. Ils auraient plutôt un caractère transitoire. Toutefois, cette quête de statut s'estompe lorsque l'immigrant est demeuré plus d'un an à l'emploi de sa communauté. Ni le salaire, le type d'industrie ou encore le

nombre d'emplois différents occupés dans l'économie ethnique avant de rejoindre le marché du travail général n'ont d'incidence sur le risque de transition.

La conjoncture économique

Les résultats démontrent également que le risque de sortie de l'économie ethnique varie selon le cycle économique moyen. Il a été vu que les cycles économiques long et court ne modifient pas le risque de quitter l'économie ethnique. Pour ce qui est du cycle économique moyen, il semble que les résultats s'apparentent à ceux de Fassi Fihri (2003). Lorsque le marché montréalais se détériore, les immigrants auraient davantage tendance à garder leurs emplois, que ce soit dans ou hors de l'économie ethnique. Cela pourrait être attribuable au fait que moins d'emplois soient disponibles dans ces périodes et que, par conséquent, il est plus difficile d'en obtenir un.

Les caractéristiques individuelles

Contrairement à ce qu'on a pu croire, les caractéristiques démographiques des individus n'exercent presque aucune influence sur la sortie de l'économie ethnique. Seul l'âge a un effet marqué sur le risque de transition.

5.3 La comparaison des conditions de travail

La littérature existante sur l'économie ethnique laissait croire à la possibilité d'un écart salarial entre les salaires versés dans l'économie ethnique et l'économie générale, à compétences et emplois équivalents (Nee, Sanders et Sernau, 1994; Sanders et Nee, 1987). Or, lorsqu'ils sont à l'emploi de membres de leur communauté ethnique, les immigrants ne bénéficient pas d'un salaire moins élevé que leurs compatriotes oeuvrant au sein de l'économie générale. On ne constate aucun effet de l'emploi par les communautés ethniques en début d'établissement où les immigrants auraient été susceptibles d'accepter des emplois moins avantageux en termes salarial afin d'assurer leur subsistance en attendant de se trouver un emploi plus rémunérateur. De plus, on aurait pu penser à l'apparition d'un effet différentiateur en fin d'établissement selon lequel les immigrants oeuvrant dans le

marché du travail général connaîtraient de meilleurs salaires dus possiblement à la plus grande possibilité de mobilité professionnelle dans ce secteur comparativement à celui des économies ethniques. Les effets nets obtenus ne montrent aucun effet différentiel du fait de travailler pour des membres de sa communauté, tant en début qu'en fin d'établissement, lorsqu'on considère le capital humain et social de même que les caractéristiques de l'emploi. Ces résultats sont dans une certaine mesure similaires à ceux de Portes (Portes et Bach, 1985; Wilson et Portes, 1980), Zhou et Logan (1989) et Reitz (1990) en ce qui a trait à leurs analyses sur le salaire, à savoir que les immigrants de l'économie ethnique obtiennent le même retour sur l'investissement en capital humain que les immigrants du marché du travail général. Toutefois, précisons que les études de Portes et ses collègues portaient sur un cas spécifique des économies ethniques : les enclaves.

Les différences de salaire et de statut de l'emploi sont davantage liées au capital humain, à la région d'origine, aux caractéristiques de l'emploi, et aux caractéristiques individuelles des immigrants qu'au secteur ethnique de l'économie.

6. Conclusion

L'économie ethnique et la place qu'elle occupe dans l'insertion économique des nouveaux immigrants sont des sujets peu explorés dans la littérature canadienne et québécoise. Le rapport qu'entretiennent les immigrants à ce type d'emploi de même que les facteurs influençant ce lien ont longtemps été pris pour acquis sans que des études empiriques ne viennent en démontrer le lien. En privilégiant une approche longitudinale à une vision transversale de l'établissement des immigrants, il a été possible de mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les nouveaux arrivants avec l'économie ethnique et de savoir qui sont les immigrants les plus susceptibles d'accéder à l'économie ethnique et qui sont ceux les plus susceptibles de quitter cette économie pour regagner le marché du travail général. On a remarqué que les déterminants des vitesses de transition pour les analyses d'accès et de sortie de l'économie ethnique se manifestent à des moments précis du processus d'établissement économique. Par conséquent, l'analyse de l'établissement économique des nouveaux immigrants nécessite de fines distinctions temporelles afin de mieux comprendre les processus à l'oeuvre. Il a également été possible de voir les retombées de ces emplois sur le statut et les gains des immigrants. À travers la prise en compte de l'état en emploi des immigrants à divers moments de leur établissement, on a pu dresser un portrait de leurs conditions de travail tout au cours de leurs dix premières années de résidence. De telles analyses permettent d'identifier si l'emploi dans l'économie ethnique engendre des impacts à court ou à long terme pour les immigrants.

Il ressort, au terme de cette étude, qu'une proportion considérable, soit près de 25 % des immigrants étudiés dans le cadre de cette étude, a connu le début d'au moins un emploi dans sa communauté, particulièrement en tout début de résidence au Québec. Ce serait près du ¼ de la population immigrante qui transiterait par l'économie ethnique au cours de leur établissement économique. Le rapport des immigrants à l'économie ethnique dépend de plusieurs facteurs démographiques, socioprofessionnels de même que de la composition de la communauté ethnique et des réseaux sociaux développés autour de celle-ci. Il a également été vu que les

emplois dans l'économie ethnique ne constituent pas forcément un piège à la mobilité des immigrants. En effet, les analyses n'ont pas permis de relever de groupe d'immigrants systématiquement plus susceptibles de demeurer dans l'économie ethnique, ni de démontrer que les immigrants subissent les contrecoups de conditions d'emplois moins avantageuses que leurs homologues oeuvrant dans le marché du travail général. Rien n'indique que ces emplois correspondent à une niche spécifique au sein du marché du travail où les travailleurs immigrants trouveraient refuge.

Bien que ces emplois ne semblent pas comporter de conséquences négatives pour ceux qui les occupent, on pourrait tout de même se questionner sur les raisons incitant les immigrants à se diriger vers ce secteur de l'économie et sur ce que ces emplois représentent pour les nouveaux arrivants. Est-ce que les immigrants occupant ces emplois le font parce qu'ils perçoivent un rejet de la société québécoise ou est-ce que ces emplois co-existent et se mêlent à l'économie générale si bien qu'ils ne correspondent qu'à une simple stratégie pour une insertion rapide en emploi. Sachant cela, on pourrait ainsi mieux cibler les politiques d'insertion à prendre afin d'assurer une prise en charge des nouveaux immigrants en accord avec la vision québécoise et canadienne face à l'immigration. Néanmoins, les données considérées portent à croire que ce phénomène est propre au début d'établissement des immigrants. L'étude ne permet pas de voir si à long terme (au-delà des 10 premières années au Québec) un noyau d'immigrants restera dans ce secteur de l'économie, mais les données semblent indiquer que ce phénomène se résorbe à mesure que le temps de séjour s'écoule et que les réalités vécues par les immigrants dans l'économie ethnique de Montréal diffèrent de celles observées aux États-Unis où plusieurs économies ethniques enclavées existent.

Au mois de mai 2004, le MRCI déposait le projet de loi numéro 53 à l'Assemblée Nationale visant à modifier la loi sur l'immigration au Québec dans le but d'assurer la diversité du patrimoine socio-culturel du Québec (MRCI, 2004)²². Pour ce faire, on permettrait au ministre « la répartition de la sélection des

²² Ce projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin 2004.

ressortissant étrangers par bassin géographique » et l'autoriserait « à suspendre la réception des demandes de sélection pour immigrer au Québec ». Or, les résultats obtenus par la présente étude tendent à démontrer que, malgré la diversité de l'immigration québécoise, aucun bassin géographique ne semble davantage enclin qu'un autre à se regrouper sur lui-même et à venir déstabiliser la diversité du patrimoine socioculturel du Québec. Au contraire, les immigrants semblent se fondre à la société d'accueil au terme de dix ans de séjour. On peut donc remettre en cause la légitimité du projet de loi numéro 53 permettant de contrôler le flux d'immigrants admis selon les bassins géographiques desquels ils proviennent.

Si la présente étude a contribué à comprendre quel est le rôle de la communauté dans l'insertion en emploi des nouveaux immigrants québécois, il demeure qu'elle comporte certaines limites. Ces limites permettent d'entrevoir de nombreuses avenues afin de poursuivre la recherche dans ce domaine.

La définition utilisée afin d'identifier les emplois de la communauté ethnique comporte certaines imprécisions. Les données disponibles dans cette enquête permettaient uniquement de définir les économies ethniques en fonction de l'origine ethnique du superviseur. Or, en se concentrant que sur le superviseur, on perd de vue certains autres facteurs permettant de rendre compte de l'ethnicité en milieu de travail tels le propriétaire de l'entreprise ou encore la proportion de collègues de travail co-ethniques dans l'entreprise. La concentration dans certains types d'industrie, la concentration résidentielle et le regroupement géographique d'entreprises constitueraient autant de voies possibles pour pousser l'étude des économies ethniques et évaluer la présence d'enclaves.

De plus, des variables plus précises sur la composition des réseaux sociaux des immigrants permettraient de mieux cerner la part d'influence qu'exercent ces derniers sur le cheminement en emploi des immigrants. Avec les données disponibles, on a vu que les réseaux semblent exercer une part considérable d'influence sur l'économie ethnique. Les prochaines études bénéficieraient à cibler de manière plus exhaustive l'influence de la famille et des ménages immigrants, des

réseaux de co-ethniques (notamment des liens d'amitié) et des natifs. On pourrait également s'attarder au rôle des institutions et à la complétude institutionnelle du groupe ethnique.

Les analyses concernant la sortie des emplois de l'économie ethnique ont porté sur un nombre relativement restreint d'immigrants, soit tous les cas recensés d'emplois ethniques dans l'enquête ÉNI. Refaire de telles analyses sur un échantillon de plus grande taille permettrait de venir confirmer les résultats trouvés. Ce faisant, il est possible d'envisager la prise en compte des situations prévalant dans d'autres grandes villes d'immigration canadienne telles que Toronto, Vancouver et Calgary et d'en faire une comparaison pour voir si des constats similaires peuvent être tirés pour des milieux différents. De manière similaire, des analyses spécifiques pourraient être conduites sur certains groupes d'immigrants, particulièrement en ce qui concerne l'origine nationale. Il se peut effectivement que l'origine nationale soit intimement liée à l'économie ethnique, car cette dernière repose sur l'ethnicité et l'idée d'une appartenance commune.

En dernier lieu, les recherches futures sur l'économie ethnique gagneraient à s'attarder à la notion de carrière. Cette étude a souligné que pour des emplois équivalents et à compétences égales, les statuts et les salaires dans et hors de l'économie ethnique sont équivalents. Il demeure toutefois à voir si l'on retrouve une plus forte prévalence d'emplois à statuts précaires dans l'économie ethnique et quelle progression offre ce type d'économie pour la carrière des immigrants. Ces derniers réussissent-ils à connaître une mobilité ascendante dans l'économie ethnique ou doivent-ils se tourner vers le marché du travail général? Lorsque les immigrants regagnent le marché de l'emploi général, occupent-ils de meilleurs emplois ou n'est-ce qu'une mobilité horizontale? Ce sont autant de questions qu'il est nécessaire d'aborder afin de comprendre la place de l'économie ethnique et son rôle dans l'établissement économique des nouveaux arrivants, d'autant plus qu'avec la diversification du bassin de l'immigration on peut penser que ce phénomène continuera de faire partie des réalités de l'immigration pour les années à venir.

Cette recherche aura au moins permis d'étudier pour la première fois le rapport entre les immigrants et l'économie ethnique sous une perspective longitudinale dans un contexte québécois, de dresser un portrait des facteurs influençant ce rapport pour l'ensemble d'une cohorte d'immigrants, toutes origines confondues et de rendre possible et pertinente la suite des analyses.

Bibliographie

- BAILEY, Thomas et Roger WALDINGER (1991) « Primary, Secondary, and Enclave Labor Markets: a Training Systems Approach », American Sociological Review, vol. 56, no. 4, pp. 432-445.
- BARTH, Frederich (1995) « Les groupes ethniques et leurs frontières », Théories de l'ethnicité, Paris, Presses Universitaires de France, 270 p.
- BECKER, Gary (1993), Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education, Chicago, University of Chicago Press, 390 p.
- BLISHEN, Bernard R., William K. CARROLL et Catherine MOORE (1987) « The 1981 Socioeconomic Index for Occupations in Canada », Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 24, no. 4, pp. 465-488.
- BLOSSFELD, Hans-Peter et Götz ROHWER (2002) Techniques of Event History Modeling : New Approaches to Causal Analysis, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, 310 p.
- BLOSSFELD, Hans-Peter et Melinda MILLS (2001) « A Causal Approach to Interrelated Family Events: A Cross-national Comparison of Cohabitation, Nonmarital Conception, and Marriage », Canadian Studies in Population, vol. 28, no. 2, pp. 409-437.
- BONACICH, Edna (1973) « A Theory of Middleman Minorities », American Sociological Review, vol. 38, no. 5, pp. 583-594.
- BONACICH, Edna and John MODELL (1980) The Economic Basis of Ethnic Solidarity: Small Business in the Japanese American Community, Berkeley: University of California Press, 290 p.
- BORJAS, Georges J. (2000) Issues in the Economics of Immigration, Chicago, University of Chicago Press, 399 p.
- BRETON, Raymond (1964) « Institutional Completeness of Ethnic Communities and personal Relation of Immigrants », American Journal of Sociology, vol. 70, no. 2, pp. 193-205.
- BURT, Ronald S. (1992) Structural Holes: The Social Structure of Competition, Cambridge, Harvard University Press, 313 p.

- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (page consultée en août 2004)
Les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission,
 1998, [En ligne]. Adresse URL : [http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-
 stats/rapports/categories/categories-tdm.html](http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/categories/categories-tdm.html)
- CLEVES, Mario A., William W. GOULD et Roberto G. GUTIERREZ, 2002, An Introduction to Survival Analysis Using Stata, College Station (TX), Stata Press, 308 p.
- CHISWICK, Barry et Paul W. Miller (2000) « The Complementarity of Language and Other Human Capital: Immigrant Earnings in Canada », Document de travail du RIIM, no. 00-08, 31 p.
- FASSI FIRHI, Mohamed (2003) L'impact de la conjoncture économique sur la situation en emploi d'une cohorte d'immigrants établie à Montréal, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 117 p.
- FONG, Eric et Emi OOKA (2002) « The Social Consequences of Participating in the Ethnic Economy », International Migration Review, vol. 36, no. 1, pp. 125-146.
- FONG, Eric et Wsevolod W. ISAJIW (2000) « Determinants of Friendship Choices in Multiethnic Society », Sociological Forum, vol. 15, no. 2, pp. 249-271.
- GILBERTSON, Greta A. et Douglas T. GURAK (1993) « Broadening the Enclave Debate: The Labor Market Experiences of Dominican and Colombian Men in the New York City », Sociological Forum, vol. 8, no. 1, pp. 205-220.
- GODIN, Jean-François (2004) L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996. Rapport synthèse (Partie 1), Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 60 p.
- GOLD, Steven (1994) « Patterns of Economic Cooperation among Israeli Immigrants in Los Angeles », International Migration Review, vol. 28, no. 1, pp. 114-135.
- GOLDMANN, Gustave (2000) The Determinants of Acculturation: How Immigrants Adapt, Thèse de doctorat, Département de sociologie et d'anthropologie, Carleton University, 361 p.
- GOLDMANN, Gustave (1998) « Shifts in Ethnic Origins Among the Offspring of Immigrants: Is Ethnic Mobility a Measurable Phenomenon? », Canadian ethnic Studies, vol. 30, no. 3, pp. 121-148.
- GOZALIE, Handy (2002) Immigrant's Earnings and Assimilation in Canada's Labour Market: The Case of Overachievers, Document de travail du RIIM, no. 02-11, 35 p.

- GRANOVETTER, Mark (1973) « The Strength of Weak Ties », American Journal of Sociology, vol. 78, no. 6, pp. 1360-1380.
- GRANOVETTER, Mark (2001) « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », dans Granovetter, M. et R. Swedberg, eds., The Sociology of Economic Life, Boulder, Colorado, Westview Press, 536 p.
- GREENWELL, Lisa, R. Burciaga VALDEZ et Julie DaVANZO (1997) « Social Ties, Wages, and Gender in a Study of Salvadorean and Philipino Immigrants in Los Angeles », Social Science Quarterly, vol. 78, no. 2, pp. 559-577.
- HARRIS, Kim, H. (2003) « Ethnic Enclave Economy in Urban China: The Korean Immigrants in Yanbian », Ethnic and Racial Studies, vol. 26, no. 5, pp. 802-828.
- HOU, Feng et Garnett PICOT (2003) Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 30 p.
- ISAJIW, Wsevolod W. (1993) « Définition et dimensions de l'ethnicité: un cadre théorique », dans Statistique Canada et le U.S. Bureau of the Census, Les défis que pose la mesure de l'origine ethnique : science, politique et réalité, Washington, D.C., 665 p.
- JAROUSSE, Jean-Pierre (1991) Formations et carrières : contribution de la théorie du capital humain à l'analyse du fonctionnement du marché du travail, Dijon, Presses de l'Université de Bourgogne, 116 p.
- KAY, Fiona M. et Paul BERNARD (2002) « The Structure and Dynamics of Social Capital: Who Wants to Stay in if Nobody is to be Out? », dans Fiona M. Kay and Richard Johnston, dirs., Diversity, Social Capital and the Welfare State, projet de livre en discussion avec University of British Columbia Press (manuscript du chapitre: 35 pages).
- KIM, Kwang Chung, Hei Chu KIM et Won Moo HURH (1981) « Job Information Deprivation in the United States: A Case Study of Korean Immigrants », Ethnicity, vol. 8, no. 2, pp. 291-232.
- KIM, Dae Young (1999) « Beyond Co-Ethnic Solidarity: Mexican and Ecuadorean Employment in Korean-Owned Businesses in New York City », Ethnic and Racial Studies, vol. 22, no. 3, pp. 581-605.
- LEBEAU, Ronald et Jean RENAUD (2002) « Nouveaux arrivants de 1989, langue et mobilité professionnelle sur le marché du travail de Montréal : une approche longitudinale », Cahiers québécois de démographie, vol. 31, no. 1, pp. 69-94.

- LEDOYEN, Alberte (1992) Montréal au pluriel. Huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise, Institut québécois de la recherche sur la culture, Documents de recherche, no. 32, 329 p.
- LI, Peter S. (page consultée en février 2003, dernière mise à jour : 1996), Literature Review on Immigration : Sociological Perspectives. [En ligne]. Adresse URL : http://canada.metropolis.net/researchpolicy/litreviews/li_rev/li_rev-01.html
- LIGHT, Ivan et al. (1993) « Internal Ethnicity in the Ethnic Economy », Ethnic and Racial Studies, vol. 16, no. 4, pp. 581-597.
- LIGHT, Ivan et al. (1994) « Beyond the Ethnic Enclave Economy », Social Problems, vol. 41, no. 1, pp. 65-80.
- LIGHT, Ivan et Stavros KARAGEORGIS (1994) « The Ethnic Economy », dans Neil J. Smelser et Richard Swedberg, eds., The Handbook of Economic sociology, New York, Russel Sage Foundation, 835 p.
- LIGHT, Ivan, Richard B. BERNARD et Rebecca KIM (1999) « Immigrant Incorporation in the Garment Industry of Los Angeles », International Migration Review, vol. 33, no. 1, pp. 5-25.
- LIGHT, Ivan et Steven GOLD (2000) Ethnic Economies, San Diego, Academic Press, 302 p.
- LIN, Nan (1999) « Social Networks and Status Attainment », Annual Review of Sociology, vol. 25, pp. 467-487.
- LOGAN, John R., Richard D. ALBA et Thomas L. McNULTY (1994) « Ethnic Economies in Metropolitan Regions : Miami and Beyond », Social Forces, vol. 72, no. 3, pp. 691-724.
- LUKE, Douglas A. (1993) « Charting the Process of Change: A Primer on Survival Analysis », American Journal of Community Psychology, vol. 21, no. 2, pp. 203-245.
- MANÈGRE, Jean-Francois (1993) L'immigration et le marché du travail. Un état de la question, Québec, Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration, 173 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION, (page consultée en mai 2004), Projet de loi n° 53. Loi modifiant la loi sur l'immigration au Québec, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Projets-loi/Publics/04-f053.htm>

- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (1996) Contraintes et facteurs favorables à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail, Coll. « Études et recherches », Québec, Gouvernement du Québec, 50 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION, (page consultée en janvier 2003), Caractéristiques de l'immigration au Québec. [En ligne]. Adresse URL : http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/0507_caracteristiques_immigration.pdf
- MODEL, Suzanne (1992) « The Ethnic Economy: Cuban and Chinese Reconsidered », Social Science Quarterly, vol. 33, no. 1, pp. 63-82.
- MODEL, Suzanne (1997) « Ethnic Economy and Industry in Mid-Twentieth Century Gotham », Social Problems, vol. 44, no. 4, pp. 445-463.
- NEE, Victor et Jimmy M. SANDERS (2001) « Understanding the diversity of immigrant incorporation: a forms-of-capital model », Ethnic and Racial Studies, vol. 24, no. 3, pp. 386-411.
- NEE, Victor, Jimmy M. SANDERS et Scott SERNAU (1994) « Job Transitions in an Immigrant Metropolis: Ethnic Boundaries and the Mixed Economy », American Sociological Review, vol. 59, pp. 849-872.
- NEE, Victor, Jimmy M. SANDERS et Scott SERNAU (2002) « Asian Immigrants' Reliance on Social Ties in a Multiethnic Labor Market », Social Forces, vol. 81, no. 1, pp. 281-314.
- PENDAKUR, Krishna et Ravi PENDAKUR (2002) « Language as Both Human Capital and Ethnicity », International Migration Review, vol. 36, no. 1, pp. 147-177.
- PESSAR, Patricia R. (1995) « The Elusive Enclave: Ethnicity, Class, and Nationality among Latino Entrepreneurs in Greater Washington, DC », Human Organization, vol. 54, no. 4, pp. 383-392.
- PICHÉ, Victor et Liane BÉLANGER (1995) Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants, Coll. « Notes et documents », Montréal, Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, 52 p.
- PORTES, Alejandro et Robert D. MANNING (1985) « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas », Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no. 54, pp. 45-61.

- PORTES, Alejandro et Robert L. BACH (1985) Latin Journey: Cuban and Mexican immigrants in the United States, Berkley, Ca, University of California Press, 387 p.
- PORTES, Alejandro et Jozsef BÖRÖCZ (1989) « Contemporary Immigration : Theoretical Perspectives On Its Determinants And Modes Of Incorporation », International Migration Review, vol. 23, no. 3, pp. 606-630.
- PORTES Alejandro (1994) « The Informal Economy and Its Paradoxes », dans Neil J. Smelser et Richard Swedberg, ed., The Handbook of Economic sociology, New York, Russel Sage Foundation, 835 p.
- PORTES, Alejandro (1995) « Economic Sociology and the Sociology of Immigration: A Conceptual Overview », dans A. Portes, dir., Economic Sociology of Immigration : Essays on Networks, Ethnicity, and Entrepreneurship, New York, Russel Sage Foundation, 310 p.
- PORTES, Alejandro (1998) « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », Annual Review of Sociology, vol. 24, pp. 1-24.
- POTTER, Stephanie (1999) The Social Ressources of Immigrants : Effects on the Integration of Independant and Family Class Immigrants to Canada from South Asia, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Toronto, 517 p.
- REITZ, Jeffrey G. (1980) The Survival of Ethnic Groups, Toronto, MacGraw-Hill, 292 p.
- REITZ, Jeffrey G. (1990) « Ethnic Concentrations in Labour Markets and their Implications for Ethnic Inequality », dans R. Breton, W.W. Isajiw, W.E. Kalbach et J.G. Reitz, eds., Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City, Toronto, University of Toronto Press, 342 p.
- RENAUD, Jean et al. (1992) La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus, coll. « Études et recherches », Québec, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 77 p.
- RENAUD Jean, Serge DESROSIERS et Alain CARPENTIER (1993) Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus, coll. « Études et recherches », Québec, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 120 p.
- RENAUD, Jean et Alain CARPENTIER (1994) « New Immigrant Couples: Getting an Income », International Economic Conference on the Institutional Context of Inequality and Value Systems, Melbourne, Australie, 10-11 janvier.

- RENAUD Jean et al. (2001) Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989, Coll. « Études, recherches et statistiques », Ste-Foy, Publications du Québec, 197 p.
- RENAUD, Jean, Victor PICHÉ et Jean-François GODIN (2003) « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », Sociologie et Sociétés, vol. 35, no. 1, pp. 165-184.
- SANDERS Jimmy M. et Victor NEE (1987) « Limits of Ethnic Solidarity in the Enclave Economy », American Sociological Review, vol. 52, no. 6, pp. 745-767.
- STATISTIQUE CANADA (1989) Le Pays : Origine ethnique, immigration et citoyenneté, Ottawa, Gouvernement du Canada, catalogue 93-109.
- STATISTIQUE CANADA (page consultée le 4 septembre 2003) « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », Le Quotidien, 4 septembre 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030904/q030904a.htm>
- TABACHNICK, Barbara G. et Linda S. FIDELL (2001) Using Multivariate Statistics, New York, Harper & Row, 966 p.
- TILLY, Charles (1998) Durable Inequality, Berkley, University of California Press, 299 p.
- TOLLEY, Erin (2003) « Catégorie des travailleurs qualifiés : Critères de sélection de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés », Métropolis : Politiques publiques en bref, dans Thèmes Canadiens, no.1, pp. 1-8.
- WALDINGER, Roger (1993) « Le débat sur l'enclave ethnique: revue critique », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 9, pp. 15-29.
- WALDINGER, Roger (1994) « The Making of an Immigrant Niche », International Migration Review, vol. 28, no. 1, pp. 3-30.
- WALDINGER, Roger (1995) « The 'Other Side' of Embeddedness: A Case-Study of the Interplay of Economy and Ethnicity », Ethnic and Racial Studies, vol. 18, no. 3, pp. 555-580.
- WALDINGER, Roger (2003) How the Other Half Works: Immigration and the Social Organization of Labor, Berkley, University of California Press, 285 p.
- WILSON, Kenneth L. et Alejandro PORTES (1980) « Immigrant Enclaves : an Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », American Journal of Sociology, vol. 86, no.2, pp. 295-319.

WORSWICK, Christopher (1996) « Immigrant Families in the Canadian Labour Market », Canadian Public Policy – Analyse de Politiques, vol. 22, no. 4, pp. 378-396.

ZHOU, Min et John R. LOGAN (1989) « Returns on Human Capital in Ethnic Enclaves: New York City's Chinatown », American Sociological Review, vol. 54, no. 5, pp. 809-820.

Annexe I : Description des variables

I-1. Définition, codage et spécifications des variables pour l'analyse d'accès à l'économie ethnique

Variables	Codage	Spécifications supplémentaires
Variable dépendante Probabilité d'accès à un premier emploi dans l'économie ethnique à chaque unité de temps	1= Le répondant a débuté un emploi dans l'économie ethnique 0= Le répondant n'a pas connu le début d'un emploi dans l'économie ethnique	- La probabilité d'accès est prise à chaque semaine d'établissement du répondant - La valeur 1 est donnée dès que l'immigrant débute un emploi dans l'économie ethnique. Pour les unités de temps subséquentes, soit celles suivant le début de l'emploi, l'individu est retiré du groupe à risque de vivre la transition.
Variables indépendantes		
Caractéristiques individuelles		
Âge à l'arrivée	Age en années 1= Homme 0= Femmes	- Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps.
Sexe		
Catégorie d'immigration	1= Réfugié 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Réfugié	1= Famille 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Famille	1= Indépendant 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Indépendant	1= Marié 0= Célibataire	- Valeur fixe dans le temps. - Variable variant dans le temps. - Mesure prise à l'arrivée et à chaque entrevue par la suite.
Marié au moment des entrevues		
Capital humain		
Années de scolarité à l'arrivée	Nombre d'années de scolarité du répondant à son arrivée	- Valeur fixe dans le temps
Formation en cours	1= Le répondant poursuit une formation 0= Le répondant n'est pas en formation	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement. - Prend la valeur 1 lorsque le répondant est en formation, 0 autrement.
Diplômes obtenus au Québec		
Post-secondaire ou universitaire, temps plein	1= Le répondant a obtenu un diplôme post-secondaire ou universitaire d'un cours à temps plein 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement. - Prend la valeur 1 lorsque l'individu a son diplôme, 0 autrement.

I-1. Suite

COFI, temps plein	1= Le répondant a obtenu un diplôme COFI d'un cours à temps plein 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement. - Prend la valeur 1 lorsque l'individu a son diplôme, 0 autrement.
Autres cours, temps plein	1= Le répondant a obtenu un diplôme d'un autre cours à temps plein 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement.
Cours de langue, temps partiel	1= Le répondant a obtenu un diplôme d'un cours de langue à temps partiel 0= Autrement	- Prend la valeur 1 lorsque l'individu a son diplôme, 0 autrement. - Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement.
Autres cours, temps partiel	1= Le répondant a obtenu un diplôme d'un autre cours à temps partiel 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement.
Connaissance du français à l'arrivée	1= Le répondant connaît le français à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas le français à son arrivée	- Prend la valeur 1 lorsque l'individu a son diplôme, 0 autrement. - Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement.
Connaissance de l'anglais à l'arrivée	1= Le répondant connaît l'anglais à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas l'anglais à son arrivée	- Valeur fixe dans le temps.
Expérience de travail pré-migratoire	1= Le répondant a une expérience de travail pré-migratoire 0= Le répondant n'a pas d'expérience de travail pré-migratoire	- Valeur fixe dans le temps.
Expérience de travail au Québec	1= Le répondant a eu une expérience de travail hors de l'économie ethnique 0= Le répondant n'a pas d'expérience de travail hors de l'économie ethnique	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement. - Prend la valeur 1 dès le moment où l'individu a connu le début d'un emploi hors de l'économie ethnique, 0 autrement.
Capital social		
Région d'origine		
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	1= Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Afrique du Nord et Moyen-Orient	1= Afrique du Nord et Moyen-Orient 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Afrique Sub-saharienne	1= Afrique Sub-saharienne 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Asie et Pacifique	1= Asie et Pacifique 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Europe de l'Est	1= Europe de l'Est 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.
Europe de l'Ouest et Amérique du Nord	1= Europe de l'Ouest et Amérique du Nord 0= Autrement	- Valeur fixe dans le temps.

I-1. Suite

Proportion dans l'échantillon de l'ÉNI	Nombre d'immigrants d'un pays de provenance particulier / 1000* *1000= Nombre d'immigrants dans l'échantillon de l'ÉNI	- Valeur fixe dans le temps.
Taille du groupe en 1986	Nombre d'immigrants par pays de naissance ou région géographique, selon les données du recensement de 1986 (échantillon de 20%)	- Valeur fixe dans le temps.
Taux de croissance entre 1981 et 1986	Différence entre le nombre d'immigrants par pays de naissance ou région géographique entre les données du recensement de 1981 et de 1986 (échantillon de 20%)	- Valeur fixe dans le temps.
Famille au Québec	1= Le répondant a de membres de sa famille résidant au Québec 0= Le répondant n'a pas de membres de sa famille résidant au Québec	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque entrevue. - Pour le laps de temps entre l'arrivée et l'entrevue, seuls les membres de la famille co-habitant sont considérés puisqu'aucune information n'a été recueillie pour cette période sur les membres de la famille ne résidant pas avec le répondant.
Conjoint en emploi	1= Le conjoint du répondant a un emploi 0= Le conjoint du répondant est sans emploi	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine d'établissement. - Prend la valeur 1 lorsque le conjoint du répondant est en emploi, 0 autrement.
Conjoint a travaillé dans l'économie ethnique au temps 1	1= Le conjoint du répondant a travaillé dans l'économie ethnique au temps 1 0= Le conjoint du répondant n'a pas travaillé dans l'économie ethnique au temps 1	- Variable variant dans le temps pour le temps 1. Pour le reste de la période d'observation, la variable prend une valeur fixe. - Entre le moment de l'arrivée et de la première entrevue, la variable prend la valeur de 1 dès que le conjoint du répondant a connu le début d'un emploi dans l'économie ethnique (0 autrement). La valeur au moment de l'entrevue du temps 1 sera conservée pour le reste de la période d'observation. - Valeur fixe dans le temps.
Séjour au Canada avant la migration	1= Le répondant a séjourné au Canada pour une période d'au moins six mois avant sa migration 0= Le répondant n'a pas connu de séjour d'au moins six mois avant sa migration	- Valeur fixe dans le temps.
Etre parrainé	1= Le répondant est parrainé 0= Le répondant n'est pas parrainé	- Valeur fixe dans le temps.
Contacts avec le groupe d'origine	Indice de contact avec sa communauté ethnique. Échelle de 0 à 5.	- Variable variant dans le temps. Pour le temps 1, cette variable gradue pour atteindre sa vraie valeur (valeur maximale) au moment de la première entrevue étant donné qu'aucune information n'est disponible sur l'état du répondant à son arrivée. Pour le reste de la période d'observation, la valeur de la variable peut changer à chaque entrevue. - Cet indice est constitué des variables : présence de compatriotes dans le voisinage, présence de commerçants de son origine dans le quartier, consultation de médias en langue autre, fréquentation d'un lieu de culte où se rassemblent des personnes de son origine ethnique et fréquentation d'associations regroupant des personnes de son origine.

I-1. Suite

Recherche d'informations sur le travail auprès de membres de la famille ou d'amis	1= Le répondant a recherché de l'information sur le travail auprès de membres de sa famille ou d'amis 0= Le répondant n'a pas cherché d'informations sur le travail auprès de membres de sa famille ou d'amis	- Variable variant dans le temps. - Pour le temps 1, cette variable gradue pour atteindre sa vraie valeur (valeur maximale) au moment de la première entrevue) étant donné qu'aucune information n'est disponible sur l'état du répondant à son arrivée. Pour le reste de la période d'observation, la valeur de la variable peut changer à chaque entrevue.
Présence de Québécois ou Canadiens d'origine dans le voisinage	1= Le répondant a déclaré avoir des Québécois ou Canadiens d'origine dans son voisinage 0= Le répondant dit ne pas avoir de Québécois ou Canadiens d'origine dans son voisinage	- Variable variant dans le temps. - Pour le temps 1, cette variable gradue pour atteindre sa vraie valeur (valeur maximale) au moment de la première entrevue) étant donné qu'aucune information n'est disponible sur l'état du répondant à son arrivée. Pour le reste de la période d'observation, la valeur de la variable peut changer à chaque entrevue. - Pour les répondants qui sont restés dans le même quartier entre le moment de leur arrivée et du temps 1, la variable prend dès l'arrivée la valeur attribuée à la première entrevue.
Conjoncture économique Cycle économique long	Scores factoriels	- Variable variant dans le temps, à chaque semaine. - Composé de la population de 15 ans et plus à Montréal, l'exportation et l'importation de produits finis corrigé pour l'inflation, le salaire minimum corrigé pour l'inflation, le PIB, le TSE 300, la proportion de bénéficiaires de l'assurance emploi et la proportion d'emplois dans le secteur public pour le Québec (Fassi Fihri, 2003).
Cycle économique moyen	Scores factoriels	- Variable variant dans le temps, à chaque semaine. - Composé du taux d'emploi, du taux d'activité, de l'indice d'offre d'emploi à Montréal, de la proportion d'emplois dans les services au Québec, du nombre de faillites commerciales au Québec, et du taux de chômage à Montréal (Fassi Fihri, 2003).
Cycle économique court	Scores factoriels	- Variable variant dans le temps, à chaque semaine. - Composé des températures mensuelles moyennes à Montréal, de la proportion d'emplois dans les services pour le Québec, du commerce de détail corrigé pour l'inflation et du taux d'activité (Fassi Fihri, 2003).

I-2. Définition, codage et spécifications des variables pour l'analyse de sortie de l'économie ethnique

Variables

Spécifications supplémentaires

Codage

<p>Variable dépendante Probabilité de sortie de l'économie ethnique pour débiter un emploi supervisé par un Canadien français ou anglais à chaque unité de temps</p>	<p>1= Le répondant quitte l'économie ethnique pour débiter un emploi dans l'économie générale 0= Le répondant n'a pas connu le début d'un emploi dans l'économie générale après avoir occupé un ou plusieurs emplois dans l'économie ethnique</p>	<p>- La probabilité de sortie est prise à chaque de la période d'observation - La valeur 1 est donnée dès que l'immigrant débute un emploi dans l'économie générale après avoir été dans l'économie ethnique. Pour les unités de temps subséquentes, soit celles suivant la sortie de l'économie ethnique, l'individu est retiré du groupe à risque de vivre la transition.</p>
<p>Variables indépendantes Caractéristiques individuelles Âge au début de l'épisode Sexe</p>	<p>Age à la première semaine d'emploi dans l'économie ethnique 1= Homme 0= Femmes</p>	<p>- Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps.</p>
<p>Catégorie d'immigration Réfugié Famille Indépendant</p>	<p>1= Réfugié 0= Autrement 1= Famille 0= Autrement 1= Indépendant 0= Autrement</p>	<p>- Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps.</p>
<p>Capital humain Années de scolarité à l'arrivée Formation en cours</p>	<p>Nombre d'années de scolarité du répondant à son arrivée 1= Le répondant poursuit une formation 0= Le répondant n'est pas en formation</p>	<p>- Valeur fixe dans le temps - Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque de la période d'observation. - Prend la valeur 1 lorsque le répondant est en formation, 0 autrement.</p>
<p>Détenir un diplôme québécois</p>	<p>1= Le répondant a obtenu un diplôme au Québec 0= Le répondant ne détient pas de diplôme québécois</p>	<p>- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier à chaque semaine de la période d'observation. - Prend la valeur 1 lorsque l'individu détient un diplôme québécois, 0 autrement.</p>
<p>Connaissance du français à l'arrivée Connaissance de l'anglais à l'arrivée Expérience de travail pré-migratoire</p>	<p>1= Le répondant connaît le français à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas le français à son arrivée 1= Le répondant connaît l'anglais à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas l'anglais à son arrivée 1= Le répondant a une expérience de travail pré-migratoire 0= Le répondant n'a pas d'expérience de travail pré-migratoire</p>	<p>- Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps. - Valeur fixe dans le temps.</p>

I-2. Suite

Expérience de travail au Québec	Nombre de semaines de travail accumulées hors de l'économie ethnique avant de débiter un premier emploi supervisé par une personne de son origine ethnique.	- Valeur fixe dans le temps.
Capital social		
Région d'origine		
Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	1= Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale	- Valeur fixe dans le temps.
Afrique et Moyen-Orient	0= Autrement 1= Afrique et Moyen-Orient	- Valeur fixe dans le temps.
Asie et Pacifique	0= Autrement 1= Asie et Pacifique	- Valeur fixe dans le temps.
Europe de l'Est	0= Autrement 1= Europe de l'Est	- Valeur fixe dans le temps.
Europe de l'Ouest et Amérique du Nord	0= Autrement 1= Europe de l'Ouest et Amérique du Nord	- Valeur fixe dans le temps.
Présence de membres de la famille dans l'entreprise	1= Le répondant a des membres de sa famille qui travaillent dans la même entreprise que lui 0= Le répondant n'a pas de membres de sa famille sur son lieu de travail	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.
Caractéristiques de l'emploi		
Statut socioéconomique	Indice Blighen de 1981	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.
Salaires horaires	Salaires hebdomadaire / Nombre d'heures de travail par semaines	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.
Type d'industrie		
Commerce de détail	1= Commerce de détail 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.
Hébergement et restauration	1= Hébergement et restauration 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.
Autres industries de service	1= Autres industries de service 0= Autrement	- Variable variant dans le temps. - La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.

I-2. Suite

Industrie manufacturière

1= Industrie manufacturière
0= Autrement

- Variable variant dans le temps.
- La valeur de la variable peut varier pour chaque nouvel emploi (à la semaine près) et pour un même emploi, au moment des entrevues.

Conjoncture économique
Cycle économique long

Scores factoriels

- Variable variant dans le temps, à chaque semaine.
- La valeur varie uniquement pour les semaines où l'immigrant est à l'emploi de l'économie ethnique. L'unité de temps désigne des semaines où l'immigrant était à l'emploi de sa communauté, les valeurs de la conjoncture économique ne peuvent varier lorsque l'immigrant était en non-emploi.
- Composé de la population de 15 ans et plus à Montréal, l'exportation et l'importation de produits finis corrigé pour l'inflation, le salaire minimum corrigé pour l'inflation, le PIB, le TSE 300, la proportion de bénéficiaires de l'assurance emploi et la proportion d'emplois dans le secteur public pour le Québec (Fassi Fihri, 2003).

Cycle économique moyen

Scores factoriels

- Variable variant dans le temps, à chaque semaine.
- La valeur varie uniquement pour les semaines où l'immigrant est à l'emploi de l'économie ethnique. L'unité de temps désigne des semaines où l'immigrant était à l'emploi de sa communauté, les valeurs de la conjoncture économique ne peuvent varier lorsque l'immigrant était en non-emploi.
- Composé du taux d'emploi, du taux d'activité, de l'indice d'offre d'emploi à Montréal, de la proportion d'emplois dans les services au Québec, du nombre de faillites commerciales au Québec, et du taux de chômage à Montréal (Fassi Fihri, 2003).

Cycle économique court

Scores factoriels

- Variable variant dans le temps, à chaque semaine.
- La valeur varie uniquement pour les semaines où l'immigrant est à l'emploi de l'économie ethnique. L'unité de temps désigne des semaines où l'immigrant était à l'emploi de sa communauté, les valeurs de la conjoncture économique ne peuvent varier lorsque l'immigrant était en non-emploi.
- Composé des températures mensuelles moyennes à Montréal, de la proportion d'emplois dans les services pour le Québec, du commerce de détail corrigé pour l'inflation et du taux d'activité (Fassi Fihri, 2003).

I-3. Définition, codage et spécifications des variables pour les analyses de comparaison des conditions de travail dans et hors de l'économie ethnique

Variables	Codage	Spécifications supplémentaires
Variables dépendantes		
Logarithme du salaire horaire	Logarithme naturel du salaire horaire	- Mesures prises à 3 périodes différentes : 26, 78 et 520 semaines.
Statut socioéconomique	Indice Blishen de 1981	- Mesures prises à 3 périodes différentes : 26, 78 et 520 semaines.
Variables indépendantes		
Caractéristiques individuelles		
Âge à l'arrivée	Age en années	
Sexe	1= Homme 0= Femmes	
Catégorie d'immigration	1= Famille 2= Indépendant 3= Réfugié	- Variable nominale gérée comme plusieurs variables dichotomiques dans l'analyse.
Caractéristiques de l'économie ethnique		
A un superviseur de son origine ethnique	1= Le répondant est supervisé par une personne de son origine 0= Le répondant est supervisé par un Canadien français ou anglais	
Présence de membres de la famille dans l'entreprise	1= Le répondant a des membres de sa famille qui travaillent dans la même entreprise que lui 0= Le répondant n'a pas de membres de sa famille sur son lieu de travail	
Capital humain		
Années de scolarité à l'arrivée	Nombre d'années de scolarité du répondant à son arrivée	
Détenir un diplôme québécois	1= Le répondant a obtenu un diplôme au Québec 0= Le répondant ne détient pas de diplôme québécois	
Connaissance du français à l'arrivée	1= Le répondant connaît le français à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas le français à son arrivée	
Connaissance de l'anglais à l'arrivée	1= Le répondant connaît l'anglais à son arrivée 0= Le répondant ne connaît pas l'anglais à son arrivée	
Expérience de travail pré-migratoire	1= Le répondant a une expérience de travail pré-migratoire 0= Le répondant n'a pas d'expérience de travail pré-migratoire	
Expérience de travail au Québec	Nombre de semaines de travail accumulées au Québec	
Capital social		
Région d'origine	1= Amérique du Sud, Antilles et Amérique Centrale 2= Europe et Amérique du Nord 3= Afrique et Moyen-Orient 4= Asie et Pacifique	- Variable nominale gérée comme plusieurs variables dichotomiques dans l'analyse.

I-3. Suite

Caractéristiques de l'emploi Statut socioéconomique

Type d'industrie

Indice Blishen de 1981

- 1= Industrie manufacturière
- 2= Commerce de détail
- 3= Hébergement et restauration
- 4= Autres industries de service

- Variable incluse uniquement pour les analyses portant sur le salaire horaire des répondants.
- Variable nominale gérée comme plusieurs variables dichotomiques dans l'analyse.

Annexe II : Régression de survie par morceaux pour la sortie de l'économie ethnique incluant l'origine ethnique du superviseur

II. Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie par morceaux pour la probabilité de sortie des emplois au sein de sa communauté pour occuper un emploi supervisé par un Canadien français ou un Canadien anglais – incluant l'origine ethnique du superviseur

Variables	Modèles				
	1	2	3	4	5
Segments de temps					
Segment de temps 1 (sg1 : 1 ^{re} année)	-5,679 ***	-6,747 ***	-6,507 ***	-5,168 ***	-7,174 ***
Segment de temps 2 (sg2 : plus d'un an)	-7,150 ***	-9,043 ***	-8,656 ***	-7,489 ***	-8,193 ***
Caractéristiques individuelles					
Âge au début de l'épisode	0,013	0,019	0,016	0,025	0,032 *
Sexe (<i>Femme</i>)	0,184	0,420	0,278	0,243	-0,087
Catégorie d'immigration					
Famille	0,063	-0,162	-0,312	-0,474	-0,350
Réfugié (Indépendant)	0,243	0,222	1,518	1,223	1,490
Capital humain					
Années de scolarité à l'arrivée					
Années de scolarité à l'arrivée_sg1		0,056	0,027	0,067	0,076
Années de scolarité à l'arrivée_sg2		0,165 *	0,134 *	0,144 *	0,114
Formation en cours (<i>Non</i>)		0,714 *	0,665 *	0,740 *	0,611
Détient un diplôme québécois (<i>Non</i>)		-0,375	-0,323	-0,152	0,186
Connaissance du français à l'arrivée (<i>Non</i>)					
Connaissance du français_sg1		-0,195	-0,376	-0,314	-0,418
Connaissance du français_sg2		-0,350	-0,641	-0,557	-0,615
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (<i>Non</i>)					
Connaissance de l'anglais_sg1		0,431	0,680 *	0,661	0,903 **
Connaissance de l'anglais_sg2		-0,288	-0,004	0,072	0,430
Expérience de travail pré-migratoire (<i>Non</i>)		-0,001	-0,042	0,011	0,022
Expérience de travail au Québec		-0,008	-0,009 *	-0,011 *	-0,001
Capital social					
Région d'origine					
Amérique du Sud, Antilles, Amérique Centrale			1,481 *	1,260 *	1,709 **
Afrique et Moyen-Orient			0,560	0,254	0,430
Asie et Pacifique			-1,189	-1,314	-1,323
Europe de l'Est (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord)			-1,093	-1,609	-1,869
Présence de membres de la famille dans l'entreprise (<i>Non</i>)			-0,508	-0,441	-0,404
A eu un superviseur de son origine ethnique tout au long de l'épisode			0,270	0,542	0,367

II. Suite

Variables	Modèles					
	1	2	3	4	5	
Caractéristiques de l'emploi						
Statut socioéconomique						
Statut-socioéconomique_sg1				-0,043 *	-0,049 **	
Statut socioéconomique_sg2				-0,022	-0,023	
Salaire horaire				-0,000	-0,000	
Type d'industrie						
Commerce de détail				0,272	-0,337	
Hébergement et restauration				-0,462	-0,352	
Autres industries de service (Industrie manufacturière)				-0,053	-0,022	
Nombre d'emplois occupés dans l'épisode				-0,478	0,126	
Conjoncture économique						
Cycle économique long					-0,703	
Cycle économique moyen					-0,559 **	
Cycle économique court					-0,109	
* p<0,05	n :	189	179	178	175	175
**p<0,01	événements :	63	62	62	61	61
***p<0,001	Cas censurés :	126	117	116	114	114
	-2LL :	388,27	363,59	345,22	335,14	321,13
	X ² :	0,96	25,64*	44,01**	54,10**	68,10***

Annexe III : Régression de Cox pour la sortie de l'économie ethnique

III. Coefficients non-standardisés (β) de la régression de survie de Cox pour la probabilité de sortie des emplois au sein de sa communauté pour occuper un emploi supervisé par un Canadien français ou un Canadien anglais

Variables	Modèles					
	1	2	3	4	5	
Caractéristiques individuelles						
Âge au début de l'épisode	0,013	0,016	0,015	0,025	0,034 *	
Sexe (<i>Femme</i>)	0,213	0,318	0,154	0,249	-0,096	
Catégorie d'immigration						
<i>Famille</i>	0,094	-0,045	-0,183	-0,332	-0,280	
<i>Réfugie</i>	0,230	0,297	1,732 *	1,277	1,504	
<i>(Indépendant)</i>						
Capital humain						
Années de scolarité à l'arrivée		0,075 *	0,042	0,077	0,082	
Formation en cours (<i>Non</i>)		0,625	0,594	0,686 *	0,592	
Détient un diplôme québécois (<i>Non</i>)		-0,160	-0,123	-0,033	0,260	
Connaissance du français à l'arrivée (<i>Non</i>)		-0,159	-0,321	-0,295	-0,389	
Connaissance de l'anglais à l'arrivée (<i>Non</i>)		0,287	0,571	0,602 *	0,881 **	
Expérience de travail pré-migratoire (<i>Non</i>)		0,092	0,037	0,015	0,043	
Expérience de travail au Québec		-0,007	-0,009 *	-0,010 *	-0,004	
Capital social						
Région d'origine						
Amérique du Sud, Antilles, Amérique Centrale			1,351 *	1,109	1,714 **	
Afrique et Moyen-Orient			0,523	0,116	0,373	
Asie et Pacifique			-1,309	-1,414	-1,316	
Europe de l'Est			-1,061	-1,595	-1,828	
<i>(Europe de l'Ouest et Amérique du Nord)</i>						
Présence de membres de la famille dans l'entreprise (<i>Non</i>)			-0,425	-0,327	-0,347	
Caractéristiques de l'emploi						
Statut socioéconomique				-0,040 **	-0,046 **	
Salaire horaire				-0,000	-0,000	
Type d'industrie						
Commerce de détail				-0,302	-0,355	
Hébergement et restauration				-0,559	-0,481	
Autres industries de service				0,072	0,015	
<i>(Industrie manufacturière)</i>						
Nombre d'emplois occupés dans l'épisode				-0,051	0,014	
Conjoncture économique						
Cycle économique long					-0,436	
Cycle économique moyen					-0,690 **	
Cycle économique court					-0,088	
* p<0,05	n :	189	179	178	175	175
**p<0,01	événements :	63	62	62	61	61
***p<0,001	Cas censurés :	126	117	116	114	114
	LL :	-292,140	-275,369	-267,090	-257,264	-251,783
	X ² :	2,11	20,76*	36,77**	44,58**	55,54***